

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 29 Novembre 2014 - 6 Safar 1436 - N° 795 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Mahmoud Abbas informe l'ambassadeur d'Algérie au Caire de la situation en Palestine notamment à El-Qods occupée

Page 28

Le Président palestinien transmet «ses salutations et sa reconnaissance au Président Abdelaziz Bouteflika pour ses positions et celles de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne».

FÊTE NATIONALE DE LA MAURITANIE
Le Président Bouteflika félicite son homologue mauritanien

Page 28

DIALOGUE INTER MALIEN
Les mouvements signataires de la plateforme d'Alger satisfaits du déroulement du processus de négociation

Pages 6-7

NUMÉRISATION DE L'ÉTAT-CIVIL

Amélioration du service public

PARI GAGNÉ



Kamel Cherif

L'amélioration du service public est loin d'être un vain mot. Le gouvernement continue de prendre des mesures allant dans le sens de perfectionner le service public et épargner

ainsi aux citoyens des tracasseries de la bureaucratie parasitaire. C'est dans cet esprit que le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé la suppression de la légalisation des documents exigés dans des dossiers administratifs. Il a annoncé qu'un

décret portant annulation de la légalisation des copies de documents originaux sera soumis pour examen, la semaine prochaine au gouvernement. Une excellente nouvelle pour les Algériens qui sont contraints de légaliser le moindre document pour des dossiers banals !

Page 3

PATRONAT ALI HADDAD ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT DU FCE
«Préserver les intérêts de l'entreprise et promouvoir le secteur privé»

Page 8

GRÂCE À UNE JUDICIEUSE POLITIQUE DE RÉSERVES DES CHANGES :
L'Algérie à l'abri d'une crise du marché pétrolier

Page 3

SANTÉ
Du yaourt contre le diabète de type 2

Pages 14-15

HISTOIRE
La personnalité de l'Emir Abdelkader rassemblait toutes les qualités humaines

Page 16

SPORTS

12^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS
L'ES Sétif veut confirmer contre le RC Arba

Page 25

MDN

Un terroriste abattu par les forces de l'ANP à Jijel

Page 5

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Temps voilé à nuageux avec quelques pluies sur l'Ouest et le Centre, devenant localement plus fréquentes vers les Hauts-Plateaux à partir de la soirée/nuit. Les vents seront modérés à parfois assez forts. La mer sera belle.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura avec une activité pluvio-orageuse localement plus marquée sur la région de Béchar. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés à assez forts avec fréquents soulèvements de sable.

MOUDJAHIDINE Zitouni à El Oued

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'El Oued.



RESSOURCES EN EAU



Necib demain à Ouargla

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Ouargla.

CE MATIN À TISSEMSILT Meeting de Abdelaziz Bélaïd



Le président du Front El Moustakba, M. Abdelaziz Bélaïd, animera un meeting populaire ce matin à 10h à la maison de la culture Mouloud-Kacem, de Tissemsilt.



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur le commerce informel



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30, en son siège sis à Béouzidat (18, rue Mohamed Bouldoum), une conférence qui portera sur le commerce informel.

AUJOURD'HUI À LA LIBRAIRIE DU TIERS MONDE Badr Eddine Mili présente son essai politique



Badr Eddine Mili présentera à la presse et au public son essai politique «Les présidents algériens à l'épreuve du pouvoir», aujourd'hui à 14h30, à la librairie du Tiers monde, place Emir Abdelkader, Alger.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur le don d'organes

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, des spécialistes qui s'exprimeront sur le don d'organes. Les praticiens invités sont le professeur Tahar Rayane, chef de service néphrologie au CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet) et directeur de l'Institut du rein de Bilda, le professeur Mohammed Benabadjji, néphrologue au CHU de Beni Messous, le Dr Zerrouki, néphrologue au CHU Nafissa-Hamoud, la professeure Aïlem,

chef de service ophtalmologie au CHU Mustapha-Pacha et le P. Brahim Saâdaoui, pédiatre au CHU Nafissa-Hamoud. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknou, Alger.



TRAVAUX PUBLICS Kadi aujourd'hui et demain à Constantine et Bouira

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans les wilayas de Constantine et Bouira.



CE MATIN AU MÉRIDIEN D'ORAN Conférence régionale des cadres de l'Ouest et du Sud-Ouest du FLN



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Amar Saâdani, présidera ce matin à 9h à l'hôtel Méridien d'Oran, la conférence régionale des cadres de l'Ouest et du Sud-Ouest du parti.

CE MATIN À BOUMERDÈS Conférence régionale des cadres du Centre de l'ANR



Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le D. Belkacem Sahli, présidera ce matin à 10h à la maison de la Culture Rachid-Mimouni de Bousmerdès, la conférence régionale des cadres du parti des wilayas du Centre.

DEMAIN À 10H Dr Youcef Aklouf DG de l'ANPT, invité du forum de DK News

Le forum de DK News reçoit demain dimanche 30 novembre à 10h30 le Dr Youcef Aklouf, directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des

parcs technologiques (ANPT) pour une conférence-débat ayant pour thème le cyberparc, locomotive de l'économie numérique en Algérie : un défi entrepreneurial.

DEMAIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur la lutte contre la violence faite aux femmes

Le Forum de la Sécurité nationale, abritera demain dimanche 30 novembre à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf, une conférence sur la lutte contre la violence faite aux femmes. La rencontre sera animée par Mme Kheira Messaoudène, commissaire divisionnaire et chef de la brigade de protection des mineurs, en présence des cadres du ministère de la Solidarité et de la Sécurité nationale.

RADIO ALGÉRIENNE Opération de mobilisation contre le sida

Dans le cadre de son programme célébrant la Journée mondiale de lutte contre le virus du sida, la Radio algérienne, organise ce matin à partir de 9h à Riad El Feth, Alger, et dans plusieurs wilayas du pays (Annaba, Béjaïa, Tamanrasset et Oran), une chaîne humaine sous le slogan «Elyad Fi Elyad».

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE Campagne de lutte contre la violence faite aux femmes

Une campagne de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été initiée par le ministère de la Santé en collaboration avec des associations et institutions nationales et internationales, pour une période de 16 jours, a indiqué l'association pour l'information sur les drogues et le sida, AIDS Algérie. La campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre et cible les wilayas d'Alger, d'Oran, de Saïda et de Tamanrasset a pour objectif "de sensibiliser les femmes sur les questions de vulnérabilité au VIH/sida dans les situations de violence qu'elle soit verbale, physique, émotionnelle, sexuelle ou économique".

	Max	Min
Alger	21°	15°
Oran	20°	14°
Annaba	29°	18°
Béjaïa	25°	19°
Tamanrasset	25°	12°

Horaires des prières

Samedi 6 Safar 1436



Fajr	06:01
Dohr	12:37
Asr	15:14
Maghreb	17:38
Isha	19:01

SELLAL S'ENGAGE À RÉPONDRE À SES ATTENTES

La jeunesse hissée au rang de priorité nationale

«Notre jeunesse est désormais hissée au rang de priorité nationale», avait affirmé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en réponse aux préoccupations exprimées par cette frange de la société.

Walid. B

Pour étayer ses propos, Sellal a annoncé mardi dernier que la conférence économique et sociale de la jeunesse sera institutionnalisée en rendez-vous annuel et cadre d'évaluation des politiques publiques d'insertion socioéconomiques des jeunes, soulignant la nécessité d'associer les jeunes algériens au processus du développement économique du pays.

Il a également réitéré l'engagement de l'Etat à accompagner cette frange de la société, affirmant que «nos jeunes doivent savoir que ce pays est le leur et que s'ils décident de s'engager dans son édification, ils nous trouveront toujours à leur côtés».

Et d'ajouter : «Nous sommes en train de construire l'Algérie de demain, un pays réconcilié avec son identité et son histoire glorieuse, et en même temps, ouvert au monde et plein d'ambitions».

Il a rappelé, dans ce sens, une déclaration en décembre 2012 du Président de la République Abdelaziz Bouteflika qui avait affirmé : «Mon vœu est que les Algériennes et les Algériens travaillent et vivent bien dans la paix et la prospérité, ouvrant la voie à une société harmonieuse dans laquelle leurs enfants vivront mieux et pourront, avec confiance, regarder vers l'avenir».

Le Premier ministre a appelé, à cet effet, tous les Algériens, sans exception, à participer à cette formidable entreprise de renouveau national, précisant que «de toutes les franges de la société, la jeunesse est certainement la plus concernée par l'édition de l'Algérie du XXI^e siècle et son arrimage



définitif au développement et au progrès».

Il a réaffirmé dans ce cadre que la mission du gouvernement était de faire que les jeunes algériens «s'épanouissent pleinement dans la cellule familiale, au sein du système éducatif, au niveau des structures sportives et de loisirs». «Il nous appartient aussi de préparer leur passage à la vie active», a-t-il dit dans ces sens.

Le premier ministre a indiqué, par ailleurs, que cette conférence constituait une séquence importante du processus de concertation nationale autour des préoccupations de la jeunesse, saluant la pertinence de ses travaux qui ont mis en évidence, l'impératif de faire des jeunes un acteur majeur du développement et de croissance.

Il a souligné dans ce cadre, l'exigence pour l'Etat, d'adapter ses structures, d'organiser le marché du travail ainsi que les différents dispositifs d'insertion aux aspirations et aux préoccupations des jeunes enthousiastes, créatifs et parfaitement au diapason du développement mondial notamment dans les domaines technologiques et scientifiques.

Le chef de l'exécutif avait, lors de ses précédentes sorties, mis en avant les mesures concrètes qui ont été prises pour la mise à la disposition des jeunes et de leurs associations de l'ensemble des structures et établissements du secteur. Il avait également annoncé d'autres mesures en faveur des jeunes, notamment en matière d'emploi et de logement, réitérant l'engagement de son gouvernement de créer 3 millions de postes d'emploi dans le cadre de la relance économique, en soulignant la nécessité d'encourager l'investissement

dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture pour créer de l'emploi et de la richesse.

A titre d'exemple, il a cité les centaines de milliers d'emplois créés dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) qu'il a qualifié d'expérimentation pionnière.

Le chef de l'exécutif a indiqué qu'une grande partie du programme de développement quinquennal, initié par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, devait énumérer d'autres mesures en faveur de la dynamisation de l'économie nationale dont la mise en place d'un guichet unique de l'Andi à travers le territoire national.

Il avait promis que les activités créatrices de richesses et d'emploi seraient soutenues et le climat des affaires amélioré.

En sus de la lutte contre la bureaucratie, élevée également au rang de priorité du gouvernement, rappelant, à ce propos, la mise en place de pôles spécialisés pour lutter contre le fléau.

Lors du Conseil des ministres tenu en mai dernier, le chef de l'Etat avait insisté sur la célérité avec laquelle les pouvoirs publics devaient répondre aux attentes de la population notamment la jeunesse, par la construction d'une économie compétitive et diversifiée garantissant la pérennité du développement national et de la politique de justice sociale.

Les engagements du programme du président de la République constituent, à ce titre, la matrice du plan d'action du gouvernement, appelé à œuvrer pour l'amélioration de la qualité du service public en vue de répondre aux attentes des citoyens.

NUMÉRISATION DE L'ÉTAT-CIVIL

Le pari gagné d'améliorer le service public

Kamel Cherif

L'amélioration du service public est loin d'être un vain mot. Le gouvernement continue de prendre des mesures allant dans le sens de perfectionner le service public et épargner ainsi aux citoyens des tracasseries de la bureaucratie parasitaire.

C'est dans cet esprit que le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé la suppression de la légalisation des documents exigés dans des dossiers administratifs. Il a annoncé qu'un décret portant annulation de la légalisation des copies de documents originaux sera soumis pour examen, la semaine prochaine au gouvernement. Une excellente nouvelle pour les Algériens qui sont contraints de légaliser le moindre document pour des dossiers banals ! La suppression de cette procédure administrative atténuerait la forte pression et grande charge de travail au niveau des guichets des APC où des queues interminables sont quotidiennement constatées. Il s'agit de files pour la légalisation de documents, ce qui est qualifié par le ministre de l'Intérieur «d'insensé» dans la mesure où ce sont des documents originaux et authentiques qui doivent être vérifiés et certifiés par qui de droit. Le décret qui sera soumis au gouvernement, évitera aux citoyens les chaînes dans les guichets des APC et leur fera aussi gagner du temps. Ce décret entre dans le cadre de l'amélioration du service public et des conditions de vie des citoyens. Pour rappel, au lendemain de sa nomination au poste de Premier ministre, Abdelmalek Sellal s'était engagé à améliorer le service public tout en mettant le citoyen au centre des intérêts et au cœur des préoccupations du gouvernement. En ce sens, le gouvernement Sellal a fait de l'amélioration du service public son cheval de bataille. Les résultats de cette politique ne se sont pas fait attendre. Il faut reconnaître que la vie du citoyen s'est nettement améliorée en matière de prestations du service public. A ce titre, le retrait des documents d'état-civil au niveau des daïras et APC, qui constituaient un véritable cauchemar pour l'ensemble des Algériens, s'est considérablement allégé. L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication au niveau des APC et des administrations publiques a facilité le retrait des documents d'état-civil. Il y a quelque temps, le retrait de documents d'état-civil, notamment en dehors des wilayas de résidence, était un véritable projet et calvaire. Il fallait introduire la demande et faire la queue pour obtenir le fameux document, ce qui avait amené certains agents vénérables à profiter de la détresse des citoyens et les contraindre à verser des pots-de-vin pour la délivrance d'un simple extrait de naissance, de mariage ou de décès. Aujourd'hui, la numérisation de l'état-civil a supprimé toutes ces tracasseries. En abrogeant la légalisation des documents, le gouvernement compte aller directement vers la numérisation c'est-à-dire la suppression des documents et des papiers qui céderont la place à des documents électroniques.

K. C.

GRÂCE À UNE JUDICIEUSE POLITIQUE DE RÉSERVES DES CHANGES : L'Algérie à l'abri d'une crise du marché pétrolier

Boualem Branki

La baisse des prix du brut sur les marchés internationaux n'est pas de nature à perturber à court terme le rythme des projets de réalisation, encore moins celui du développement local. La décision de l'Opep, une organisation souveraine dont fait partie l'Algérie, de maintenir en l'état son plafond de production (30 MBJ) a ses raisons, même si, immédiatement, les effets sont négatifs, avec une dégringolade des cours du brut. Cette décision met la pression sur les pays producteurs, certes, dont l'Algérie, qui finance ses grands projets de développement structurants à partir de ses recettes d'hydrocarbure, mais ne doit pas être vue sous le seul aspect négatif.

Car si le maintien du plafond de production actuelle de l'Opep a été mal interprété par les marchés ou le prix du brut sont descendus à des niveaux très bas par rapport au début de l'année avec moins de 80 dollars le baril, il n'en demeure pas moins que l'Algérie a anticipé ce mouvement depuis des années, celles en fait durant lesquelles l'or noir était tombé à 10 dollars et même moins. C'était une période difficile, et grâce à Dieu, le pays s'en est sorti. Aujourd'hui, c'est une nouvelle épreuve qui attend les pays producteurs, siphonnés de toutes parts, compris par les Etats-Unis qui en même temps mettent sur le marché un brut à bon marché issu de l'exploitation des gisements schisteux. Pour sa part, l'Algérie a déjà anticipé ce scénario, avec la

mise en place du fonds de régulation des recettes (FRR), un fonds salarialement par le différentiel entre le prix réel du brut sur le marché et celui pris en compte (37 dollars/baril), par la loi de Finances. Cela donne en réalité assez de marge de manœuvre, en cas de crise ou de dépression, aux autorités pour gérer le budget de l'Etat et faire en sorte que l'Algérie traverse cette mauvaise période sans trop de dégâts. Certes, une baisse, même d'un dollar du prix du brut sur les marchés, est de nature à saper les efforts d'investissements et de recherche-exploration entrepris par nos pays, mais cela fait partie de l'ordre des choses. D'ailleurs, a sein de l'Opep, et en dépit de quelques notes discordantes, le consensus est que toute politique des prix ne doit pas, immédiatement

se retourner contre les pays membres. Pour autant, l'Opep n'est pas le seul acteur sur le marché, puisque la Russie, qui produit 11% de la production mondiale avec 10 millions de Bj, les Etats-Unis avec maintenant le pétrole de schiste et d'autres pays producteurs non-membres de l'Opep comme la Norvège ou la Grande-Bretagne, sont autant de grands producteurs qui ne se soucient guère de gérer la structure des prix et les maintenir dans des fourchettes avantageuses pour les pays producteurs, dont beaucoup n'ont que cette ressource pour financer leur développement. C'est le cas de l'Iran, le Venezuela, l'Equateur, a sein de l'Opep, et en dépit de quelques notes discordantes, le consensus est que toute politique des prix ne doit pas, immédiatement

que les recettes d'hydrocarbures attendues pour 2014 sont presque les mêmes, 60 milliards de dollars, que celles de 2013. Dès lors, le programme de développement du Président Bouteflika pour le prochain quinquennat n'est pas directement menacé, d'autant que l'Algérie a un sécurisant matelas de réserves de change, grâce à une judicieuse politique de gestion de ces réserves de change, ainsi que des lois de finances élaborées selon des scénarios pragmatiques, qui donnent assez de marge pour gérer les situations imprévues. Dont la plus redoutée, une crise des prix sur le marché pétrolier, qui ne sera vaincue que par une solidarité sans faille de l'Opep, seule organisation à gérer et maîtriser efficacement la demande de brut.

EDUCATION A PROPOS DU CONTENU DU LIVRE SCOLAIRE : **Mme Benghabrit tourne... la page**



La journée critique du contenu du livre organisé jeudi à Alger va non seulement aider les spécialistes à revoir les livres scolaires, mais aussi à promouvoir la culture dans le milieu scolaire, a indiqué la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit.

«Cette journée critique nous a permis de constater l'absence des créateurs algériens dans les manuels scolaires. Les propositions qui seront dégagées vont, non seulement nous aider à la revue des livres mais aussi comment promouvoir la culture dans le milieu scolaire», a déclaré à l'APS, Mme Benghabrit.

La ministre de l'Education nationale a organisé une journée d'étude critique portant sur la lecture scolaire : concepts, méthodologie et pratiques, où tous les intervenants ont relevé l'existence d'énormes lacunes notamment celles liées à l'absence de textes parlant sur des auteurs et poètes, ainsi que sur des historiens algériens.

Pour eux, il y a urgence de revoir ces livres et rendre à l'Algérien sa place à travers l'introduction de textes d'auteurs algériens, ouvrir le prochain salon du livre à des dizaines de milliers d'enfants, la création d'un concours de textes littéraires et l'Algérien de l'imagination de l'enfant par le biais des textes».

La ministre a estimé en outre, que son département est dans une phase «confortable» parce qu'il y eu une expérimentation, référence faite à la mise en œuvre, depuis 2003, de la réforme du système éducatif. «Sur la base de mise en œuvre de la réforme, une dizaine d'années après, faire les évaluations et les correctifs est plus que nécessaire. Je crois que c'est le sort de toute réforme», a-t-elle expliqué.

Elle a indiqué dans ce sens, que «le saut qualitatif que nous espérons est possible» grâce à la mise en pratique de l'ensemble des critiques et des propositions faites, lors des différentes journées d'études qui seront réalisées par son ministère. Elle a rappelé à ce propos, que la société constatera prochainement un changement en termes de manuels. «Ce qui va être visible, ce sont les manuels de la 1ère et la 2ème années primaires ainsi que celui de la 1re année moyenne. Et nous avons un programme allant jusqu'à 2017 à 2018», a-t-elle précisé.

Par ailleurs, lors de son intervention, l'ancien ministre de la Culture et poète-écrivain, Azzedine Mihoubi a déploré l'absence de l'Algérie dans ces textes au moment où elle est considérée, a-t-il dit, comme «une nation productrice du savoir et de la création».

Tout au long de la journée, les conférenciers ont débattu de la littérature et éducation en Algérie, la compréhension de l'écrit et lecture scolaire, la créativité et projet identitaire ainsi que la littérature algérienne contemporaine dans les manuels algériens : état des lieux et perspectives.

PARLEMENT **Belaïz souligne la nécessité d'associer le citoyen à la gestion des affaires de sa commune**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a souligné jeudi à Alger la nécessité d'associer le citoyen de manière «concrète» à la gestion des affaires de sa commune.

«Nous insistons sur la nécessité d'associer le citoyen à la gestion des affaires de sa commune de manière opérationnelle, concrète et quotidienne», a affirmé M. Belaïz qui répondait à une question orale sur les mécanismes de gestion des bibliothèques communales lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les Assemblées élues ont pour missions d'écouter les préoccupations des citoyens et de régler leurs problèmes», a-t-il ajouté.



Il a, à cet égard, rappelé le lancement par son département ministériel d'un

atelier sur la démocratie participative qui constitue, a-t-il dit, «un fondement clé du programme du président Abdelaziz Bouteflika qui a chargé le ministère de l'Intérieur de cette mission».

La participation du citoyen à la gestion de ses affaires locales est énoncée dans la Constitution et les codes communal et de wilaya», a précisé M. Belaïz.

Le ministre a rappelé que les wilas de la République avaient été invités à remettre un état sur les bibliothèques communales à travers le territoire national, appelant à faire de ces établissements des «centres de rayonnement culturel».

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU À BORDJ BOU ARRÉRIDJ : **«Il est trop tôt pour parler de sécheresse»**

Mouad B.

«Le taux de remplissage de nos barrages, au niveau national, est de 65%», dira le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection et de travail, jeudi dernier, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. «Certains barrages, comme ceux de Béchar, de Tlemcen ou de Relizane, leurs taux de remplissage sont à 100%. Nous avons seulement deux barrages où le taux de remplissage est en baisse : Aïn Zada à Bordj Bou Arréridj et Aïn Dalia à Souk Ahras», a-t-il ajouté.

Afin de préserver cette eau, le ministre a clairement encouragé l'irrigation à l'aide d'eau épurée : «En cas de sécheresse, nous allons orienter toute cette eau des barrages à la consommation et pour l'irrigation nous sommes en train de tout mettre en œuvre pour atteindre 1 milliard 400 millions de mètres cubes par an d'eau épurée», a précisé le ministre qui rappelle qu'avant 2000, l'Algérie n'a qu'une dizaine de stations d'épuration mais maintenant il existe 165 stations et lagunes. «Une trentaine d'autres sont en construction», ajoute-t-il. Mais pour lutter contre le manque d'eau, il faut poursuivre la réalisation des projets en

cours tout en économisant cette eau.

Pour accompagner ces projets, il faut une lutte contre le gaspillage d'eau et l'illicite. Selon le ministre, le rôle de la police des eaux doit être remis en scène avec de nouveaux moyens juridique et matériel. «Nous allons créer des subdivisions chargées uniquement de la police des eaux», a-t-il précisé. Concernant l'augmentation des tarifs d'eau, le ministre a nié pour l'instant l'existence de ce projet dans l'agenda du gouvernement.

Pour sa première escale dans la wilaya, M. Necib s'est arrêté au Complexe de repos des Moudjahidines à Hammam Bibane où il a donné le coup d'envoi des deux mégaprojets d'alimentation en eau potable : le premier projet d'approvisionnement de huit communes de l'Ouest de la wilaya en eau potable à partir du barrage de Tilesdit, dans la wilaya de Bouira et des communes du Nord à partir

du barrage de Tichy-Haf dans la wilaya de Béjaïa.

En plus de ces projets d'envergure qui seront opérationnels en 2016, le ministre a annoncé, un «programme d'urgence» d'un milliard de DA destiné à renforcer, d'ici l'été 2015, les capacités d'alimentation en eau potable de cette wilaya. «Cet investissement public comprend plusieurs actions dont l'acquisition de 12 camions-citernes et le fonçage de 12 000 mètres de puits», a déclaré le ministre. M. Necib a donné des instructions en vue de renforcer les capacités du barrage d'Aïn Zada au moyen d'un transfert des eaux du barrage de Melouane, dans la wilaya de Sétif, afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable de 12 communes du Sud de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. La protection des villes contre les inondations était également au programme de la visite du ministre. Un projet concernant la protection de la ville



de Ras El Oued, 30 kilomètres à l'Est de la wilaya, le ministre a inspecté ce projet, engagé au lieu-dit Deriaoua pour 100 millions de DA. La délégation s'est ensuite rendue dans la commune d'Aïn Taghrouit où le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées destinée à la protection des eaux du barrage d'Aïn Zada a atteint les 30%, selon les responsables locaux du secteur.

Un programme d'urgence d'un milliard de dinars pour renforcer l'AEP

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a annoncé à Bordj Bou Arréridj un «programme d'urgence» d'un milliard de DA destiné à renforcer, d'ici l'été 2015, les capacités d'alimentation en eau potable de cette wilaya.

Cet investissement public comprend plusieurs actions dont l'acquisition de 12 camions-citernes et le fonçage de 12 000 mètres de puits en attendant l'entrée en phase opérationnelle, prévue en 2016, des projets de grands transferts depuis les barrages de Tilesdit (Bouira) et Tichy-Haf (Bejaïa), a précisé le ministre.

APS

AUTOROUTE EST-OUEST **Le coût global du projet estimé à 13 milliards de dollars**

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi a affirmé jeudi à Alger que le coût global de l'autoroute est-ouest (1.216 km) est estimé à 13 milliards de dollars.

En réponse à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Travaux publics a indiqué que le coût du km est estimé à 1 milliard de dinars rappelant que cette infrastructure s'étendait sur 1.216 km allant des frontières tunisiennes aux fron-

tières marocaines. M. Kadi a affirmé que le coût global du projet a été fixé dans le cadre de l'appel d'offres ajoutant que la moyenne du coût du km diffère selon les régions et la qualité du sol et des reliefs.

Le ministre a souligné à titre de comparaison que la moyenne du coût de réalisation du km en France variait entre 8,8 et 22 millions d'euros alors qu'en Espagne elle oscillait entre 7,8 et 17,5 millions d'euros. En Suisse elle peut atteindre les 45 millions d'euro-

ros, a-t-il ajouté. S'agissant du contrôle des travaux, M. Kadi a reconnu l'existence de certains problèmes dès notamment au non-respect de certains bureaux d'études de leurs engagements affirmant que ces derniers sont interdits de travailler en Algérie et leurs contrats ont été résiliés.

Quant à la réhabilitation des tronçons défoncés de l'autoroute est-ouest, le ministre a précisé que les sociétés de réalisation endossaient la responsabilité de leur réhabilitation comme ce fut



le cas pour plusieurs tronçons dans les wilayas de Tlemcen, Oran, Relizane et Mascara, selon lui.

Dans ce contexte, le ministre s'est engagé que dorénavant aucun projet ne sera remis avant la fin des travaux de réalisation. A

une question du même député à propos des «soupçons de corruption» relatifs à l'autoroute est-ouest, M. Kadi s'est contenté de dire que «le dossier de corruption est entre les mains de la justice».

APS

ORAN

La procréation médicale assistée, de l'espoir pour les couples sans enfants

Le deuxième congrès national de la Société algérienne de médecine de la reproduction (Samere), en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de fertilité (UIT-IFFS), s'est ouvert, vendredi à Oran et s'étalera jusqu'au samedi 29 novembre.

Le Congrès entre dans le cadre de la formation continue dans le domaine de la médecine de reproduction, en l'occurrence la procréation médicalement assistée.

Des experts, algériens et étrangers, ont été conviés à faire part de leurs expériences dans ce domaine. Outre les spécialistes algériens, des experts de Belgique, Suisse, France, Espagne, Italie, Allemagne et Egypte ont participé à ce congrès qui, malgré son caractère national, a pris une dimension internationale au vu des participants et, surtout, de leur qualité.

«L'objectif primordial de ce congrès est d'informer et de former. De nos jours, 20 à 26% des couples dans le monde souffrent de problèmes d'infertilité.

Ces chiffres sont à peu près les mêmes en Algérie», a indiqué à l'APS, Dr. Belmahi, membre de la SAMERE, ajoutant que les causes de l'infertilité, chez l'homme comme chez la femme, sont diverses. Chez la femme, a-t-il expliqué, le problème peut être d'ordre mécanique (absence de fécondation) ou organique (problèmes de fertilisation des ovules).

Pour cette praticienne, les causes peuvent être aussi hormonales, un dérèglement de la sécrétion de certaines hormones très importantes dans la fertilisation.

Chez l'homme, le taux et la qualité des spermatozoïdes, entre autres, sont d'une importance primordiale dans une bonne fertilisation.

D'autres facteurs entrent également en jeu et peuvent être autant de causes de l'infertilité, a-t-elle estimé, citant, entre autres, le stress psychique, l'obésité, les changements climatiques, le tabagisme, le déséquilibre des habitudes alimentaires et, en résumé, une mauvaise hygiène de vie.

Pour sa part, Dr Amina Oumeziane, également membre de la SAMERE, a déclaré à l'APS que l'objectif du congrès est d'informer sur les nouveautés dans ce domaine, notamment en matière de diagnostic et de traitements. «C'est aussi l'occasion de partager les expériences, surtout avec la présence de grands spécialistes venus de divers horizons».

Le but du congrès, a-t-elle ajouté, est également de sensibiliser les couples en détresse à «consulter les spécialistes tant qu'il est encore temps».

«Nous n'avons pas de baguette magique, mais tant qu'il est temps on peut faire quelque chose», a-t-elle insisté.

Concernant la réussite des opérations de procréation médicalement assistée, ou fertilisation in vitro, Dr Oumeziane a affirmé que le taux, actuellement en Algérie, varie entre 38 et 48 %, à condition que les femmes s'y prennent à temps, c'est-à-dire avant l'âge de 38 ans. Les patientes les plus âgées sont les plus âgées.

Quant aux causes environnementales responsables de l'infertilité, la praticienne estime que l'une d'entre elles est à rechercher du côté de certains produits chimiques qui existent dans certains emballages en plastique (phthalates) de produits alimentaires, ainsi que les autres causes dont l'obésité, le tabagisme. Concernant les perspectives thérapeutiques, et lorsque toutes les méthodes s'avèrent vaines, une alternative se présente, néanmoins, celle dite de «vitrification», c'est-à-dire, a-t-elle expliqué, la conservation des ovules par un processus de congélation, en attendant que les progrès en médecine apportent la ou les solutions nécessaires pour mettre fin à l'infertilité. Concernant les travaux du Congrès, les participants ont été unanimes à dire que la médecine de la fertilité apporte de l'espoir aux couples désespérés, notamment pour la femme de plus de 40 ans. Selon les cas, plusieurs solutions sont envisageables, allant du traitement à l'aide de médicaments à la fertilisation in vitro, soulignant, cependant, que l'âge n'en est pas l'unique explication. «Cela dépend aussi du taux de l'hormone anti mullérienne (AMH), une hormone très importante dans le processus de fertilisation chez la femme».

Le tabagisme est également un facteur inhibiteur car, selon les intervenants, il affecte, entre autres, le niveau des sécrétions hormonales et accélère la perte des ovocytes (ovules). Certains solvants organiques, l'âge, la ménopause précoce sont aussi des facteurs entraînant l'infertilité. Et la procréation médicale assistée peut, dans certains cas, résoudre un certain nombre de problèmes et redonner espoir à la femme d'avoir un enfant.

Il existe en Algérie 15 centres de procréation médicale assistée. A Oran, il y a trois centres privés et un centre à l'EHU 1er novembre. En effet, depuis son ouverture, en 2009, le service de procréation assistée de l'Etablissement

Hôpitalier Universitaire 1er novembre d'Oran a traité 230 dossiers de couples stériles. Sur 112 personnes ayant subi ce genre d'intervention, 47 grossesses ont été obtenues, des réussites complètes. D'après les statistiques du service, 14 grossesses ont été obtenues en 2009, 19 en 2010 et 14 durant le premier semestre 2014. L'usage de cette pratique est considéré comme une réponse à la stérilité. La procréation médicalement assistée permet de réaliser la fécondation hors de l'organisme, vu qu'elle ne peut pas se faire naturellement. C'est une technique en constante évolution.

SANTÉ

La question du passage des grades du médecin généraliste réglée

La question relative au passage des grades du médecin généraliste a été réglée lors d'une réunion, jeudi, d'une commission du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (Msprh), et du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (Snmfsp), a indiqué ce syndicat dans un communiqué.

«Suite à la réunion de la commission mixte Msprh-Snmfsp, relative au suivi de notre plateforme des revendications et comme annoncé dans notre précédent communiqué, nous informons l'ensemble des adhérents que le point relatif au passage des grades du médecin généraliste vient d'être réglé de manière à assurer un passage massif au profit de l'ensemble des médecins généralistes y compris ceux qui remplissaient les conditions mais n'avaient pas pu accéder aux grades supérieurs durant la période transitoire prévue par les statuts qui a pris fin au 31/12/2012», précise le Snmfsp.

Dans ce cadre, «une dérogation a été obtenue pour pouvoir intégrer



l'ensemble des médecins concernés avec le bénéfice de l'ancienneté acquise», a-t-il indiqué, ajoutant que «les modalités pratiques seront discutées entre le syndicat et le ministère de la Santé pour que l'organisation du concours et le passage massif aux grades supérieurs soient effectifs début 2015 et que l'intégration de tous les médecins généralistes concernés se fasse avant la fin mai 2015».

Par ailleurs l'examen des autres points a fait ressortir plusieurs avancées, selon la même source. Il s'agit de l'harmonisation au taux maximum (de 30%) de la prime d'amélioration des prestations de soins (Pasp), la mise en œuvre des dispositions relatives aux conditions de nomination aux postes su-

périeurs (liste d'aptitude), et l'assainissement de la situation d'avancements des praticiens et mise à jour des commissions partaires».

Les autres avancées enregistrées concernant, quant à elles, «le paiement de toutes les primes et des arriérés, la généralisation, à compter de 2015, des bourses de courte durée pour les praticiens généralistes notamment au niveau des Essp, l'élaboration d'un plan général de formation continue, le lancement de la formation de Certificat d'étude Spécialisée CES (dans plusieurs domaines) à compter du 4e trimestre de l'année en cours, et l'intégration des praticiens de santé publique dans le domaine de la recherche en santé (projets de recherche financés par le ministère).

Le Pr OURIDA OUHADJ À ANNONcé HIER Une unité d'oncologie pédiatrique bientôt mise en place au CHU Mustapha Pacha

Une unité d'oncologie pédiatrique sera bientôt mise en place au CHU Mustapha Pacha et aura pour principale mission, la prise en charge du rétinoblastome (cancer de l'œil), a indiqué vendredi le P' Ourida Ouhadj, présidente de la Société algérienne d'ophthalmologie.

«Le rétinoblastome est un cancer très dangereux et sa prise en charge est encore insuffisante en Algérie. La création de l'unité d'oncologie pédiatrique du CHU Mustapha Pacha permettra une prise en charge spécialisée des enfants atteints de cette maladie», a précisé le P' Ouhadj en marge du 2^{ème} congrès international de la Société algérienne d'ophthalmologie. Le P' Ouhadj, qui est également chef de service ophtalmologie au CHU Mustapha Pacha, a ajouté que l'unité d'oncologie aura pour rôle de traiter les malades au niveau national et éviter, ainsi, leur transfert à l'étranger. L'unité d'oncologie sera lancée en partenariat avec l'hôpital Jules Gonin de Lausanne (Suisse) qui a déjà accueilli des malades algériens pour le traitement du rétinoblastome.

L'équipe médicale a été installée, de même que l'acquisition du matériel médical et de la thermochimiothérapie pour entamer les soins dès janvier 2015, a ajouté la même spécialiste.

Elle a également insisté sur le diagnostic précoce du rétinoblastome pour éviter l'ablation des deux yeux chez



l'enfant, appelant à la nécessité de consulter un ophtalmologue en cas de constatation d'une pupille blanche et d'un strabisme chez l'enfant. Le congrès d'ophtalmologie est aussi l'occasion d'un échange de savoir faire et d'expériences entre des médecins algériens et étrangers.

Dans ce contexte, le président de la Société française du glaucome, D' Philippe Denis, a présenté une communication sur les nouvelles familles thérapeutiques du glaucome.

Le glaucome est une affection de l'œil se caractérisant par une augmentation de la pression intraoculaire et dont les symptômes sont les troubles de la vision, l'apparition de tâches noirâtres et la réduction de l'éclairage.

S'agissant du traitement, l'intervenant a indiqué que les nouveaux collyres contenant deux produits dans le même flacon sont plus efficaces et simplifient la thérapeutique pour le patient.

Dans le cas de l'intolérance aux collyres, il a expliqué que la chirurgie au laser peut être une alternative efficace et définitive.

Environ 550 participants nationaux et internationaux ont pris part au congrès d'ophtalmologie, qui se déroule du 27 au 29 novembre à Alger, avec pour objectif: la formation continue et l'échange d'expériences, notamment dans les domaines de la rétine, du rétinoblastome, de la cornée et des uvéites.

Un terroriste abattu par les forces de l'ANP à Jijel (MDN)

Un terroriste a été abattu par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), vendredi, lors d'une opération de ratissage menée dans la région de Tiferassen, dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire re-

levant du secteur opérationnel de Jijel/5ème région militaire, a abattu un (01) terroriste suite à une opération menée vendredi à 8h50 aux environs de Tiferassen/wilaya de Jijel», précise la même source, soulignant que l'opération est «toujours en cours».

● «Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et

le crime organisé, des éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6^e Région militaire, ont arrêté, hier jeudi 27 novembre 2014, lors d'une patrouille, deux (02) individus de nationalité algérienne et ont saisi un (01) véhicule et près de 1.000 litres de carburant destinés à la contrebande», ajoute la même source. **APS**

DIALOGUE INTERMALIEN

Une étape "décisive et importante" franchie



Le représentant spécial adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), M. Arnaud Akodjenou, a affirmé jeudi à Alger que les parties engagées dans le dialogue intermalien ont franchi une étape "décisive et importante" pour la conclusion d'un accord de paix global et durable dans le nord du Mali.

"Nous venons de franchir une étape que je juge décisive. Elle n'est pas la dernière et il nous en reste encore à franchir, mais je crois que nous avançons, et cela grâce à la médiation de l'Algérie", a déclaré M. Akodjenou, à l'issue de la quatrième phase de ce dialogue mené sous la conduite de l'Algérie.

Les parties engagées dans le dialogue "se sont comprises et se sont entendues sur une situation allant vers un accord", a-t-il ajouté. Le responsable onusien a estimé qu'"un accord définitif dans le Nord du Mali servira non seulement le Mali mais (aussi) le reste de la région".

La médiation dans le dialogue intermalien menée par l'Algérie comprend, outre l'ONU-Minusma, l'UA, la Cédéao, l'UE, l'OCI, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

Les mouvements signataires de la plateforme d'Alger SATISFAITS

Les mouvements maliens signataires de la plateforme d'entente préliminaire d'Alger ont exprimé jeudi à l'issue de la 4^e phase du dialogue intermalien leur "satisfaction" du déroulement du processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.



S'exprimant à l'issue d'une réunion avec l'équipe de médiation représentée par le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, le président de la plateforme, Harrouna Touré a salué le bon déroulement des négociations qu'il a qualifié de "positif".

"Nous sommes arrivés à un stade exceptionnel des pourparlers intermaliens. Nous avons enfin entre nos mains un projet d'accord sur lequel la médiation nous a demandé de réfléchir et d'apporter, quand c'est nécessaire, des recommandations pour les amendements", a-t-il ajouté.

Il a indiqué que les éléments du projet d'accord "portent en eux l'objectif essentiel que nous visons tous : la paix, la sécurité et le développement", des questions "que nous considérons comme prioritaires". De son côté, Ah-

med Ould Sidi Mohamed, chef du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) signataire de la plateforme a évoqué "des efforts très positifs conjugués dans tous les domaines par rapport aux divers problèmes posés" lors des négociations.

"Nous abordons l'avenir dans le cadre de ce processus avec beaucoup de confiance", a-t-il ajouté, en soulignant que les parties signataires de la plateforme et les habitants de la région de l'Azawad sont "satisfaites du processus" de dialogue.

La 4^e phase du dialogue entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali s'est achevée jeudi. Les deux parties avaient accepté en octobre dernier "comme une base solide" un document de négociation, soumis par l'équipe de la

médiation, comportant des éléments d'un accord de paix.

"Une feuille de route" et "une déclaration de cessation des hostilités" avaient été signées en juillet dernier au terme de la phase initiale des pourparlers, en vue de préparer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali.

Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Engagement à poursuivre le processus des négociations

Les parties au dialogue intermalien inclusif se sont félicitées, jeudi à Alger, du "bon déroulement" du 4^e round des pourparlers de sortie de crise sous la conduite de l'Algérie et se sont engagées à poursuivre ce processus afin de parvenir à un accord de paix global et définitif dans le Nord du Mali.

A l'issue de cette quatrième phase, l'équipe de médiation internationale menée par l'Algérie a exhorté dans un communiqué les différentes parties maliennes, à savoir le gouvernement malien, la coordination des mouvements signataires de la Déclaration d'Alger du 9 juin 2014 et les mouvements signataires de la Plateforme d'Alger du 14 juin, à "demeurer engagées de bonne foi dans le processus d'Alger en cours, notamment en respectant leurs engagements en vertu des accords de ce-ssez-le-feu en vigueur".

La médiation qui comprend aussi l'ONU-Minusma, l'UA, la Cédéao, l'UE et l'OCI, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, a exhorté à nouveau les différentes parties maliennes à "faire preuve de courage et de détermination et à s'investir davantage, individuellement et collectivement pour favoriser le règlement des questions en suspens de manière à parvenir, dans les meilleurs délais possibles, à un accord de paix global et définitif", ajoute le texte.

"La conclusion de cet accord permettra, de toute évidence, non seulement à la res-

tauration de la paix au Nord du Mali mais contribuera aussi de manière significative à la création des conditions permettant une lutte efficace contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée", souligne le texte. Le représentant de la médiation, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a indiqué que ce 4^e round de pourparlers a été "extrêmement avantageux", du fait qu'il a permis "d'élargir le cercle d'entente" entre ces derniers concernant de nombreux points.

Il a ajouté qu'à travers ses contacts avec toutes les parties maliennes, le groupe de médiation, a retenu "certaines voies pouvant nous conduire vers une plateforme de médiation à même d'amener les parties à dépasser leurs différends et d'aboutir à des formules acceptables par tous.

Ces voies, a-t-il ajouté, sont de nature à "permettre au processus d'Alger d'aller vers la réalisation du traité de paix global et définitif au Mali dans le cadre de la réconciliation nationale".

De leur côté, les parties maliennes ont exprimé leur engagement dans la poursuite de la recherche d'une solution négociée à la crise dans le nord du Mali.

"Nous comptons travailler avec l'équipe de la médiation pour pouvoir approfondir un certain nombre de préoccupations qui n'ont pas encore pu trouver la définition appropriée pour nous permettre de les mettre dans un accord de paix", a déclaré le ministre malien des Affaires étrangères, de

l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop.

"Nous partons d'Alger très engagés dans ce processus et déterminés à œuvrer dans la mesure du possible en pleine coopération avec l'équipe de médiation, mais aussi à traduire dans les faits la détermination du gouvernement du Mali pour assurer une paix durable", a-t-il ajouté.

Les mouvements maliens signataires de la plateforme d'entente préliminaire d'Alger ont exprimé pour leur part salué les avancées enregistrées dans les pourparlers.

"Nous sommes arrivés à un stade exceptionnel des pourparlers intermaliens. Nous avons enfin entre nos mains un projet d'accord sur lequel la médiation nous a demandé de réfléchir et d'apporter, quand c'est nécessaire, des recommandations pour les amendements", a-t-il ajouté.

Il a indiqué que les éléments du projet d'accord "portent en eux l'objectif essentiel que nous visons tous : la paix, la sécurité et le développement", des questions "que nous considérons comme prioritaires". "Nous abordons l'avenir dans le cadre de ce processus avec beaucoup de confiance", a affirmé Ahmed Ould Sidi Mohamed, chef du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) signataire de la plateforme d'Alger. Membre de la médiation, le représentant spécial adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), M. Ar-

nauld Akodjenou, a quant à lui mis en exergue les progrès réalisés par les parties engagées. "Nous venons de franchir une étape que je juge décisive. Elle n'est pas la dernière et il nous en reste encore à franchir, mais je crois que nous avançons, et cela grâce à la médiation de l'Algérie", a déclaré M. Akodjenou, à l'issue de la quatrième phase de ce dialogue mené sous la conduite de l'Algérie.

Gouvernement malien et groupes politico-militaires du nord du Mali avaient accepté en octobre dernier "comme une base solide" un document de négociation, soumis par l'équipe de la médiation, comportant des éléments d'un accord de paix.

"Une feuille de route" et "une déclaration de cessation des hostilités" avaient été signées en juillet dernier au terme de la phase initiale des pourparlers, en vue de préparer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

DIALOGUE INTERMALIEN

LAMAMRA :

«Nous avons pu élargir le cercle d'entente entre les parties maliennes»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé jeudi que la 4^e phase des négociations de paix entre les parties maliennes a été "extrêmement avantageuse", du fait qu'elle a permis "d'élargir le cercle d'entente" entre ces dernières concernant de nombreux points.

M. Lamamra a précisé à la fin de la 4^e phase du dialogue intermalien qui s'est tenue jeudi à Alger que "celle-ci a été extrêmement avantageuse du fait qu'elle nous a permis d'élargir le cercle d'entente entre les parties maliennes concernant de nombreuses questions et de cerner les divergences en quatre à cinq points".

Il a ajouté qu'à travers ses contacts avec toutes les parties maliennes, le groupe de médiation que préside l'Algérie, a retenu "certaines voies pouvant nous conduire vers une plateforme de médiation à même d'amener les parties à dépasser leurs différends et d'aboutir à des formules acceptables par tous.

Il a précisé que ces voies sont de nature à "permettre au processus d'Alger d'aller vers la réalisation du traité de paix globale et définitive au Mali dans le cadre de la réconciliation nationale". Le chef de la diplomatie algérienne s'est dit convaincu que dans les prochaines semaines, les parties maliennes auront l'occasion d'étudier le document révisé soumis par l'équipe de médiation à toutes les parties et intitulé "projet de paix et de réconciliation au Mali". Les parties



maliennes, a-t-il dit, ont reçu le document avec un "grand optimisme". Il s'agit d'une synthèse des idées débattues lors des négociations". Il ouvre également (le document) des horizons pour approfondir la réflexion au sein de chaque partie et permettra à la médiation de consentir davantage d'efforts pour la mise en place de formules de nature à rapprocher les points de vues.

Lamamra s'est dit, dans ce contexte, optimiste quant au processus d'Alger pour le règlement de la crise malienne car "il s'agit du devenir d'un Etat et d'un peuple qui partage avec l'Algérie, le voisinage, les valeurs et l'avenir comme nous avons partagé par le passé la solidarité et la conjugaison des efforts pour la réalisation d'objectifs nobles comme la libération du colonialisme".

Par le travail qu'elle fait à la tête de l'équipe de médiation internationale, l'Algérie "aura contribué à l'exportation de la stabilité, la paix et la sécurité à tous les peuples voisins" souhaitant que "nos démarches louables soient couronnées de succès" notamment en aidant les frères maliens à parvenir, à travers le dialogue, à la paix

et la réconciliation". La 4^e phase du dialogue entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali s'est achevée jeudi. Les deux parties avaient accepté en octobre dernier "comme une base solide" un document de négociation, soumis par l'équipe de la médiation, comportant des éléments d'un accord de vues.

"Une feuille de route" et "une déclaration de cessation des hostilités" avaient été signées en juillet dernier au terme de la phase initiale des pourparlers, en vue de préparer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali.

Les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Le MAE malien se félicite des progrès enregistrés

Le ministre malien des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, s'est félicité jeudi à Alger à l'issue de la 4^e phase du dialogue intermalien des progrès enregistrés dans le processus de négociations sous la conduite de l'Algérie. "Nous nous félicitons des progrès enregistrés au cours de cette étape qui nous a permis d'accroître la connaissance, la confiance et la compréhension mutuelle concernant les préoccupations des différentes parties", a déclaré M. Diop à l'issue d'une réunion avec l'équipe de médiation représentée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le chef de la diplomatie malienne a réitéré sa "confiance" en l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation, pour tous les efforts fournis, se disant confiant que "les efforts en



cours permettraient de déboucher sur un accord de paix définitif et durable pour le Mali".

"Nous comptons travailler avec l'équipe de la médiation pour pouvoir approfondir un certain nombre de préoccupations qui n'ont pas encore pu trouver la définition appropriée pour nous permettre de les mettre dans un accord de paix", a-t-il dit. "Nous partons d'Alger très engagés dans ce processus et déterminés à œuvrer dans la mesure du possible en pleine

coopération avec l'équipe de médiation, mais aussi à traduire dans les faits la détermination du gouvernement du Mali pour assurer une paix durable", a-t-il affirmé. La 4^e phase du dialogue entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali s'est achevée jeudi. Les deux parties avaient accepté en octobre dernier "comme une base solide" un document de négociation, soumis par l'équipe de la médiation,

comportant des éléments d'un accord de paix.

"Une feuille de route" et "une déclaration de cessation des hostilités" avaient été signées en juillet dernier au terme de la phase initiale des pourparlers, en vue de préparer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

« Engagées de bonne foi » dans le processus d'Alger

La médiation internationale dans le conflit dans le Nord du Mali, a exhorté jeudi les différentes parties maliennes à "demeurer engagées de bonne foi" dans le processus d'Alger en cours, tout en saluant l'"esprit de franchise" qui a marqué les discussions lors de la nouvelle phase.

La médiation dont l'Algérie est le chef de file, a appelé, dans un communiqué parvenu à l'APS, les parties au dialogue intermalien engagé dans le cadre du Processus d'Alger à savoir la gouvernement malien, la coordination des mouvements signataires de la Déclaration d'Alger du 9 juin 2014 et les mouvements signataires de la Plateforme d'Alger du 14 juin, à "demeurer engagées de bonne foi dans le processus d'Alger en cours, notamment en respectant leurs engagements en vertu des accords de cessez-le-feu en vigueur".

La médiation qui comprend aussi l'ONU-Minusma, l'UA, la Cédéo, l'UE l'OCL, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, a exhorté à nouveau les différentes parties maliennes à "faire preuve de courage et de détermination et à s'investir davantage, individuellement et collectivement pour favoriser le règlement des questions en suspens de manière à parvenir, dans les meilleurs délais possibles, à un accord de paix global et définitif", ajoute le texte.

Selon la médiation, "la conclusion de cet accord permettra, de toute évidence, non seulement à la restauration de la paix au Nord du Mali mais contribuera aussi de manière significative à la création des conditions permettant une lutte efficace contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée."

L'équipe de médiation s'est félicitée, dans le communiqué "de l'intérêt renouvelé par les Parties pour le document qu'elle a proposé en ce qu'il constitue une base solide de travail". Elle a été "largement encouragée par l'esprit de franchise" qui a marqué les discussions au cours de cette nouvelle phase. Toute en notant avec satisfaction "les progrès significatifs" enregistrés dans l'identification des difficultés à surmonter, la médiation a souligné qu'elle entendait "rester mobilisée pour aider les Parties à trouver les compromis appropriés."

La médiation a lancé un appel à la communauté internationale pour "poursuivre son soutien au Processus d'Alger afin d'atteindre l'objectif commun de consolidation de la paix et de la sécurité dans toute la région du Sahel".

Les parties au dialogue intermalien inclusif ont repris la négociation sur les questions de fond à partir du 20 novembre à Alger sous l'égide de l'équipe de médiation. Jalonnées par des exposés d'experts en matière de gestion locale dans certains pays de la région, les négociations se sont déroulées dans un cadre bilatéral (médiation/une partie) et triangulaire (médiation/deux parties) à huis clos.

"Les interactions directes intensives" entre les Parties ont permis "utillement" à l'équipe de médiation de recueillir les réactions, commentaires et propositions consolidées des parties sur le document portant +éléments pour un accord de paix globale et définitive+ dont elles étaient saisies depuis octobre 2014, a indiqué le communiqué.

Ces réactions, commentaires et propositions ont servi de base à un "travail minutieux d'enrichissement" du document de la médiation avant sa présentation aux Parties à la fin des travaux sous forme de ++projet d'accord pour la paix et la réconciliation au Mali+++, avec ses annexes "indispensables pour sa clarification, dans la perspective de réunir les consensus nécessaires à sa finalisation", selon la même source.

Haddad : «Préserver les intérêts de l'entreprise et promouvoir le secteur privé»

Le nouveau président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, élu jeudi à la tête de cette organisation, a affirmé que son programme était axé sur la préservation des intérêts de l'entreprise tout en renforçant la contribution du secteur privé dans l'économie. Parmi les objectifs prioritaires du FCE, selon M. Haddad, le développement de l'entreprise et notamment du secteur privé pourvoyeur d'emploi et de richesse pour arriver à une meilleure contribution dans le développement économique. Le nouveau patron du FCE a affirmé que le secteur privé en Algérie jouait un rôle très important dans le développement du pays en voulant pour preuve les 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires des entreprises affiliées à son organisation et qui emploient plus de 200.000 salariés. Il a ajouté que son organisation continuerait à travailler étroitement avec les autorités publiques mais tout en défendant l'entreprise. "Nous allons dire toute la vérité et nous n'allons pas nous taire sur les choses qui n'arrangerait pas l'entreprise", a-t-il soutenu. Sur la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie, M. Haddad a souligné qu'il continuera à défendre la position du Forum sur cette disposition.

Citant l'une des cinquante (50) propositions du Forum, formulées en 2012 pour le Pacte national économique et social de croissance, évoquant cette règle M. Haddad a affirmé "en matière d'investissement direct étranger (IDE) abandonner la règle des 51/49 appliquée systématiquement, mais afficher les branches ou filières considérées comme stratégiques ou la partie algérienne est obligatoirement majoritaire, tels que l'énergie, les hydrocarbures, les TIC, l'eau, les banques, les assurances et le transport".

Mais, "il y a lieu de privilégier la négociation pour tout investissement où le partenariat avec l'étranger est souhaité", ajoute la même proposition du FCE.

Concernant les membres qui ont quitté dernièrement le Forum dont notamment le P-dg du groupe Cevital, Issad Rebrab et celui de NCA Rouiba, Slim Othmani, le nouveau président du FCE a affirmé que les portes de l'organisation étaient "ouvertes" pour ceux qui souhaiteraient revenir. "On les (membres sortants) a tous rappelé durant notre campagne pour qu'ils reviennent", a-t-il dit soulignant que le nombre d'adhérents à l'organisation était passé de 240 avant sa candidature, il y a quelques semaines, à plus de 360 actuellement. Ali Haddad a été élu jeudi, à la mi-journée, à la tête du FCE à l'issue d'un vote à main levée lors d'une assemblée générale élective, succédant au président démissionnaire Rédha Hamiani. Seul candidat en lice, le patron de l'ETRHB Haddad a été élu à l'unanimité pour un mandat de quatre (4) ans au lieu de deux (2) ans habituellement. M. Haddad sera assuré d'un conseil exécutif composé de 32 membres. La présidence du FCE était assurée, par intérim, depuis le 17 septembre dernier par Ahmed Tibaoui, vice-président de cette organisation après la démission de Rédha Hamiani (2007-2014). Crée en 2001, le FCE revendique quelques 360 chefs d'entreprises, représentant près de 800 entreprises exerçant dans différents secteurs d'activité.

PATRONAT

Ali Haddad élu nouveau président du FCE

Ali Haddad a été élu jeudi à la tête du Forum des chefs d'entreprises (FCE) à l'issue d'un vote à main levée lors d'une assemblée générale élective de cette organisation, succédant au président démissionnaire Rédha Hamiani.

Seul candidat en lice, le patron de l'ETRHB Haddad a été élu à l'unanimité pour un mandat de deux (2) ans lors de la séance de vote tenue à l'hôtel El Aourassi (Algier).

M. Haddad devrait être assisté par un conseil exécutif composé de 22 membres dont six vice-présidents, deux trésoriers et treize assureurs. La présidence du FCE était assurée,



par intérim, depuis le 17 septembre dernier par Ahmed Tibaoui, vice-président de cette organisation, conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'organisation, après la démission du poste de présidence de Rédha Hamiani (2007-2014) qui avait évoqué des «soucis de santé».

Créé en 2001, le FCE revendique

quelques 360 chefs d'entreprises, représentant plus de 700 entreprises exerçant dans différents secteurs d'activité productives (biens et services).

Omar Ramdane avait été le premier à avoir assuré la présidence de cette organisation patronale pendant sept (7) ans, avant d'être remplacé par Rédha Hamiani.

L'indice de confiance des chefs d'entreprise en nette hausse en octobre (FCE)

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie a enregistré une nette progression au cours du mois d'octobre comparativement au mois précédent, a indiqué jeudi l'étude mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

L'indice de confiance calculé pour le mois d'octobre est remonté de 12 points jusqu'à la zone négative pour atteindre la valeur charnière de «zéro», indique le document.

Cette valeur, qui était dans la zone négative depuis un plus d'un an, est calculée sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, et résulte d'une comparaison avec ceux

des principaux partenaires de l'Algérie. Une hausse, respectivement, de 16 points est observée pour le niveau des commandes et les perspectives de l'emploi, et de 11 points pour le stocks et les perspectives de production pour le prochain trimestre.

Ainsi, la conjugaison des trois facteurs que sont les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks donne un indice de confiance des chefs d'entreprise, tous secteurs d'activité confondus, en progression de 12 points en octobre par rapport à septembre.

Cette valeur qui avait stagné à -18 en juin et juillet a progressé régulièrement pour atteindre en octobre la valeur «zéro», note le FCE.

L'étude des indicateurs sectoriels fait ressortir la poursuite de la reprise des activités de services avec un indice positif ces deux derniers mois (+10 en septembre et +17 en octobre).

L'indice des industries agroalimentaires (IAA) passe de -50 en septembre à zéro en octobre, alors que les industries manufacturières autres que les IAA et le BTPH persistent dans la morosité avec des indices toujours négatifs malgré une hausse respective de 10 et 6 points.

Quant aux régions, elles affichent des indices de confiance (tous secteurs d'activités confondus) positifs avec +1 pour la région Centre et +3 pour les régions Ouest et Est.

FINANCES - BANQUES

Le système financier appelé à améliorer son soutien aux PME

Le système financier algérien doit déployer plus d'efforts pour améliorer le financement des PME, un objectif qui nécessite une modernisation du système de paiement et une densification des réseaux des banques, ont estimé jeudi à Alger des responsables du secteur.

Lors d'une conférence sur le financement des PME et l'inclusion financière dans le Maghreb, organisée par l'association des banques et des établissements financiers (Abef) et l'Union des banques maghrébines (UBM), les participants ont mis en exergue les mesures prises par l'Etat algérien pour faciliter l'accès des micro-entreprises et des PME au financement notamment à travers les dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, ANGEM et CNAC), tout en relevant les carences qui subsistent encore.

Présent à cette rencontre, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a affirmé que

des efforts importants avaient été consentis pour promouvoir une activité économique inclusive, en accélérant les efforts d'accès au financement au profit des PME et des micro-entreprises.

À ce sujet, il a souligné que les années 2012 et 2013 avaient été marquées par la pleine application des mesures de soutien financier de l'Etat aux PME et par le renforcement significatif du rôle des dispositifs d'aide aux micro-crédits. Selon les chiffres qu'il a fournis, les crédits attribués par les banques algériennes avaient représenté 44,2% du PIB hors-hydrocarbures en 2013 contre 40,6% en 2012 et 2011.

Le montant des crédits accordés par les banques publiques aux PME et aux Trés Petites Entreprises (TPE) dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC, a atteint 499,7 milliards de DA en 2013 contre 362,4 milliards de DA en 2012, soit une progression de 380%,

a-t-il précisé. Il a également fait savoir que le nombre de guichets de banque (y compris les guichets de CCP et Trésor) est en légère progression passant à 13,4 agences par population de 100.000 personnes en 2013 contre 12,7 en 2010. Mais en dépit des progrès réalisés, a admis M. Laksaci, de grands efforts restent à déployer "pour approfondir, sur le moyen terme, cette démarche qui garantit un accès minimum aux services bancaires". Pour atteindre cet objectif, une modernisation du système de paiements de masse et une densification ordonnée des réseaux des banques sur le territoire national semblent nécessaires pour le gouverneur de la Banque centrale. Il s'agit aussi, selon lui, d'encourager le développement de l'activité des crédits aux PME au niveau des banques et établissements financiers. A ce propos, il a annoncé que l'institution qu'il dirige élaborera actuellement une instruction

qui soumet les banques à un certain nombre d'obligations dont notamment l'ouverture des guichets dans les zones rurales et les centres urbains non pourvus de guichets bancaires afin de s'assurer que l'accès aux services bancaires soit approprié. Cette instruction vise aussi à promouvoir de nouveaux produits d'épargne et des crédits suffisamment conçus, a-t-il poursuivi. De son côté, le président du conseil d'administration de l'UBM, Djamel Bessa, a estimé que l'Algérie devait intensifier et développer davantage son réseau bancaire pour couvrir aussi bien les grandes centres urbains que les régions les moins favorisées.

Le développement d'autres types de crédits destinés aux TPE et aux petites professions est également nécessaire pour accompagner tout type d'investissement, a-t-il insisté.

"Il faut mettre en place des modes de financement et des mi-

cro-crédits pour les petites activités pour permettre aux petits investisseurs d'accéder à la sphère économique", a-t-il préconisé.

Pour ce responsable, l'amélioration de l'accès au financement notamment pour les TPE et PME nécessite la contribution de l'ensemble des secteurs, des politiques fiscales adaptées, un système de garantie à parfaire et un environnement réglementaire plus adapté.

Un appel partagé par le président de l'ABEF, Boualem Djebbar, qui perçoit le développement du réseau bancaire comme un outil pour favoriser et promouvoir l'inclusion financière.

Il a également considéré que le développement du paiement électronique et la généralisation des nouvelles technologies de communication constituaient également un moyen pour se rapprocher davantage de la clientèle.

APS

ENERGIE

Les marchés mondiaux de gaz naturel, thème d'un workshop international à Oran

Un workshop international intitulé "Marchés mondiaux de gaz naturel : enjeux, stratégies d'acteurs et impacts" se tiendra les 1^{er} et 2 décembre au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed.

Cette rencontre est organisée par l'Ecole préparatoire en sciences économiques, commerciales et sciences de gestion (EPSECG) d'Oran en partenariat avec l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) et le laboratoire de recherches sur les économies euro-méditerranéennes (LAREEM) de l'Université d'Oran, ont indiqué les organisateurs à l'APS.

Plusieurs thèmes seront examinés lors de ce workshop international, sous forme de communications animées par des intervenants nationaux et étrangers. A titre indicatif, durant la première journée, le vice-président du CNES Mustapha Mekideche traitera des "tendances des marchés gaziers internationaux : quels impacts sur les stratégies algériennes".

De son côté, le vice-président de l'AIG Abdelmadjid Attar abordera les facteurs influençant les marchés gaziers et l'universitaire d'Oran Abderrahmane Mebtoul animera une conférence sur la place de l'Algérie au sein des mutations gazières mondiales. Pour sa part, Fard Gasmal de Toulouse University of Economics axera son intervention sur le "pouvoir de marché et régulation : cas des



marchés gaziers européens".

Quant à Senouci Benaboud du LAREEM, animera une conférence intitulée "Les pays exportateurs de gaz naturel : entre ambitions d'un passé récent et défis du présent".

Un invité turc, M. Oktay F. Tanrısever de la "Middle East Technical University" d'Ankara donnera une communication intitulée "Russia's gaz strategy and the activities of Gazprom in neighboring regions around Russia (la stratégie russe du gaz et les activités de Gazprom dans les régions avoisinantes de la Russie). D'autres communications aborderont les marchés et les contrats gaziers à long terme. Dans ce cadre, l'américaine Leslie Palti-Guzman, analyste au "Global Energy and Natural Resources" parlera des marchés de gaz naturel et les tendances à long terme. M. Amor Khelfif du CRÉAD traitera, pour sa part, de "la sécurité des approvisionnements gaziers : retour sur la problématique de l'indexation du prix du gaz".

Dans le même cadre, M. Mohamed Benbouziane et Mme Farah Elias Elhannani du laboratoire de recherche "Monnaie et institutions financières dans le Maghreb arabe" de l'Université

Tlemcen, tenteront une approche sur le lien entre le prix du pétrole et celui du gaz.

Le représentant du ministère de l'Energie Achraf Benhassine parlera de "l'approvisionnement gazier international : tendances et perspectives". L'autre thème à débattre lors de ce workshop international est en relation avec le gaz de schiste et la nouvelle carte des marchés gaziers.

Dans ce cadre, Mohamed Mechraoui, du ministère de l'Energie axera sa communication sur "le gaz de schiste et ses implications sur la sécurité énergétique de l'Algérie à long terme" et Abderrazk Benyoucef de l'Institut algérien du pétrole (IAP) communiquera sur l'impact de l'approvisionnement en gaz non conventionnel sur le lien entre les prix du pétrole et du gaz dans le marché US.

La deuxième journée de ce workshop sera consacrée à l'Algérie. Ainsi, les universitaires d'Oran Bachir Boulenouar et Souhila Cherfi traiteront de la consommation domestique du gaz en Algérie, alors que leur collègue Mostefa Trari Tani donnera une communication sur les hydrocarbures non conventionnels dans le droit algérien.

L'universitaire de Ouargla Mohamed Hamza Bengrina consacrera sa communication à "l'étude d'impact environnemental, facteur de valorisation des ressources gazières de l'Algérie ou entrave bureaucratique?". Le workshop international sera clôturé par une table ronde.

AGROALIMENTAIRE

Finalisation de quatre projets à soumettre à la Commission européenne pour financement

Une quinzaine de projets de recherche et développement dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire ont été identifiés dans le cadre du programme Fawira dont quatre sont prêts à être soumis à la Commission européenne pour financement, a indiqué jeudi un responsable de l'Institut national des recherches agronomiques (INRAA).

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du projet Fawira, un programme de renforcement des capacités en alimentation, agroalimentaire, l'eau et la recherche en Algérie en partenariat avec la Commission européenne. "Nous avons finalisé quatre projets qui sont prêts à être soumis à la Commission européenne dès que celle-ci publiera les appels à proposition des projets compétitifs", a indiqué Ali Ferrah, coordinateur international du projet Fawira lors de la clôture du programme.

Il s'agit, selon le même

responsable, du projet de production des biofertilisants, de l'utilisation des microbdes à des fins industrielles, d'un projet de suivi des rendements par satellite et de l'amélioration de la production d'huile d'olive algérienne.

Concernant l'huile d'olive, le projet vise à améliorer la qualité de ce produit et à trouver des solutions aux problématiques des acteurs en termes de qualité, de récolte, de commercialisation et de marketing. Ce projet porte sur la création d'un cluster (groupement d'entreprises, d'acteurs scientifique et d'institutions) qui travaillent ensemble pour développer l'huile d'olive dans la région de Bouira.

L'objectif visé par ce cluster est de produire une huile d'olive de qualité et conforme aux normes internationales.

"Ce sont des projets concrets avec des opérateurs qui sont prêts à s'investir y compris financièrement", souligne M. Fer-



rah. D'autres projets sont en cours de maturation, a indiqué pour sa part Fouad Chehat, directeur général de l'INRAA, organisme qui coordonne le programme au niveau national. Il s'agit notamment de l'utilisation de microorganismes dans le sol pour permettre la fixation de l'azote afin d'utiliser peu de fertilisants chimiques.

Le projet Fawira vise à apprendre aux chercheurs algériens à monter des projets complexes intégrant des équipes de différentes nationalités. Financé par la

Commission européenne, dans le cadre du 7^e programme-cadre européen (FP7) pour la recherche et le développement technologique, le projet Fawira vise notamment l'identification des besoins et les demandes des entreprises et des acteurs institutionnels dans les domaines de la recherche et développement et de l'innovation, l'identification des idées de projet à développer en partenariat avec le consortium Fawira et les partenaires nationaux, les PME en particulier.

TRANSPORT

L'entreprise Infrafer a consacré 6,50 milliards de DA à l'achat de matériel de réalisation des voies ferrées

L'Entreprise nationale de réalisation d'infrastructures ferroviaires (Infrafer) a consacré 6,50 milliards de DA pour l'acquisition, d'ici à avril 2015, de 28 nouveaux engins de réalisation de voies ferrées, a indiqué son PDG Slimane Bouchama jeudi à Alger.

"Infrafer dispose d'un plan d'investissement de 6,50 milliards de DA pour l'acquisition de 28 machines ultramodernes qui seront utilisées dans la réalisation et la rénovation des voies", a précisé M. Bouchama lors de la présentation du robot de soudage au siège de l'entreprise Rouiba, en présence du ministre des Transports, Amar Ghoul.

"Nous avons passé les commandes auprès des fournisseurs et nous nous attendons à recevoir tout ce nouveau matériel au courant du premier semestre de 2015", a-t-il ajouté. L'utilisation de ces nouvelles machines dans la réalisation des projets ferroviaires à travers le territoire national, permettra à Infrafer de réaliser un gain de temps et de livrer des infrastructures de bonne qualité, selon son premier responsable.

"Le soudage traditionnel permet d'effectuer une opération toutes les 17 minutes en moyenne. Avec ce robot automatisé, que l'Algérie est le deuxième pays au monde à posséder (après l'Autriche), celle-ci est réduite à deux minutes avec une grande performance dans la qualité de réalisation", a-t-il souligné.

Pour la mise en marche du robot de soudage et sa maintenance, une équipe de vingt travailleurs d'Infrafer avait selon lui, reçu une formation en Autriche, dispensée par le fournisseur.

Le plan de charge de l'entreprise Infrafer comporte la réalisation de 750 km de lignes ferroviaires pour un coût global de 32 milliards de dinars.

"La mise en service des nouvelles machines (souduse, locomotive, boureuse, criblante, stabilisateur...) aidera l'entreprise à aller plus vite dans sa construction", a-t-il soutenu.

Après sa présentation au ministre des Transports Amar Ghoul, le robot sera acheminé vers la wilaya de Tissemsilt pour être utilisé dans le chantier de réalisation de la voie ferroviaire Tissemsilt-Bougħzoul, à confié à l'APS le DRH d'Infrafer, Omar Benabdallah.

M. Ghoul, qui a félicité les responsables de l'entreprise pour les efforts engagés dans la modernisation des équipements, a assuré de sa disposition à subventionner toute nouvelle équisition de matériel, tout en leur rappelant l'ampleur de la tâche qui les attend.

"Nous vous encourageons à poursuivre cet effort de rénovation de matériel. Des projets importants vous attendent. A moyen terme, nous allons pouvoir disposer de 12.500 km de lignes ferroviaires électrifiées et modernisées", a dit M. Ghoul qui a insisté sur le volet formation afin d'arriver à maîtriser le fonctionnement de ces équipements et leur maintenance.

La société nationale des transports ferroviaires (SNTF) indique sur son site internet qu'elle exploite un réseau ferré de 3.854 km et "avec le programme d'extension et modernisation de ses lignes, la SNTF disposera d'un réseau de 10.000 km à l'horizon 2015."

"Nous sommes fiers du niveau de développement atteint par Infrafer. L'effort de modernisation doit être maintenu afin d'occuper la position de leader dans son domaine au niveau national et régional", a-t-il souligné, précisant que les 28 machines commandées seront toutes acquises d'ici "avril prochain". Le ministre a également instruit les dirigeants de l'entreprise de réfléchir à une nouvelle organisation interne "qui prendra en compte son développement" tout comme il a insisté sur la nécessité pour Infrafer de disposer de son propre bureau d'ingénierie.

Née de la restructuration en 1986 de la SNTF, Infrafer est chargée principalement de la réalisation des grands travaux d'infrastructures ferroviaires, leur entretien et leur rénovation.

Elle réalise actuellement les projets de nouvelles voies Tissemsilt-Bougħzoul (139 km), Mécheria-E Bayadh (130 km), Mécheria-Béchar (140 km), Touggourt Hassi Messaoud (154 km) notamment, selon un document de l'entreprise remis à la presse.

APS

BÉJAÏA

Arslan-B

Tant les axes routiers, la voie ferrée et le barrage de Tichi Haf sont devenus, ces derniers temps, des «otages» potentiels...

Et cette nouvelle forme de «prise d'otages» tend, hélas, à devenir endémique dans la région, la population de 52 communes (et 23 concernant l'AEP à partir du barrage de Tichi Haf) prise en tenailles dans ses perception et jugement du phénomène entre le caractère légitime des revendications «rurales», d'une part, et le caractère répréhensible du «modus» de revendications.

Jusqu'à quand ? La commission interministérielle dépêchée, apparemment, de toute urgence par Alger à Béjaïa mercredi 26 novembre 2014 comprenait de hauts cadres des ministères de l'Energie et des mines et de l'Intérieur.

En conclue des heures durant depuis le début de matinée jusqu'en fin d'après-midi (mercredi) avec des élus locaux APC, APW, wali et des parlementaires de la région, ladite commission ainsi pu prendre la température socio-économique de la région, notamment sous l'angle de l'éventail de revendications de populations (notamment rurales ou semi-rurales) à l'origine des fermetures de routes et autres «prises d'otages d'infrastructures ou de points sensibles».

«L'eau et le robinet», le gaz de ville, l'électricité ou encore la réfection de routes et chemins...Tant et tant d'exigences somme toute certes légitimes, indéniablement, mais souvent exprimées de façon «gauche» et fort préjudiciable à

la collectivité elle-même. Excédée, la population l'est assurément et pour cause : C'est, en effet, la seconde fois en l'espace d'à peine un mois qu'au motif de réussir à faire aboutir rapidement leurs revendications (travaux de réfection de conduite d'ADE dégradée) des habitants d'une localité sise dans la commune d'Abkou (Ichikar) ont « pris en otage » le barrage de Tichi Haf, dont l'accès, bien que point sensible par excellence et stratégique de surcroît, est désormais facile, n'importe qui pouvant, de ce fait en fermer ou ouvrir les vannes selon son vouloir.

«Un moyen de revendiquer, de faire pression efficace !» ont ainsi commenté certains citoyens franchement irresponsables...La distribution de l'eau a certes été rétablie mais seulement au bout de plus de 48 h de «sécheresse» des robinets et autres agréments.

L'impunité ayant caractérisé la première tentative (réussie) n'a forcément fait qu'encourager la récidive.

Même attitude des autorités vis-à-vis des «coupures de routes», «par souci de ménager des citoyens certes en droit de revendiquer leur «dû en équipement et développement» ? La pédagogie dans ce type de situations de véritables prises d'otages et de chantage en fait imposé à toute une population (23 communes privées d'eau, deux, trois jours durant...) est un coup d'épée dans...l'eau, «elle ne paye pas, elle encourage à récidiver... commentent de nombreux citoyens de la vallée.

Pour rappel, outre des désagrégements susceptibles d'être la fatale étiologie d'accidents vasculaires, pourquoi pas, ou d'impossibilité d'évacuer à temps un blessé ou une femme enceinte, il y a, également, des dommages



collatéraux d'ordre économique.

Ainsi, par exemple, l'EPB (Entreprise portuaire de Bejaïa) affirme enregistrer une perte seche de 0,2 millions de DA/h à chaque fermeture «revendicative» de routes (Béjaïa-Alger, Béjaïa-wilaya limitrophes de l'Est...).

Et l'on ne cesse d'innover : tout récemment, (dimanche 28 et lundi, mardi 29 et 30 septembre 2014) c'est le tronçon de la voie ferrée situé au niveau de Boudjellil (88 km à l'ouest de Béjaïa) qui a fait l'objet d'une obstruction volontaire par des habitants d'un village de la région (Tighilt n'Bagou) revendiquant le branchement de leurs foyers (une cinquantaine) au réseau local d'électricité publique...Et ceci pour la seconde fois !(La première obstruction de la voie ferrée ayant eu lieu en début de l'année 2014 pour les mêmes raisons) Les élus de l'APC de Boudjellil affirmaient alors que leurs démarches auprès de la direction de l'énergie et des mines afin que le branchement des

foyers en question fût pris en charge étaient restées sans suite.

D'où la deuxième fermeture de la voie ferrée. Résultat : pas de départ vers Alger, ni d'Alger vers Béjaïa et sept wagons de céréales ont failli pourrir sur la voie ferrée «fermée».

Il y a excès...de part et d'autre, d'autant qu'une opération de branchement ne doit certainement pas se chiffrer en milliards de DA ! Mais quand bien même la plupart des revendications sont justifiées et légitimes, il faut bien mettre un terme à ces «prises d'otages» car au train où vont les choses, certains inconscients sont, demain, capables de couper l'énergie à Sonelgaz et même d'interdire l'accès aux services d'urgences des hôpitaux...Ce nouveau type de «prise d'otages» tend, hélas, à devenir un phénomène endémique, dans la région, notamment, où il a d'ailleurs vu le jour pour la toute première fois. Lors de cette rencontre avec les élus (locaux APC et APW en

présence du wali), les membres de la commission interministérielle ont donc pris acte des doléances desdits élus, souhaitant, entre autres vœux, une révision à la hausse du budget communal qui, actuellement, est de 0,28 milliards de DA au titre de PCD (Plan communal de développement), et ce afin de permettre une prise en charge plus effective et tout aussi diligente et efficace d'exigences en matière d'équipement et autres travaux, surtout en zones rurales et semi-rurales. Le raccordement au gaz naturel, par exemple, est-il admis, ne dépasse pas les 40 %, à l'heure présente, sur l'ensemble du territoire de la wilaya. A ce propos, le cadre représentant le ministère de l'énergie a pris l'engagement de débloquer l'enveloppe nécessaire pour la réalisation des projets inclus dans la 3ème tranche du programme quinquennal. Est-ce enfin la paix ?

A. B.

BLIDA/ CANCER Plus de 7000 malades pris en charge en 9 mois

Belhadj Ahmed

Lors du Forum organisé jeudi dernier par l'association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida, M. Said Belaid, directeur de l'Établissement spécialisé en matière de lutte contre le cancer de Blida, a indiqué qu'en matière de rendez-vous et de la prise en charge des patients dans le cadre de la radiothérapie et de la chimiothérapie, le problème ne se pose plus. Tout en affirmant que depuis quelques mois déjà, les rendez-vous ne dépassent pas les cinq jours, «Au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, 7280 patients ont été pris en charge dans le cadre de l'hôpital du jour dont 817 pour la radiothérapie et 1750 par le service d'hématologie. A travers ces chiffres, il est constaté que d'importants efforts sont entrepris par cet établissement qui continue à gagner en qualité de soin. Crée en 1989, avant de bénéficier d'une totale autonomie en 1995, le centre de lutte contre le

cancer de Blida, dispose de 183 lits pour ses quatre services dont, l'oncologie, la radiothérapie, l'hématologie. En abordant le volet des équipements, le directeur de cet établissement, que pour chaque équipement acquis le personnel concerné devait bénéficier d'une formation non seulement pour son installation, mais aussi pour son fonctionnement. Toujours dans ce même volet, le directeur du centre affirme que vu l'expérience acquise, le centre de Blida constitue une plate forme en matière de formation pour les unités nouvellement mise en service, tout en soulignant que malgré cela, plusieurs patients continuent à se présenter au centre de Blida pour être pris en charge. L'interlocuteur souligne que dans le cadre des efforts entrepris par la tutelle, le centre a bénéficié d'importants moyens sophistiqués dont deux accélérateurs pour la radiothérapie, et des équipements pour le service d'anatomie afin d'éviter aux malades d'aller chez le privé pour effectuer les analyses nécessaires.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE BOURA-BÉJAÏA Déblocage, enfin ! Vitesse de croisière

Sur le trajet Béjaïa-Amizour, notamment à partir de l'entrée de la commune de Tala Hamza et encore sur plus de 500 mètres plus loin, les usagers de la route, véhicules (ou à pied) se réjouissent de voir un spectacle de branle-bas de combat sur les bas côtés de la route, impliquant des dizaines d'ouvriers et divers engins et autres camions, certains portant des inscriptions en chinois. C'est une partie de l'impressionnant chantier de la pénétrante autoroutière Bouira-(Ahnif)-Béjaïa. A Boudjellil, l'entreprise chinoise CRCC a procédé au bitumage d'un tronçon d'une longueur de 200 m. Il s'agirait, selon le directeur des travaux publics, d'une planche d'essai dont le but est de vérifier la qualité des enrobés spécifiques devant répondre à des normes internationales ». On apprend également, vo-



let «oppositions», ces oppositions qui avaient quasiment paralysé le projet, que plus de 90 % d'entre celles-ci sont enfin définitivement levées, une solution tout à fait satisfaisante pour toutes les parties ayant été dégagée. (Nous ne connaissons pas le nouveau prix du m² consenti par les pouvoirs publics mais ce qui est sûr c'est que celui-ci a fini par agréer la plupart des propriétaires terriens ex-opposants. (Pour rappel, nous savons qu'à Alger, dans le dossier des barrages devant alimenter la capitale, le Wali aurait déclaré que les familles refusant l'expropriation allaient bénéficier de 05 millions de centimes le mètre carré, ce qui a abouti à un ac-

cord entre ces familles et l'Etat). Ce qui augure une meilleure cadence des travaux, déjà qu'actuellement le taux d'avancement satisfait pleinement. L'on fait savoir, à ce propos, qu'environ 50 km de route compris dans le cadre de ce projet sont d'ores et déjà terrassés. C'est gagné !

A. B.

ORAN 105.500 logements tous types confondus en cours de réalisation

Plus de 105.500 logements, tous types confondus, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès du wali.

Invité du "Forum des citoyens" du groupe de presse "Ouest tribune", Abdelghani Zaâlène a indiqué que 105.578 logements, toutes formules confondues, entrant dans le cadre du quinquennat actuel, sont en cours de réalisation dans les différentes communes de la wilaya.

Pour la formule logement public locatif (LPL) qui compte quelque 53.248 unités, 44.990 sont en cours de réalisation et 1.082 sont en voie de lancement, selon le même responsable.

Pour les autres formules, il a cité 11.000 logements sociaux participatifs (LSP), 10.000 de type AADL, 8.956 logements promotionnels aidés (LPA) et 13.000 logements publics promotionnel (LPP) en cours de réalisation.

Mettant en exergue les moyens mis en place par l'Etat pour la résorption de l'habitat précaire, il a avancé le chiffre de 41.000 "baraqués" qui défigurent encore le visage d'El Bahia.

Concernant le vieux bâti, le responsable a jugé le rythme des travaux de réhabilitation "plus ou moins lent", faisant remarquer que trois entreprises seulement se chargent de cette opération, "ce qui explique cette lenteur", selon lui.

Il a ajouté que 600 immeubles sont programmés pour cette opération, signalant cependant que l'enveloppe financière disponible actuellement "ne peut couvrir que la réhabi-



litation de 300 immeubles".

Pour ce qui est de la régularisation des lotissements dans la wilaya ne disposant pas d'actes de propriété, le wali a indiqué que, sur près de 34.607 dossier déposés au niveau de la commission créée à ce effet et composée de représentants de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et de l'administration, 24.764 actes ont été établis et 12.201 sont en voie de l'être.

A bordant le volet du transport, M. Zaâlène a souligné que plusieurs projets sont inscrits pour la décongestion de la capitale de l'ouest du pays, notamment le 5^e périphérique, l'élargissement de certains axes routiers, la création de parkings à étages et la concrétisation du projet du métro d'Oran et celui d'extension du tracé du tramway.

A ce propos, il a indiqué que les études ont été finalisées pour les trois extensions prévues, qu'un avis

d'appel d'offres a été lancé et que les soumissionnaires ont retiré les cahiers de charges.

En matière de tourisme, la wilaya compte actuellement plus de 30 projets appelés à augmenter la capacité d'accueil des infrastructures hôtelières à plus de 20.000 lits.

La wilaya d'Oran compte actuellement, selon M. Zaâlène, 4 hôtels de 5 étoiles, 5 établissements hôteliers de 4 étoiles et 18 de 3 étoiles pour une capacité d'accueil globale de 14.000 lits.

Sur le plan sportif, il a rappelé que la ville d'Oran est candidate pour l'organisation des Jeux méditerranéens 2021, soulignant que toutes ses infrastructures sportives dont le complexe sportif de Belgaïd, seront au rendez-vous dans le cas où l'Algérie serait retenue pour l'organisation de la coupe d'Afrique des nations de football 2017.

UNIVERSITÉ

La recherche scientifique et ses applications industrielles en débat le 2 décembre à Oran

La recherche scientifique et ses applications industrielles seront au centre d'une rencontre internationale prévue le 2 décembre à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a-t-on appris jeudi auprès du responsable de la communication de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette rencontre constitue la 3^e Conférence internationale sur les matériaux et les structures composites (CIMSC), a précisé M. Maamar Boudiaf, soulignant que l'objectif est de "promouvoir la recherche académique à l'effet de mieux répondre aux attentes du secteur industriel".

Plusieurs chercheurs algériens et étrangers sont atten-

dus à cette manifestation scientifique qui sera axée sur "les nouvelles innovations dans les matériaux composites", a-t-il indiqué à l'APS.

Les matériaux composites sont, par définition, constitués d'éléments aux propriétés différentes, dont l'assemblage confère de hautes performances physiques et mécaniques au produit obtenu.

Ces types de matériaux trouvent leurs applications dans divers domaines comme l'aéronautique, la technologie spatiale, la construction navale, la biomécanique, le transport et le génie civil.

La rencontre est initiée par plusieurs laboratoires de recherche de la Faculté de génie mécanique de l'USTO-

KHENCHELA

500 logements sociaux distribués le mois prochain à El Hamma

Un ensemble de 500 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la daïra d'El Hamma (Khencela), dans le courant du mois de décembre, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya.

Le quota de logements sociaux se répartit sur les communes d'El Hamma (300 unités) de Baghaï et de Tamza, selon la même source qui a souligné que les recours introduits par les personnes ne figurant pas sur la liste des attributaires, "peu nombreux, au demeurant" seront examinés "sous peu, avant la remise des clefs aux bénéficiaires".

Les trois communes de la daïra d'El Hamma bénéficieront également de lotissements pour la construction de plus de 1.000 logements individuels destinés à des citoyens n'ouvrant pas droit au logement social, a-t-on encore indiqué de même source.



AÏN TÉMOUCHENT

80% des créateurs de micro-entreprises sont des diplômés de la formation professionnelle

Près de 80% des créateurs de micro-entreprises à Ain Témouchent sont des diplômés de la formation professionnelle, a indiqué jeudi le chef de service de formation de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

Une étude effectuée par le service de la formation a démontré qu'environ 80% des fondateurs de micro-entreprises au niveau de la wilaya proviennent du secteur de la formation professionnelle, a ajouté Kaddour Mouffok Zenaguil.

Ce constat résulte des mesures d'accompagnement initiées par le ministère de tutelle et concrétisées sur le terrain par la DFEP de la wilaya, tant auprès des stagiaires depuis le début de leur formation, qu'à l'égard des différents dispositifs d'emplois des jeunes, a-t-il encore souligné à l'APS.

La première étape d'accompagnement est basée sur la sensibilisation des stagiaires tout au long de leur formation, pour réfléchir à la création de micro-entreprises répondant à leur besoins et penchants.

La seconde phase concerne le rapprochement des diplômés accompagnés par le service de formation des dispositifs d'emplois, à l'instar de l'ANSEM, la CNAC et autres DAIP.

"Nous les aidons, dans ce sens, dans la constitution des dossiers réglementaires et leur dépôt", a déclaré le même responsable soulignant que des formations sont également assurées dans ce cadre pour faciliter, aux jeunes promoteurs, la gestion de leurs micro-entreprises. Cette situation a contribué à l'encouragement des jeunes à se rapprocher des établissements de formation professionnelle, en vue de décrocher un diplôme susceptible de leur ouvrir la voie vers un poste de travail, a fait savoir Kaddour Mouffok Zenaguil.

Lors de la dernière rentrée professionnelle de septembre 2014, pas moins de 4.000 inscrits ont été dénombrés entre les différents modes de formation (résidentielle, apprentissage, femmes au foyer, ...). La DFEP de la wilaya y avait procédé à l'ouverture de 4.727 postes de formation, a-t-on rappelé. A signaler que la même direction a enregistré, dernièrement, la sortie de 1.660 diplômés de la formation professionnelle des différents établissements de formation de la wilaya.

EL-BAYADH

Une production de plus de 14.000 quintaux d'olives en 2014

Une production de plus de 14.000 quintaux d'olives a été réalisée cette année à travers la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Un rendement de 5 quintaux à l'hectare, jugé "positif", a été atteint cette année, traduisant un "bon qualitatif" dans la filière oléicole, comparativement à l'an dernier où avait été enregistrée une production de 5.500 quintaux, a indiqué le directeur du secteur, Ramdane Haimoudi. La superficie oléicole productive est estimée à 600 ha, sur les 4.730 ha consacrés à cette activité agricole stratégique dans cette wilaya, a-t-il ajouté. Les niveaux de production d'olives, de différentes variétés, ont ainsi connu une hausse "sensible", au fil des ans, à la faveur du succès de l'introduction de l'expérience oléicole dans plusieurs régions de la wilaya d'El-Bayadh, à l'instar des communes de Labiod Sidi Cheikh, Boussemghoune et Chellala, aux conditions naturelles favorables à la plantation de l'olivier, un arbre résistant à l'aridité du climat, a fait savoir le DSA. En dépit de cette bonne production, se pose cependant de plus en plus, et avec acuité, le problème de l'absence d'huilerie dans la wilaya d'El-Bayadh, contraignant ses oléiculteurs à s'orienter vers celles des vilayats voisines, dont Djelfa et Saïda. Le directeur des services agricoles a, néanmoins, fait état du règlement prochain de cette problématique, avec la réception d'un dossier d'investissement pour la réalisation d'une huilerie dans la commune de Boualem, qui a d'ailleurs reçu l'accord de principe. L'investisseur concerné devra bénéficier d'un financement de 4 millions DA, dans le cadre du programme de soutien agricole, pour la concrétisation de son projet, le premier du genre à travers l'ensemble de la wilaya d'El-Bayadh, selon le même responsable.

APS

EL ATTAF

La BMPJ saisit 464 bouteilles alcoolisées

Salim Ben

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illégale des boissons alcoolisées dans le milieu urbain de la wilaya, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire d'El Attaf ont saisi au cours de cette semaine 464 bouteilles alcoolisées au niveau du lieudit Oued Bougħbal dans la commune d'El Attaf.

L'opération a été exécutée suite à des informations faisant état de la vente illégale de ces produits dans des lieux fréquentés par des personnes douteuses. Les policiers ont réussi à saisir 464 bouteilles, alors que le marchand a réussi à prendre la fuite. Les enquêtes menées par les services concernés ont révélé que la quantité des boissons alcoolisées saisie était mise à la commercialisation sans autorisation, les recherches sont en cours pour arrêter cette personne.

**FAUT FIDÈLE, VRAI ESCROC
Il venait à la mosquée pour voler des chaussures**

Le voleur des chaussures dans les mosquées vient d'être arrêté par les services de sécurité de la daïra de Miliana après avoir volé plusieurs paires de chaussures dans différentes mosquées de la ville. Le faux fidèle, apparemment bien au courant des horaires et des habitudes des fidèles profitait de la prière en commun pour voler des chaussures puis les revendre pour quelques sous. Une situation embêtante, assez pour que les responsables de la mosquée mettent en place une surveillance renforcée qui a permis d'arrêter le voleur par la police.

L'arrestation a eu lieu suite au vol d'une chaussure de sportif au niveau d'une mosquée à Miliana, le faux fidèle âgé de 44 ans a été identifié et arrêté par la police qui l'a suivi et identifié. Il a été mis sous mandat de dépôt par le procureur général auprès du tribunal de Miliana avant-hier.

S. Ben

HIER À 23H10

Secousse tellurique de 3,6 enregistrée dans la wilaya de Blida

Une secousse tellurique de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 23h10 dans la wilaya de Blida, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à trois km au Nord-Ouest de Hammam Melouane dans la wilaya de Blida.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Saisie de 19 kg de kif traité à Tlemcen

Plus de 19 kg de kif traité ont été récupérés dernièrement par la Gendarmerie nationale dans les wilaya de Tlemcen, indiquait hier un communiqué de ce corps de sécurité. "À Tlemcen, les gendarmes de la brigade de Maghnia ont récupéré un sac en plastique renfermant 19,5 kg de kif traité, abandonné près d'une habitation en cours de réalisation à Maghnia", précise la même source. Par ailleurs, dans la wilaya de Laghouat, les gendarmes de la brigade d'El-Assafia ont interpellé, au niveau de la zone de Merigha, commune de Laghouat une personne à bord d'un véhicule en possession de 48 comprimés et huit (08) flacons de psychotropes de différentes marques", ajoute la même source.

BORDJ EL KIFFAN

Il tue sa fiancée : 15 ans de réclusion criminelle

Le 25 octobre 2013, des citoyens découvrent un cadavre de sexe féminin. Aussitôt alertés, les services de police et les éléments de la Protection civile se rendent sur les lieux.

A.Ferrag

Le corps de la victime est évacué vers l'hôpital et une enquête est ouverte pour élucider cette affaire et identifier l'auteur de ce meurtre horrible. En ce jour fatidique, une dispute éclate entre l'assassin et la victime, Hassina qui le trompe avec son voisin. Aveuglé par la colère, il frappe aveuglément sa fiancée avec une barre de fer la laissant gisant dans une grosse mare de sang. Son forfait macabre accompli il fuit. Lamin âgé de 33 ans un voisin de la



défunte, fait vite l'objet de soupçon. Il est arrêté quelques jours plus tard. Il nie d'abord les faits qui lui sont reprochés devant le tribunal criminel d'Alger.

En ce mois de novembre 2014, il reconnaît ensuite avoir tué Hassina âgée de 26 ans, mais nie avoir prémedité son acte. En outre l'expertise médicale a établi que le jeune homme était en possession de toutes ses facultés mentales et qu'il ne présentait aucun déséquilibre au moment des faits.

Le représentant du ministère public, requiert la peine capitale en vertu des ar-

ticles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal. L'avocat de la défense essaye tant bien que mal de requérir l'accusation d'homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens. Lamine est accusé de coup et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner et demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

Après délibérations, la cour accorde les circonstances atténuantes à l'accusé, qui écope d'une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

JUSTICE

Appel à la révision des dispositions relatives à l'incrimination de la personne morale

Des intervenants à la conférence sur "la responsabilité pé nale des personnes morales" qui s'est tenue jeudi à Alger, ont appelé à la révision des dispositions juridiques relatives à cette question car la loi actuelle comporte, selon eux, des ambiguïtés quant à la définition de la responsabilité pénale de ces parties. L'ancien conseiller à la Cour suprême Ahcène Bouskia a précisé à ce propos que la responsabilité pénale introduite dans le code de procédure pénale algérien depuis 2004, comporte des ambiguïtés, précisant qu'"il n'y a pas de textes clairs identifiant clairement la personne concernée".

Il a ajouté que l'inexistence d'un texte clair à ce sujet empêche la poursuite en justice de certaines sociétés qui

échappent à la responsabilité, à l'instar du secteur des Douanes dont le code ne prévoit pas cette clause".

Le directeur général du centre de recherches juridiques et judiciaires Ahmed Chaffi a souligné que la solution est de clarifier les textes existants pour faciliter la mission du juge. L'Algérie a introduit le principe de la responsabilité pénale de la personne morale dans le code de procédure pénale le 10 novembre 2004, conformément à l'article 51 bis de cette loi. Cette disposition intervient suite aux développements qu'a connus la société algérienne notamment dans le domaine économique après une intensification de l'activité des entreprises économiques et commerciales.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Sit-in des médecins et personnel de l'hôpital Bouzidi Lakhdar contre l'insécurité

Mouad B.

Médecins spécialistes, généralistes, infirmiers, administrateurs et agents ont répondu à l'appel des syndicats à savoir le conseil médical, le syndicat des médecins et celui des paramédicaux qui se sont réunis tout dans la matinée du jeudi suite au saccage du service des urgences de l'hôpital Bouzidi Lakhdar de Bordj Bou Arreridj, par des proches de une victime. Les protestataires dénoncent ces formes d'agression répétées dans cet hôpital devant le silence des responsables du secteur de la santé et des services de sécurité, et ils

ont décidé que ce n'est qu'une première étape, la prochaine fois il faut aller plus loin avec ces agresseurs qui viennent soi-disant se faire soigner pour devenir agressifs contre le personnel médical et paramédical pour un manque de quoi que ce soit, dont ces fonctionnaires à la blouse blanche n'ont aucune responsabilité. Ils demandent aussi aux autorités compétentes de leur assurer une sécurité pendant l'accomplissement de leur tâche, comme ils sollicitent l'intervention immédiate et automatique des forces de l'ordre lors d'une agression par un mauvais visiteur aux différents services contre le personnel de l'hôpital.

ORAN : saisie au port d'une importante quantité d'amorces pour fusil

Une importante quantité d'amorces pour fusil transportée par un passager venant de Marseille a été saisie par les douaniers du port d'Oran, a-t-on appris jeudi de la chargée de la communication des douanes de la wilaya d'Oran. La saisie a été opérée, mercredi, lors du traitement des passagers venant de Marseille à bord du car-ferry El Djazaïr 2. Le fouille du véhicule de ce voyageur, un algérien vivant à l'étranger, a permis la découverte de 5.000 amorces pour fusil de marque Chedito, 80.000 amorces pour fusil à baguette de marque "Dynamite Nobel", 5.000 autres pour fusil à baguette N° 1081 et 6,5 kilos d'amorces pour fusil, ajoute-t-on de même source. Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire, précise la même responsable.

BARBACHA BEJAIA

Fini, enfin, la bouteille de gaz pour 4456 foyers !

Ce samedi, en effet, 4456 foyers de la daïra de Barbacha à Bejaïa ont enfin pu bénéficier de l'arrivée de la bouteille de gaz pour leur foyer.



Le projet de raccordement naturel, une fois l'opération de raccordement achevée. Le projet vient d'être lancé au bénéfice de deux communes de cette daïra, à savoir Barbacha (chef-lieu de daïra) et Kendira. L'opération de raccordement concerne 3145 familles à Barbacha même, et 1311 autres foyers de la commune de Kendira. Elle s'inscrit dans le cadre de la 2^e tranche du programme quinquennal 2010-2014 et aura nécessité une enveloppe d'un milliard de DA.

AB

APS

ROYAUME-UNI

Cameron pour de nouvelles restrictions envers les immigrés en provenance de l'UE

Le Premier ministre britannique, David Cameron, doit annoncer vendredi de nouvelles mesures pour limiter l'accès aux prestations sociales des immigrés en provenance de l'Union européenne (UE).

M. Cameron va plaider, dans un discours dont les grandes lignes ont été dévoilées dans la nuit, pour un délai de quatre ans avant que les immigrés puissent toucher à certaines avantages, comme le crédit d'impôt ou le logement social.

D'autres pistes évoquées ces dernières semaines, comme instaurer un plafond sur le nombre d'immigrés, ont en revanche été abandonnées.

Les conseillers du Premier ministre conservateur craignent qu'une telle mesure soit inapplicable en l'état car non conforme au principe de libre-circulation des personnes en Europe.

«Mon objectif est simple: rendre notre système d'immigration plus juste et freiner l'afflux exceptionnellement élevé d'immigrés venus du reste de l'UE», doit dire M. Cameron vendredi. Pour M. Cameron, ces li-



mitiations sont «une nécessité absolue» si le Royaume-Uni veut rester dans l'Union européenne. Il a promis, en cas de victoire aux élections générales de mai prochain, la tenue d'un référendum en 2017 sur une sortie de l'UE qu'il veut réformer au préalable. «Si je réussis, je vais m'efforcer pour un maintien de notre pays au sein d'une UE réformée.

Mais si nos préoccupations tombent dans l'oreille d'un sourd et si nos relations avec l'UE ne reposent pas sur un meilleur équilibre, alors évidemment je ne peux rien exclure», devait-il souligner. Ces déclarations

interviennent au lendemain de la publication des derniers chiffres de l'immigration accueillis comme un nouveau camouflet à six mois des élections générales.

Le parti conservateur s'était fixé pour objectif de limiter le solde migratoire à 100 000. Or jeudi, l'Office National des Statistiques a révélé une envolée de 39% du solde positif migratoire entre juin 2013 et juin 2014, à 260 000 personnes.

Plus de la moitié des 583 000 nouveaux arrivants sur cette période sont des citoyens de l'un des 27 pays partenaires de l'UE.

CHINE

Mort d'un pilote dans le crash d'un avion dans le nord-ouest

Un pilote blessé dans le crash d'un petit avion survenu jeudi au cours d'un entraînement dans la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest) est décédé, ont indiqué vendredi les autorités locales. L'avion a percé des lignes électriques à haute tension dans le village de Chendaliang

de Hengshan, causant de graves blessures à l'un des pilotes qui décéda par la suite à l'hôpital, a précisé un porte-parole du gouvernement du district de Hengshan.

Le crash n'a fait aucun dégât matériel ou victime au sol.

Un glissement de terrain fait six morts dans le sud-ouest du pays

Six personnes ont péri lors d'un glissement de terrain survenu jeudi dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), ont annoncé les autorités locales.

La police de la ville de Baoshan a été informée que six personnes étaient décédées dans l'arrondissement de

Longyang après avoir été ensevelies dans un glissement de terrain, a déclaré jeudi soir le département de l'information de l'arrondissement dans un communiqué.

Une enquête sur la cause de cet incident est en cours, selon les autorités locales.

L'ONU déclare l'urgence dans la ville de Gaza après de violentes intempéries

L'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (Unrwa) a déclaré l'urgence dans la ville de Gaza après deux jours de violentes intempéries dans ce territoire dévasté par l'agression israélienne cet été.

«Des centaines d'habitants des secteurs inondés autour du bassin de récupération des eaux de pluie de Cheikh Radwane (au nord de la ville de Gaza) ont dû abandonner leurs maisons», a indiqué l'Unrwa.

L'agence, qui ne déplore dans l'immédiat aucune victime, a indiqué qu'elle fournissait aux municipalités touchées «une aide d'urgence en fioul, eau et équipements médicaux».

Le directeur des opérations de l'Unrwa pour Gaza, Robert Turner, s'est dit «très inquiet d'intempéries aussi violentes si tôt dans la saison et dans la foulée des destructions sans précédent» laissées par la guerre.



Environ 30% des habitations ont été endommagées ou détruites par la guerre et 100 000 personnes sans toujours sans toit trois mois après le cessez-le-feu, qui a mis fin à 50 jours d'agression israélienne.

Alors que la reconstruction de l'enclave palestinienne n'a pas en-

core commencé, les Gazaouis craignent maintenant l'arrivée de l'hiver. Peu de matériaux de construction sont entrés à Gaza depuis que l'ONU a aidé Israéliens et Palestiniens à trouver un accord sur un allégement du bloc israélien envers ce territoire.



FRANCE

Intempéries : un mort et trois disparus

Une femme a été retrouvée morte et trois personnes, dont une mère et sa fille, étaient portées disparues jeudi soir à La Londe-les-Maures (Var), après de violentes intempéries, selon la préfecture du département, l'un des 13 en vigilance orange en France.

Dans la petite ville située entre Hyères et le Lavandou, des équipes de plongeurs menaient jeudi soir au bord d'un cours d'eau, le Maravenne, des recherches pour retrouver d'éventuels disparus, après des témoignages rapportant notamment qu'une voiture avait été emportée par les eaux, selon l'AFP.

Le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a évoqué un bilan «pour l'heure stabilisé» faisant état d'un décès et trois personnes portées disparues.

La victime est une femme de 68 ans, qui n'était pas originaire du Var, a précisé la préfecture du Var dans la nuit de jeudi à vendredi. Parmi les trois personnes disparues figurent une mère et sa petite fille, a-t-on également précisé.

Au total, Météo-France a placé jeudi soir 13 départements en alerte orange pour les risques d'inondations associées à de fortes précipitations.

GUINÉE

Des tests de détection rapide du virus Ebola expérimentés prochainement

Des tests de détection du virus Ebola qui ne prendraient qu'un quart d'heure seront expérimentés prochainement par des chercheurs en Guinée, un des pays les plus touchés par l'épidémie, ont annoncé vendredi le gouvernement britannique et la fondation caritative Wellcome Trust qui financent l'initiative.

Mis au point par l'Institut Pasteur de Dakar, le test est six fois plus rapide que les tests actuellement utilisés, précisent l'organisation et le département britannique d'aide au développement dans un communiqué commun.

«Un test fiable de 15 minutes qui pourrait confirmer des cas d'Ebola serait un outil efficace pour gérer l'épidémie d'Ebola, permettant l'identification, l'isolement et le traitement des patients dès que possible», a déclaré une responsable de Wellcome Trust, Mme Val Snewin.

Les tests sont conçus pour être utilisés dans des dispensaires ruraux où l'électricité et les systèmes de réfrigération font souvent défaut, a-t-elle précisé, alors que les tests actuels, basés sur la détection génétique du virus, prennent en moyenne un peu plus de deux heures et doivent être pratiqués exclusivement en laboratoire.

Les nouveaux tests «pourront quadrupler le nombre de tests auxquels on peut procéder chaque jour et faciliter la lutte contre la propagation d'Ebola», a ajouté le secrétaire au Développement international Justine Greening, citée dans le communiqué.

Des tests rapides sont actuellement en cours de développement dans plusieurs pays, notamment au Japon et aux Etats-Unis. En octobre, des chercheurs français du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) avaient également développé un test de diagnostic rapide en moins de 15 minutes.

Ebola a fait près de 5.700 morts, pour l'essentiel dans trois pays d'Afrique de l'Ouest. La Guinée d'où est partie l'épidémie a enregistré 1.260 morts au 23 novembre, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé.

APS

DU YAOURT CONTRE LE DIABÈTE DE TYPE 2

Une étude scientifique américaine publiée aujourd'hui affirme qu'une consommation importante de yaourts pourrait réduire le risque de diabète de type 2. « Un yaourt par jour éloigne le diabète de type 2. » Telle pourrait être la devise de la nouvelle étude scientifique américaine publiée ce jour dans le British Medical Journal Medicine.

« Nous avons constaté qu'une hausse de la consommation quotidienne de yaourts était associée à un risque réduit de diabète de type 2, alors que les autres types d'aliments du quotidien ne changeaient rien à ce risque », assure le Docteur Frank Hu, un des sept auteurs de l'étude.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont compilé et comparé les résultats de trois grandes études, regroupant les données médicales et les habitudes de vie de 194 458 professionnels de santé, dont des dentistes, des infirmiers, des pharmaciens, des pédiatres ou encore des vétérinaires. Tous ces individus ont rempli un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires au début de l'étude, et ont été suivis tous les quatre ans. Au début de l'enquête, aucun des participants n'avait de diabète, de maladie cardio-vasculaire ou de cancer.

18% de risque en moins avec 28g de yaourt par jour

À la fin du suivi, 15 156 cas de diabète de type 2 ont été répertoriés. Les scientifiques ont ensuite analysé les consommations individuelles de fromage, de lait écrémé, de lait entier et de yaourt. Après avoir ajusté leurs résultats en fonction de l'âge et de l'IMC des patients, les chercheurs ont



constaté que la consommation de yaourts diminuait le risque de diabète de type 2. Manger 28 grammes de yaourts par jour réduirait ainsi le risque de diabète de type 2 de 18% par rapport à une alimentation sans yaourts. Selon la communauté scientifique,

ce serait la présence de calcium, de magnésium ou de certains acides gras dans le yaourt qui provoqueraient cet effet positif, à moins que cela ne soit dû aux bactéries probiotiques qu'il contient.

Le yaourt compatible avec un mode de vie sain

« Ces conclusions indiquent que le yaourt peut être incorporé à un régime alimentaire sain, rassurent les auteurs, à condition de ne pas rajouter de sucre. »

Cependant, des études cliniques seront nécessaires pour examiner plus précisément les effets de la consommation de yaourt, comme la consommation de probiotiques sur la masse corporelle et sur l'insulino-résistance des diabétiques. »

Menée sur un échantillon de professionnels de santé peu représentatif de la population, l'étude gagnera à être étendue et précisée, pour établir précisément le lien existant entre yaourts et diabète. Interrogé par la presse anglo-saxonne, le Dr Alasdair Rankin, de la fondation Diabète UK, a trouvé bon de nuancer l'étude : « Cela sous-entend que les gens qui mangent du yaourt sont moins susceptibles de devenir diabétiques... à moins que les participants qui mangeaient du yaourt aient tout simplement une vie plus saine que les autres. » Une remarque qui rappelle que si tel ou tel aliment est bénéfique, c'est le mode de vie dans son intégralité qu'il faut tenter d'améliorer pour diminuer au mieux le risque de maladie métabolique.

HYGIÈNE : LES SÈCHE-MAINS À AIR PULSÉ NE SONT PAS HYGIÉNIQUES

Les scientifiques britanniques ont étudié les différentes façons de se sécher les mains dans les toilettes. Conclusion : le nombre de bactéries "flottant" dans l'air est 27 fois plus important avec le sèche-mains à air pulsé qu'avec l'essuie-mains papier.

La bonne vieille serviette en papier que l'on jette après s'être essuyé les mains n'est peut-être pas très écolo, mais cela reste la solution la plus hygiénique pour se sécher les mains après un passage aux toilettes. C'est ce qui ressort d'une étude scientifique britannique qui vient d'être publiée dans la revue professionnelle The Journal of hospital infection.

Pour cette étude, les chercheurs de l'Université de Leeds (Angleterre) ont essayé de dépasser une fois pour toutes l'essuie-mains, le sèche-mains électrique classique et le sèche-mains à air pulsé, en analysant le nombre de bactéries présentes dans l'air après une "opération séchage de mains" réalisée avec un cobaye dont les mains avaient été contaminées avec des lactobacilles (des bactéries totalement inoffensives). Des prélèvements de l'air ambiant ont été réalisés à différentes distances de l'appareil et jusqu'à 15 minutes après le séchage. Conclusion : un niveau accru de contamination microbienne a été constaté sur et derrière les sèche-mains à air, particulièrement ceux à air pulsé. Le

nombre de bactéries flottant dans l'air était en effet 27 fois plus important avec le sèche-mains à air pulsé qu'avec un essuie-mains papier. Une conclusion peu surprenante pour les chercheurs puisque le papier吸水 et les micro-organismes. « Il est essentiel que dans les milieux à fort risque de transmission bactérienne comme dans les établissements de soin où les patients sont par définition plus sensibles aux risques d'infection, les sanitaires proposent une méthode de séchage des mains qui réduit au maximum le risque de re-contamination des mains, en évitant de souffler des microbes sur la personne, sur autrui et sur les surfaces environnantes » soulignent-ils.

Obésité : les fast-foods américains obligés d'afficher les calories de leurs plats

D'ici 1 an, les chaînes de restaurants américaines, dont beaucoup de fast-food, seront contraintes d'informer clairement leurs clients de la valeur calorique de chaque plat. L'objectif est de lutter contre l'obésité qui concerne 35% des adultes aux Etats-Unis. Hamburger : 300 kcal ; sushi au saumon : 48 kcal ; pop-corn : 375 kcal... Cette liste de chiffres vous donne-t-elle envie de craquer pour une soupe au potiron ou un pavé de flétan ce midi ? C'est en tout cas ce qu'espère la Food and Drug Administration (FDA), l'autorité sanitaire aux Etats-Unis, qui vient de finaliser une réglementation obligeant les chaînes de restaurants de plus de 20 points de vente à afficher la valeur calorique de leurs plats. Cette mesure concernera aussi les popcorn et les en-cas vendus dans les cinémas et les aliments proposés dans les parcs d'attrac-

tions. Ces établissements devront aussi indiquer le contenu des plats servis en graisses saturées, en acides gras trans, en cholestérol, en sodium, en glucides, en fibres, sucre et protéines. Certains aliments sont exclus de cette mesure : les cocktails dans les bars, les menus saisonniers ou les plats du jour ainsi que les condiments (ketchup, mayonnaise...) qui se trouvent souvent sur les tables.

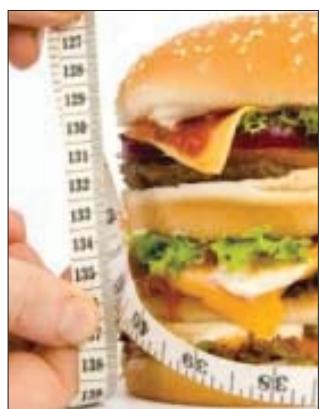
Encourager les restaurateurs à alléger leurs plats

« Les Américains absorbent environ un tiers de leurs calories en dehors de chez eux et souhaitent avoir des informations claires sur les produits qu'ils consomment », a souligné la directrice de la FDA, la Dr Margaret

Hamburg, lors d'une conférence de presse. Elle explique qu'indiquer les informations concernant le nombre de calories sur les menus des chaînes de restaurant et sur les aliments et boissons vendus dans les distributeurs constitue un pas important pour la santé publique qui pourra aider les consommateurs à faire des choix informés pour eux-mêmes et leurs familles. »

Cette nouvelle réglementation n'est pas une nouveauté à proprement parler car elle était déjà en vigueur dans 18 Etats et villes aux Etats-Unis. Mais bientôt, elle sera imposée à l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, l'obésité concerne 35% de la population adulte aux Etats-Unis. Chez la population, afro-américaine, ce taux approche même les 48%. Si l'obésité infantile se stabilise, 1 enfant sur 10 devient obèse entre 2 et 5 ans. Avec cette nouvelle mesure,



la FDA espère faire prendre conscience aux consommateurs du nombre de calories qu'ils ingurgitent chaque jour et encourager les restaurateurs à alléger leurs plats.

EBOLA : voici où en est le vaccin

Dans le cadre de la mise au point du vaccin contre le virus Ebola, l'école de médecine de l'Université du Maryland (Etats-Unis) procède aux derniers tests pour trouver la juste dose.

Les scientifiques du monde entier sont lancés dans une course contre la montre pour mettre au point le plus rapidement possible un vaccin contre le virus Ebola, qui déjà fait plus de 5000 morts. De leur côté, les chercheurs de l'école de médecine de l'Université du Maryland (Etats-Unis) ont récemment lancé la dernière étape de leur recherche: déterminer le dosage approprié pour que le vaccin soit à la fois efficace et sûr.

L'Université du Maryland fait partie de la poignée d'institutions qui travaillent actuellement pour le Centre de recherches sur la vaccination américaine et le laboratoire GlaxoSmithKline (GSK). Leur espoir est de pouvoir terminer les premiers essais avant la fin décembre afin que l'Organisation mondiale de la santé puisse décider de passer à un essai plus large, ce qui signifierait la vaccination d'un grand nombre de personnes en Afrique de l'Ouest, pour voir à quel point le vaccin est efficace.

100 personnes déjà vaccinées

Le vaccin est déjà passé par l'étape des essais de sécurité effectué par les autorités sanitaires américaines. Actuellement, les chercheurs du Maryland ont vacciné 10 volontaires le 10 novembre (la plupart issus du campus de l'Université) et 10 soignants bénévoles le 17 novembre. Ils ont également vacciné 80 personnes au Mali. Le sang de ces volontaires sera surveillé pendant une année. Mais ce qui intéresse le plus les chercheurs est de voir quelle sera la réaction des personnes vaccinées face au virus, 28 jours après le vaccin, car c'est à ce moment-là qu'il y a un pic de la réponse immunitaire.

«Dans un monde idéal, si nous n'étions pas en pleine épidémie, nous proposerions de faire un vaccin et un rappel, afin d'avoir une couverture à 100% efficace contre le virus. Mais en période d'épidémie, l'essentiel est de protéger les gens pendant l'épidémie» explique le Dr Kirsten Lyke, qui dirige ces recherches. «Cela ne sera sans doute pas suffisant pour une protection sur le long terme. Mais ce que nous cherchons, c'est qu'ils puissent passer à travers des mailles de l'épidémie d'Ebola.»

Il est encore tôt pour conclure à une parfaite innocuité du vaccin mais jusqu'à présent, aucun effet secondaire n'a été ressenti par les volontaires à part une légère fièvre.

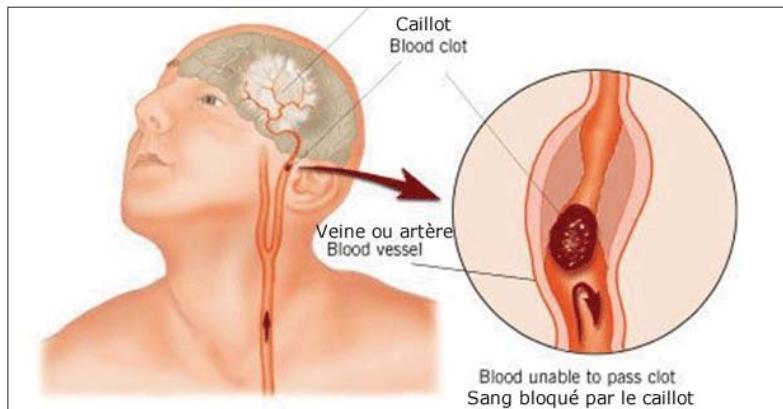
AVC DU JEUNE ADULTE

Les chercheurs ont découvert un gène responsable

Un gène déjà impliqué dans la survenue de migraines et d'infarctus du myocarde serait également responsable des accidents vasculaires cérébraux des personnes jeunes. Cette découverte devrait permettre d'identifier les personnes à risque.

L'accident vasculaire cérébral touche 130 000 personnes chaque année, dont 33 000 en meurent. On sait que l'hypertension artérielle est la première responsable de l'AVC chez les personnes de plus de 65 ans. Mais jusqu'à présent, on ne savait pas vraiment ce qui provoquait ces accidents vasculaires chez les jeunes adultes.

Les chercheurs de l'Inserm, en collaboration avec le Centre hospitalier régional universitaire de Lille et l'Institut Pasteur pensent avoir levé le voile, en découvrant le gène qui serait impliqué dans la survenue de cette cause majeure d'accident cérébral chez la personne jeune. Ce gène (appelé PHACTR1) n'est pas tout à fait inconnu des chercheurs puisqu'il est connu pour être également associé à la survenue de migraines et d'infarctus du myocarde. «La dissection des artères cervicales est une cause majeure d'attaque cérébrale du sujet jeune. Elle consiste en un saignement qui survient dans l'épaisseur même de la paroi des artères carotides ou vertébrales et qui va «déchirer» l'artère (d'où le terme de dissection) longitudinalement sans rompre le vaisseau», expliquent les chercheurs de l'unité «Santé publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement» de l'Inserm, qui viennent de publier leurs travaux dans la revue Nature



Genetics. «Ce saignement va être à la source de migraines et d'infarctus du myocarde. «La dissection des artères cervicales est une cause majeure d'attaque cérébrale du sujet jeune. Elle consiste en un saignement qui survient dans l'épaisseur même de la paroi des artères carotides ou vertébrales et qui va «déchirer» l'artère (d'où le terme de dissection) longitudinalement sans rompre le vaisseau», expliquent les chercheurs de l'unité «Santé publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement» de l'Inserm, qui viennent de publier leurs travaux dans la revue Nature

On va pouvoir identifier les personnes à risque

Les causes de cette dissection (c'est-à-dire du déchirement) sont encore inconnues car elles apparaissent souvent chez des per-

sonnes qui n'avaient pas de facteurs de risques comme une maladie héréditaire. «Toutefois, plusieurs hypothèses sont en faveur d'une susceptibilité individuelle, portée par le génome qui favoriserait la survenue de dissections artérielles» ajoutent les chercheurs. C'est pourquoi ils ont décrypté le génome de 2052 malades atteints de dissection (de 12 pays différents) et comparé leurs génomes à ceux de 17 064 personnes non atteintes. «Nous avons pu ainsi démontrer qu'une forme particulière du gène PHACTR1 était associée à une diminution du

risque de développer une dissection des artères cervicales» déclarent les chercheurs qui ont également identifié deux autres gènes potentiellement associés à ce risque d'AVC: le gène LRP1 déjà associé à la migraine et à l'anévrisme de l'aorte abdominale et le gène LNX.

«Ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour identifier les personnes à risque et tenter de prévenir la survenue des attaques cérébrales chez le jeune adulte» conclut Stéphanie Debette, neurologue, qui a dirigé cette étude pour l'Inserm.

500 000 CANCERS PAR AN LIÉS AU SURPOIDS

Le Centre international de recherche sur le cancer estime que les femmes ont deux fois plus de risques d'avoir un cancer lié au surpoids que les hommes. Chaque année, plus d'un demi-million de cas de cancers seraient liés à l'obésité.

Un demi-million de nouveaux cancers diagnostiqués chaque année dans le monde seraient dus au surpoids ou à l'obésité. C'est ce qu'affirme le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) dans une étude publiée dans la revue médicale The Lancet Oncology.

Selon les chercheurs, un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 25, double le risque d'avoir un cancer chez les femmes, en particulier dans les pays riches où 8 % des nouveaux cancers seraient dus au surpoids chez les femmes, contre «seulement» 3 % chez les hommes.

Les cancers de l'endomètre (muqueuse utérine), du côlon, et du sein après la ménopause représentent près des trois quarts (73%) de l'ensemble des nouveaux cas de cancers annuels liés à l'obésité chez les femmes. Tandis que chez les hommes, les cancers des reins et du côlon comptent pour les deux tiers (66%).



Un cancer sur quatre pourrait être évité

Cette étude, dirigée par le Dr Melina Arnold du Circ, suggère qu'un cancer sur quatre lié à l'obésité aurait pu être évité si nous avions conservé l'indice de masse corporelle moyen de 1982. Rappelons que le surpoids correspond à un IMC de 25 ou plus et l'obésité à un IMC égal ou supérieur à 30.

Les pays riches sont les plus touchés avec près des deux tiers (64%) des nouveaux cas de cancers associés à l'obésité enregistrés en Amérique du Nord (soit 111 000 cas) et en Europe. Au sein de l'Europe, l'est du continent est particulièrement touché, avec 65 000 cancers.

Selon Christopher Wild, directeur du Circ: «On prévoit que le nombre de cancers liés à l'obésité et le surpoids ne vont cesser d'augmenter à l'échelle mondiale avec le développement économique. Cela souligne l'importance de mettre en place des mesures efficaces de contrôle du poids afin d'éviter que les pays en cours de développement ne connaissent à leur tour les problèmes de santé rencontrés par les pays riches».

UNIVERSITÉ- ZAOUIAS Les confréries soufies et l'unification des Algériens autour de l'option de la lutte armée contre le colonialisme

Les participants au 3^e colloque sur "le rôle des chouyoukh de zaouïas dans les résistances populaires, le mouvement national et la lutte armée", tenue jeudi à El-Oued, ont mis en exergue la contribution des confréries soufies à l'unification des Algériens autour de l'option de la lutte armée contre le colonialisme.

Dans sa communication "Allégeance à l'Emir Abdelkader, ses portées et significations", D' Ali Anabziya, du département d'histoire de l'université d'El-Oued, a mis en relief le grand rôle assumé par le père spirituel de la confrérie kadiria en Algérie, l'Emir Abdelkader, après sa moubayââ (allégeance), dans l'unification des tribus et adeptes des confréries soufies autour des questions communes du pays, notamment celle liée à la lutte armée contre le colonialisme français.

"Les zaouïas ont, outre leur mission spirituelle et religieuse, constitué aussi un référent sur les questions afférentes au destin et à l'avenir du pays, ainsi qu'à la défense et la préservation de l'unité nationale et les richesses du pays, grâce aux procédés d'enseignement adoptées et reposant sur l'ancrage de l'amour de la patrie et des valeurs et préceptes de l'islam", a soutenu le conférencier.

M. Anabziya a, lors de cette conférence coïncidant avec l'anniversaire de l'allégeance (moubayââ) à l'Emir Abdelkader, le 27 novembre 1832, mis en avant le concept du "commandement" auprès des adeptes des confréries soufies, basé sur le "dévouement" au cheikh de la confrérie soufie, qui a donné ses fruits en incitant les adeptes à opter pour le choix de la lutte armée contre le colonialisme.

Pour illustrer cette signification de l'allégeance, l'orateur a indiqué que "l'Etat de l'Emir Abdelkader, au double référent religieux et patriotique de la tarîqa kadiria, constitue le véritable socle de l'Etat algérien moderne".

M. Achouri Kamoune, enseignant au département d'histoire à l'université d'El-Oued, a, dans un exposé intitulé "rôle de la confrérie kadiria dans le mouvement national", réfuté certaines études historiques avancées sur la résistance de l'Emir Abdelkader, défendant que "la résistance ne s'était pas faite au nom de la confrérie kadiria, mais au nom du peuple algérien, avec la participation de toutes les zaouïas ayant répondu favorablement à l'appel à la résistance lancée par l'Emir Abdelkader.

Evoquant la contribution militante des adeptes de la confrérie kadiria aux événements du mouvement national, l'intervenant a cité, à titre illustratif, les adeptes de la région Oued Souf, en l'occurrence Si El Hachemi Cherif, fondateur au niveau local de la zaouïa kadiria à El Oued, contraint à l'exil, en raison de ses positions hostiles à l'occupation française.

La secrétaire générale de la fondation "Emir Abdelkader", Zhour Boutaleb, a, de son côté, fait l'éloge du rôle prépondérant de l'Emir dans l'ancrage de la pensée de la résistance en Algérie, notamment la lutte armée en tant qu'unique moyen pour l'expulsion du colonialisme français.

Placé sous le thème de "la zaouïa kadiria, à 60 ans et Révolution éternelle", ce colloque, qu'a abrité l'université "Hamma Lakhdar" à El-Oued, a été riche en communications et exposés animés par un aréopage d'historiens et de chercheurs s'intéressant au mouvement national.

Mettant à profit cette rencontre, les participants, notamment des adeptes de la confrérie, se sont reçus, dans la commune d'El-Bayadha (6 km au sud d'El-Oued), au mausolée du fondateur de la zaouïa kadiria d'El-Oued, Sidi Hachemi Cherif.

Initiée par le califat général de la confrérie kadiria en Algérie et en Afrique, dont le siège se trouve dans la commune de Rouissat, wilaya de Ouargla, au titre de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, la rencontre a été organisée en deux volets.

Le premier, à caractère religieux, a été animé mercredi soir par des invités nationaux et étrangers au niveau du siège de la zaouïa à El-Bayadha et le second, à caractère académique, tenu jeudi à l'université d'El Oued.

"La personnalité de l'Emir Abdelkader rassemblait toutes les qualités humaines"

Les participants aux travaux du colloque national sur l'Emir Abdelkader, organisé jeudi à Mascara, ont mis en exergue la richesse de la personnalité du fondateur de l'Etat algérien moderne qui "rassemblait toutes les qualités humaines".

Lors de cette rencontre, organisée à l'occasion de la commémoration du 182^e anniversaire de la deuxième allégeance faite à l'Emir Abdelkader, les intervenants ont souligné que le chef de la résistance populaire contre l'occupant français, également poète, religieux et penseur, soutenait toutes les actions humanitaires et sympathisait avec les causes justes à travers le monde.

"L'Emir Abdelkader avait monté une armée avec des grades, des fonctions et des rémunérations, fondé un Etat avec son gouvernement, désigné une capitale, organisé la zakat et construit des usines d'armes et de munitions en s'entourant d'experts de tout le pays", a-t-on précisé.

La contribution de l'Emir dans le domaine de la littérature (poésie), de la recherche en sciences islamiques et en soufisme et sa position historique salutaire pour les chrétiens en Syrie, ont été également évoqués.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de ce colloque, initié par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université "Mustapha-Stambouli" de Mascara et la direction de la culture de la wilaya, le wali de Mascara a souligné, en substance, que la résistance populaire et les nombreuses batailles livrées à l'occupant n'ont pas empêché l'Emir de mettre en place les fondements de l'Etat et d'organiser l'adminis-



nistration et l'économie.

"Le fondateur de l'Etat algérien moderne s'est également intéressé aux volets religieux et culturel en encourageant l'enseignement dans plusieurs domaines et en contribuant personnellement à la production du savoir, léguant un riche héritage à révaloriser et à étudier en guise de reconnaissance à sa personnalité", a ajouté M. Ouled Saïd Zitouni.

Dans le cadre de la commémoration de cet anniversaire, le bureau d'architecture a présenté une étude d'un projet de musée de l'Emir Abdelkader, approuvé dernièrement par le ministère de la Culture. Cet édifice sera réalisé au centre-ville de Mascara sur une superficie de 6.000 mètres carrés à proximité des sites historiques remontant à l'époque de la résistance populaire.

L'étude portant sur la restauration

de la mosquée "El Moubayaa" (allégeance), édifiée au centre-ville de Mascara à l'époque ottomane et qui a abrité la deuxième allégeance à l'Emir Abdelkader en novembre 1832, a été également présentée à cette occasion.

Selon l'étude, cette mosquée connaît des altérations de sa structure dont des fissures constatées sur ses murs, sa couple et son minaret. Le représentant du bureau d'études a affirmé que les travaux de réfection, qui seront lancés prochainement, préserveront l'aspect architectural de la mosquée et les matériaux utilisés dans sa construction.

La commémoration de l'anniversaire a été, en outre, marquée par une visite au site de l'arbre "Dardara" dans la commune de Ghriss où a eu lieu la première allégeance à l'Emir Abdelkader, ainsi qu'une fantasia et une opération de plantation d'arbustes.

ALGÉRIE-FRANCE

Caravane scientifique et culturelle : valoriser les niveaux culturels atteints par l'intellectuel algérien

La nécessaire mise en relief des niveaux culturels et littéraires atteints par l'intellectuel algérien a été soulignée, jeudi à Laghouat, par les participants à la 5^e halte du colloque itinérant sur "les structures coraniques et les significations religieuses dans la poésie de Moufdi Zakaria".

Le sous-directeur de l'animation culturelle et des séminaires au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Omar Bafalloulou, a indiqué que la mise en exergue de l'éveil spirituel de la génération ayant mené à bien et son terme la glorieuse guerre de Libération nationale fait partie des objectifs assignés à ce type de manifestations culturelles et littéraires.

Braquer les lumières sur la personnalité du poète Moufdi Zakaria vise à mettre en valeur la symbiose des composantes de la personnalité algérienne", a soutenu M. Bafalloulou, précisant que "la diversité culturelle, qui est une véritable richesse, ne

contrarie nullement l'unité nationale".

Selon le même responsable, le colloque ambitionne de valoriser le rôle de la poésie et de la littérature dans la défense de la cause nationale, et mettre à la disposition de la nouvelle génération la poésie chantant la Révolution.

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat, Youcef Chorfa, a, en ouverture de cette manifestation, appelé les jeunes à s'inspirer des principes et valeurs de la lutte par le "mot" et la poésie" véhiculés par le poète de la révolution Moufdi Zakaria.

Cette rencontre prévoit une série de communications et d'exposés, animés par des universitaires de Laghouat et d'Alger, sur la vie et les œuvres du poète de la révolution et de l'histoire nationale, sur les structures coraniques, les valeurs spirituelles et la symbolique religieuse dans la poésie de Moufdi Zakaria.

L'occasion a donné lieu également à la projection d'un film documentaire

retracant certains aspects de la vie du défunt poète, de modèles de ses manuscrits, en plus de témoignages d'hommes de lettres de pays du Maghreb arabe ayant côtoyé Moufdi Zakaria. Le colloque itinérant, dont Laghouat est sa 5^e étape, s'inscrit dans le cadre de la caravane culturelle initiée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

La direction de la culture relevant du ministère des Affaires religieuses a consacré des prix d'encouragement aux lauréats du 3^e concours de valorisation du patrimoine islamique "Exploration historique de l'illâa de l'Algérie" du défunt Moufdi Zakaria.

La caravane s'est ébranlée d'Alger et sillonné les wilayas de Souk-Ahras, Relizane, Tiaret et Laghouat, avant d'atteindre la wilaya de Ghardaïa, son ultime étape.

Une enveloppe de 1,6 milliard de dinars pour la réhabilitation du vieux quartier de Sidi El Houari

Plus de 1,6 milliard de dinars ont été consentis par l'Etat pour la réhabilitation du vieux quartier de Sidi El Houari, a indiqué jeudi le wali d'Oran.

Une enveloppe de 1,6 milliard de DA a été consentie par l'Etat pour la réhabilitation de 11 immeubles à Sidi El Houari et six placettes publiques, ainsi que des passages pour piétons dans le même quartier, a-t-il indiqué lors du Forum des citoyens, organisé par le groupe de presse Ouest Tribune.

Il a fait savoir que le décret "très attendu", impliquant les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et de la Culture pour le classement du quartier comme en secteur urbain protégé, n'est pas encore signé. "Nous sommes dans la phase du choix de l'entreprise de réalisation. L'argent est disponible. Les cahiers des charges ont été retirés et les appels d'offres lancés", a indiqué le wali à ce sujet.



CHANSON ANDALOUSE **Décès à Blida de l'artiste Mustapha Benguergoura**

L'artiste Mustapha Benguergoura, l'un des chefs de file de la chanson Andalouse et Haouzi à Blida, est décédé mercredi matin à l'âge de 64 ans, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Le défunt, enfant de la ville de Blida, était connu pour ses chansons et Kassidat dans les genres andalou, haouzi et aroubi. Il a investi le milieu de la musique andalouse durant 51 ans, en présidant notamment l'association artistique El Widadia, fondée en 1932 par son père Mohamed Benguergoura.

Le chanteur, qui avait baigné dans ce genre musical depuis sa tendre enfance, a été instruit aux règles de cet art par son père, avant de devenir élève de Dahmane Ben Achour. Il a légué de nombreux enregistrements à la Radio et à la Télévision nationales.

Suite à cette disparition, la direction de la culture de Blida a annoncé le report sine die du Festival maghrébin «Andaloussiate Blida», prévu pour cette soirée de mercredi.

Selon le directeur de la culture, Mohamed Ayache, ses services s'apprenaient, avec l'aide du défunt, à la préparation du Festival aroubi, qui portera cette année le nom de son défunt père (Mohamed Benguergoura), en reconnaissance à son apport à la chanson andalouse.

GRANDE-BRETAGNE **Décès de la doyenne du polar britannique**



La romancière Phyllis Dorothy James, doyenne du polar en Grande Bretagne, est décédée jeudi à l'âge de 94 ans, a annoncé sa maison d'édition Faber & Faber.

Née en 1920 à Oxford, dans le sud-est de l'Angleterre, P.D. James, de son nom de plume, est l'auteure depuis 1962 d'une vingtaine de romans, relatant les enquêtes d'Adam Dalgliesh, inspecteur de Scotland Yard.

En plus d'être romancière, P.D. James a travaillé durant une dizaine d'années dans le service de médecine légale du ministère britannique de l'Intérieur et a exercé en tant que magistrat jusqu'en 1984.

Traduite dans de nombreuses langues, elle a publié son dernier roman, «La mort s'invite à Pemberley», en 2011. Plusieurs de ses aventures ont été adaptées à la télévision, dans des séries en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Lauréate de nombreux prix dans plusieurs pays notamment du Grand prix de la littérature policière en France 1988 pour «Un certain goût pour la mort», elle a aussi été distinguée par la reine d'Angleterre en 1983 avant de recevoir le titre de baronne en 1991.

ORAN

État des lieux du Palais du Bey et de la mosquée Pacha

Des spécialistes de l'agence gouvernementale turque des sites archéologiques «Tica» ont procédé à un état des lieux du Palais du Bey Mohamed El Kebir et de la mosquée Pacha, situés à hai (quartier) Sidi El Houari d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction de la construction et de l'urbanisme.

Cette opération permettra aux spécialistes, en séjour à Oran depuis 15 jours, d'élaborer une étude de restauration de ces deux sites qui s'inscrivent, tout comme la mosquée Ketchaoua d'Alger, dans le cadre d'un accord entre l'Algérie et la Turquie, a-t-on ajouté.

Cet état des lieux concerne les aspects topographiques des deux sites, par des techniques modernes utilisant le scanner de trois dimensions (3D) et le prélèvement d'échantillons de matériaux de construction pour une analyse physico-chimique avant d'élaborer une étude et lancer les travaux.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, initiateur du projet, se charge de la gestion de l'opération avec l'implication et la consultation du ministère de la Culture dont relèvent les deux sites.



Le palais du Bey, un édifice de l'époque ottomane à Oran remontant à la fin du 18ème siècle, a été construit par Mohamed Ben Othmane El Kébir, selon des données historiques.

S'étendant sur une superficie de plus de 5 hectares et comportant plusieurs pavillons, ce monument est classé patrimonial national.

La mosquée Pacha est l'un des plus prestigieux lieux du culte à Oran, d'une jolie architecture, édifiée en 1796 par le Bey Mohamed El Kébir, Bey d'Alger.

Il est de forme octogonale et pavosé de faïences avec un minaret surplombant toutes les habitations de hai Sidi El Houari, l'un des plus beaux minarets d'Algérie.

CINÉMA

Prochain renouvellement de la cabine de projection de la Cinémathèque d'Oran

La cabine de projection de la Cinémathèque «Ouarsenis» d'Oran sera prochainement renouvelée avec des appareils modernes, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de cette structure culturelle.

Les procédures réglementaires réglant ce type d'opération ont été lancées en vue du choix de l'entreprise chargée de la fourniture et installation des nouveaux équipements, a précisé Abdellah Zekri dans une déclaration à l'APS.

L'acquisition entre dans le cadre de l'initiative de la tutelle visant à améliorer les prestations offertes au public des salles de répertoire relevant de la cinémathèque algérienne, a-t-il expliqué.

La concrétisation de cette opération parachèvera les efforts engagés en direction de la cinémathèque d'Oran qui a bénéficié, en 2005, d'une large réhabilitation l'ayant dotée de nouveaux fauteuils ignifugés, d'un revêtement mural neuf et d'un système de climatisation.

«Avec la nouvelle cabine de projection attendue, les spectateurs jouiront d'une bien meilleure qualité d'image et de sonorisation», a fait valoir M. Zekri, rappelant que l'ancien équipement remonte aux années 1980.

La Cinémathèque d'Oran escompte fidéliser davantage son public friand de la «bobine 35 mm», format pelliculaire traditionnel que la salle «Ouarsenis» est la seule à utiliser dans toute la wilaya.

Située à la rue Larbi Ben M'hidi, l'une des principales artères de la ville, la cinémathèque d'Oran a été créée en juin 1965, quelques mois après celle d'Alger, avec une capacité de 360 places.

La modernisation confortera assurément la vocation de cet espace culturel qui est privilégié par de nombreux cinéastes pour abriter la projection en avant-première de leurs œuvres, dont «Mascarades» de Lyes Salem, «Indigènes» et «Hors-la-loi» de Rachid Boucharab. «Les nouvelles acquisitions sont d'autant plus importantes que la cinémathèque d'Oran figure chaque année parmi les salles accueillant les projections de films en compétition au Festival du film arabe», a-t-on souligné.

ALGÉRIE-UNESCO-PATRIMOINE

La fête de la S'beiba de Djanet classée au patrimoine immatériel de l'humanité

Le rituel de la S'beiba, une pratique ancestrale de la région de Djanet (Illizi), a été inscrit, mercredi, sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé l'Organisation des nations unies pour les sciences et la culture (Unesco) dans un communiqué transmis à l'APS.

Le comité de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, réuni lundi au siège de l'organisation onusienne à Paris (France), a décidé d'inscrire la S'beiba sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, en plus de sept autres éléments proposés par plusieurs pays.

La fête de la S'beiba, célébrée chaque Achoura par la population de Djanet (wilaya d'Illizi), est une fête traditionnelle puissant son origine dans l'histoire ancienne d'une guerre que se livraient les deux principales tribus touareg du Tassili n'Ajjer et le pacte de paix qu'elles signeronnt après des années d'affrontements.

Cette manifestation, riche en rythmes, en mouvements et en couleurs regroupe les deux ksours dominant la ville de Djanet. Elle est marquée par des joutes amicales entre leurs habitants et des danses sur les rythmes des tambourins. Des guerriers en



grand apparat reproduisent les guerres que se livraient, il y a des siècles de cela, les tribus de la région. La paix est instaurée après l'intervention des sages.

En septembre dernier, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRAH), Slimane Hachi, avait indiqué à l'APS que le dossier proposé par l'Algérie en vue du classement par l'Unesco de cette manifestation populaire millénaire comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité «devra connaître une issue positive».

«Le CNRAH a été chargé par le ministère de la Culture du suivi du dossier du patrimoine culturel immatériel algérien remis l'année dernière à l'Unesco, un dossier complet sur la S'beiba qui a été étudié par cette agence spécialisée relevant de l'ONU. Il est attendu une réponse positive qui sera annoncée en novembre prochain», avait expliqué M. Hachi.

Depuis 2008, l'Algérie a réussi à classer quatre éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de l'Unesco : l'Ahelli, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad et le Rakb de Ouled Sidi Cheikh.

APS



ZIMBABWE

Amendement de la charte du parti au pouvoir

Le bureau politique du Zanu-PF, parti au pouvoir au Zimbabwe, a procédé à l'amendement de la charte du parti, permettant au président Robert Mugabe de nommer ses adjoints et tous les membres du bureau.

Le bureau politique, la plus haute instance de prise de décision de cette formation politique, composée de 63 membres, a adopté ces amendements avant le congrès électif du parti prévu la semaine prochaine.

Les amendements proposés, qui doivent encore être ratifiés par le comité central du parti de 245 membres, permet à Mugabe d'avoir un contrôle effectif sur le parti qu'il dirige depuis l'indépendance du Zimbabwe en 1980. Dans l'ancien système, deux adjoints de Mugabe et président du parti national ont été élus par 10 provinces, ce qui, selon certaines critiques, crée plusieurs centres de pouvoir dans le parti et provoque de graves luttes intestines pour la succession de Mugabe.

Les amendements effectués élargissent les prérogatives du président Mugabe. De ce fait, lui seul est habilité à nommer des vice-présidents et le président national, ce qui évitera la création de plusieurs centres de pouvoir, a déclaré une source citée jeudi par le journal zimbabwéen *Herald*.

LIBYE

Un officier proche du général Haftar tué à Ajdabiya

Des hommes armés ont tué un officier proche du général à la retraite Khalifa Haftar à Ajdabiya dans l'est de la Libye, a indiqué hier un porte-parole militaire.

"Le général Abdelmajid Al-Zwei a été tué jeudi soir par trois hommes armés" dans la ville d'Ajdabiya (est), a déclaré le colonel Ahmed al-Mesmari, porte-parole du chef d'état-major de l'armée loyale au général Haftar, cité par l'AFP.

Selon lui, la victime avait également des liens de parenté avec le général à la retraite Haftar qui mène une opération contre les groupes islamistes armés et dont les forces sont appuyées par les forces du gouvernement d'Abdullah al-Theni reconnu par la communauté internationale. Le général Al-Zwei a tenté de se défendre et a tiré sur les assaillants, blessant l'un d'eux qui a ensuite succombé, selon la même source.

Une source médicale a confirmé la mort du général Al-Zwei ainsi qu'un des assaillants. Al-Zwei était l'un des principaux commandants de l'opération lancée à Benghazi contre les groupes islamistes qualifiés de "terroristes".

Les officiers de l'armée sont régulièrement visés par des attaques et assassinats dans l'est libyen ou les islamistes radicaux sont pointés du doigt.

Plus de 350 personnes ont péri à Benghazi (est) depuis le début il y a plus d'un mois d'une offensive du général Haftar, pour tenter de reprendre cette ville tombée en juillet aux mains des milices islamistes.

SAHARA OCCIDENTAL-ALGÉRIE

Le Premier ministre sahraoui salue la position de l'Algérie à l'égard de la cause sahraouie

Le Premier ministre sahraoui Abdelkader Taleb Omar a salué jeudi au camp des réfugiés sahraouis Chahid el Hafed la position constante de l'Algérie, peuple et gouvernement, à l'égard de la cause juste du Sahara occidental.

Lors de l'audience qu'il a accordée à une délégation parlementaire algérienne présidée par le représentant de la communauté algérienne, Djamel Bouras, le Premier ministre sahraoui a souligné que le gouvernement sahraoui est fier du soutien unanime des parlementaires algériens en faveur du peuple sahraoui et de sa cause juste.

M. Taleb Omar "a exprimé sa fierté et sa gratitude à l'Algérie pour cette position qui ne cesse de se renforcer et de se renouveler jour après jour, tout au long de nos décennies".

Il a également salué les réalisations accomplies par l'Algérie, comme en témoignent des observateurs internationaux, au moment où plusieurs pays arabes connaissent des soubresauts.

Le Premier ministre sahraoui a mis en exergue le rôle important de l'Algérie sur le double plan arabe et africain, notamment



ment en Libye et au Mali.

Par ailleurs, il a indiqué que le Maroc n'était plus en conflit avec les Sahraouis uniquement, mais également avec l'ONU et son envoyé spécial Christopher Ross, ajoutant que les Etats-Unis ont exprimé leur soutien à l'ONU et à M. Ross.

Le responsable sahraoui a réitéré son appel à la communauté internationale pour exercer d'avantage de pression sur le Maroc afin qu'il respecte les décisions de l'ONU et la légalité internatio-

nale, rappelant que les souffrances du peuple sahraoui dans les territoires occupés et dans les camps des réfugiés, s'accentuent de jours en jours en raison de la crise économique.

Le Premier ministre sahraoui a mis en garde contre un éventuel dérapage de la situation au cas où le blocus imposé par le Maroc venait à persister, appellant à la révision des calculs, ce qui exige, a-t-il dit, de préparer la prochaine étape qui verra la tenue du congrès du Front Polisario.

Une ONG belge appelle à la mise en application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le Comité belge de solidarité avec le peuple sahraoui a appelé hier la communauté internationale et les instances onusiennes à œuvrer en faveur de la mise en application du droit du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la tenue au Maroc du deuxième Forum mondial des droits de l'homme, l'ONG belge a tenu le gouvernement marocain "pour responsable des violations des droits de l'homme commises à l'égard des Sahraouis depuis 40 ans dans les territoires occupés du Sahara occidental".

L'organisation belge a indiqué que le Maroc "a pour pratique quotidienne la violation des droits de l'homme, tant à

l'égard de son peuple qu'à l'égard des Sahraouis vivant dans les territoires occupés".

"Le Conseil marocain des droits de l'homme prétend mettre au cœur des travaux de ce Forum les droits des jeunes, des enfants (...), pourtant, en poussant les populations à l'exil, en réprimant et en torturant, le Maroc ne présente pas le comportement exemplaire que l'on pourrait attendre d'un pays hôte", a-t-elle déploré.

Comme atteinte aux droits de l'homme commises par le Maroc, l'ONG belge cite, entre autres, "les disparitions forcées et meurtres, l'emprisonnement abusif, la torture physique et psychologique, le pillage des ressources naturelles, le non-respect du droit international, le mépris des

résolutions de l'ONU, la manipulation médiatique et l'imposition du silence autour de la question du Sahara occidental". "Dans le but d'évincer la question sahraouie, le Maroc a empêché la participation d'organisations sahraouies, ainsi que d'organisations solidaires avec la cause sahraouie aux travaux du Forum", s'est indiquée l'ONG belge.

Par ailleurs, le Comité belge s'est dit "solidaire" avec les 24 prisonniers condamnés par un tribunal militaire marocain en 2012 suite aux événements de Gdeim Izik qui observent une grève de la faim en signe de protestation contre la tenue de ce Forum.

Le Burkina Faso souhaite faire extrader du Maroc le président déchu Compaoré (Zida)

Le Burkina Faso souhaite faire extraire du Maroc le président déchu Blaise Compaoré en émettant une demande officielle, a annoncé jeudi à la presse le Premier ministre intérimaire Isaac Zida.

"(...), je pense que nous allons demander au Maroc, bien qu'il n'y ait pas d'accord de justice (...) de mettre le président Compaoré à la disposition de la justice burkinabé", a déclaré M. Zida lors d'une rencontre avec la presse nationale.

Sous la pression de la rue en réaction à son intention de réformer la Constitution afin de pouvoir briguer un nouveau mandat, Blaise Compaoré a fui son pays le 31 octobre pour se réfugier en Côte d'Ivoire avant de rejoindre le Maroc le 20 novembre.

Par ailleurs, le lieutenant-colonel Zida a annoncé que le dossier de l'ancien président Thomas Sankara serait "entièvement rouvert" et que "justice" serait "rendue".

Le capitaine Thomas Sankara, considéré comme le "Che africain", a été assassiné le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'Etat qui a porté au pouvoir "son ami et frère d'armes" Blaise Compaoré.

La famille Sankara attend depuis 1997 l'exhumation du corps de ce héros natio-



nal, icône du panafricanisme, pour vérifier que le corps enterré est bien le sien. Dès son investiture, le président de la transition Michel Kafando a annoncé que des investigations seraient menées pour identifier sa dépouille présumée.

"Aucun dossier pendant ne va dormir", a assuré le Premier ministre.

Celui de Norbert Zongo, un journaliste assassiné en décembre 1998 alors qu'il enquêtait sur la mort de David Ouédraogo, le chauffeur de François Com-

paoré, le frère cadet du président Compaoré, suivra "le même processus", a-t-il poursuivi.

"Une bonne partie des dossiers" sera jugée "pendant la transition", dans laquelle "la justice a un rôle fondamental", a remarqué le lieutenant-colonel.

Enfin, dans un autre registre, le Premier ministre n'a pas non plus exclu la nationalisation de certaines entreprises privées.

ETAT PALESTINIEN

Fabius appelle la communauté internationale à prendre ses responsabilités

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a appelé hier la communauté internationale à réagir sans délai et à prendre ses responsabilités vis-à-vis du conflit au Proche-Orient, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur un projet de résolution invitant le gouvernement français à reconnaître l'Etat de Palestine.

"Il faudra que la France prenne sans délai ses responsabilités dans la reconnaissance de la Palestine", a affirmé M. Fabius dans son discours lors du débat à l'assemblée nationale retransmis par France24, notant qu'une telle démarche n'est pas une faveur mais un devoir.

M. Fabius a souligné toutefois que les députés sont divisés à ce sujet, en soulignant que la reconnaissance de la Palestine doit intervenir "sur la base du règlement à deux Etats, palestinien et israélien vivant côté-à-côte".

"Nous ne voulons pas d'une reconnaissance symbolique qui aboutirait à un état fictif", a-t-il également indiqué, précisant que l'objectif solennel est une reconnaissance sur un accord global, mais pas sans une reprise des négociations de paix".

Le chef de la diplomatie française a affirmé qu'un vote solennel sur la reconnaissance de la Palestine aura lieu



mardi.

Evoquant le blocage actuel dans les négociations de paix israélo-palestiniennes, il a indiqué que "les obstacles à la paix se multiplient", et plaidé pour "un effort collectif international pour la paix avec le soutien des Etats-Unis, et du monde", citant "la responsabilité particulière de l'Egypte, la Jordanie, l'UE, la Ligue arabe et l'ensemble des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU".

«C'est une dynamique indispensable dans le processus de paix», a-t-il soutenu.

Le temps est compté pour ceux qui, dans cette région, veulent sincèrement la paix», a-t-il soutenu, affirmant qu'il n'est pas question d'un statu quo.

Il faut une pression internationale envers les deux parties palestinienne et israélienne qui, a-t-il dit, patinent dans les négociations. "Nous re-

fusions ce qui sert de faux semblant", a-t-il poursuivi.

Il a en outre rappelé que la France est disposée à prendre l'initiative d'une conférence internationale pour la paix dans la région".

M. Fabius a aussi déclaré que la France soutient un calendrier de deux années pour aboutir à un règlement définitif du conflit israélo-palestinien, au moment où les Palestiniens s'apprêtent à demander à l'ONU la fin de l'occupation israélienne en 2016.

"Aux Nations unies, nous travaillons avec nos partenaires pour essayer de faire adopter une résolution du Conseil de sécurité en vue d'une relance et d'une conclusion des négociations pour laquelle le terme de deux années est le plus souvent évoqué. Et le gouvernement français peut reprendre ce chiffre à son compte", a-t-il déclaré.



RECONNAISSANCE DE L'ETAT PALESTINIEN Une résolution symbolique débattue vendredi par les députés français

Une résolution non contraignante "invitant le gouvernement français à reconnaître l'Etat de Palestine en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit" israélo-palestinien devait être débattue hier par les députés de l'Assemblée nationale française, à l'initiative de la majorité socialiste, a-t-on indiqué de source officielle.

Lors du débat, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius devrait parler de l'organisation d'une conférence permettant (...) de trouver une issue à ce conflit israélo-palestinien au Proche-Orient», a annoncé jeudi soir le président français François Hollande. "Il y a une initiative diplomatique que la France doit conduire", a-t-il ajouté sans autre précision lors d'un entretien aux médias locaux.

Un vote est prévu mardi 2 décembre

La résolution constate "l'échec des tentatives de relance du processus de paix" depuis 1991 entre Israéliens et Palestiniens, et pointe "la poursuite illégale de la colonisation dans les territoires palestiniens". Elle affirme "l'urgente nécessité d'aboutir à un règlement définitif du conflit" pour l'établissement d'un Etat palestinien au côté d'Israël, sur la base des lignes de 1967.

Ce texte est débattu alors que la situation ne cesse de se détériorer au Proche-Orient, où les tensions se sont multipliées ces dernières semaines à El Qods-Est et en Cisjordanie occupée, certains observateurs mettant en garde contre une troisième intifada palestinienne.

Les négociations entre Israéliens et Palestiniens ont échoué au printemps dernier malgré neuf mois de navettes et d'efforts du secrétaire d'Etat américain John Kerry, et toute perspective de reprise des discussions semble exclue".

"Il y a une impasse totale, et rien n'est plus dangereux que l'immobilisme et le statu quo actuels", a déclaré à l'AFP la socialiste Elisabeth Guigou, qui a porté le projet de résolution.

"La solution à deux Etats, reconnue par la communauté internationale, par l'Autorité palestinienne et par le gouvernement israélien lui-même, est en train de considérablement perdre de sa réalité", a-t-elle estimé.

Après la décision suédoise en octobre de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, puis les résolutions britannique et espagnole, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a mis en garde contre une éventuelle reconnaissance de la Palestine par la France.

L'Assemblée française est divisée sur le projet de résolution parlementaire

Les élus de gauche, majoritaires, devraient se prononcer pour le texte et l'opposition de droite, "sauf quelques députés, devrait en revanche voter contre" estimant que le Parlement n'a pas à empêtrer sur le domaine réservé de l'exécutif", a rapporté l'agence AFP. La semaine dernière, Laurent Fabius, qui répète régulièrement que la reconnaissance doit être "utile" à un règlement du conflit, et pas simplement symbolique", a rappelé que "le gouvernement n'est pas lié".

"Paris veut agir dans un cadre international concerté", soulignent les autorités françaises. Et notamment à l'ONU, où les Palestiniens ont annoncé leur intention de déposer une résolution réclamant la fin de l'occupation israélienne en 2016.

Afin d'éviter le veto américain, la France tente avec ses partenaires européens de promouvoir un texte alternatif qui ne fixe pas de calendrier, selon des sources françaises.

APS

CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

Hollande veut organiser une conférence internationale

Le président français François Hollande a annoncé jeudi que son pays peut organiser une conférence internationale pour tenter de trouver une issue au conflit israélo-palestinien, les négociations de paix étant bloquées.

"Il y a une initiative diplomatique que la France doit conduire", a déclaré le président français aux médias France 24, RFI et TV5 Monde. Il a ensuite évoqué l'organisation d'une conférence permettant justement de trouver une issue à ce conflit".

C'est ce que le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius aura à dire vendredi lors d'un débat organisé à l'Assemblée nationale sur une résolution recommandant au gouvernement français de reconnaître l'Etat palestinien», a précisé le président socialiste.

Il n'a pas donné de précisions sur la date à laquelle pourrait se tenir cette conférence ni avec quels participants.

Le président français a souligné que pour la France, le conflit devait être réglé "sur la base de ce qui a toujours été le paramètre majeur de la position française: un Etat palestinien reconnu à côté d'un Etat israélien avec la garantie de sa sécurité".

Après le débat prévu hier, les députés sont appelés à voter mardi sur la résolution qui est non contraignante et qui invite l'exécutif français à reconnaître l'Etat de Palestine. Les négociations entre Israéliens et Palestiniens ont échoué au printemps dernier malgré neuf mois de navettes et d'efforts du secrétaire d'Etat américain John Kerry, et toute perspective de reprise des discussions semble exclue.

ONU-ETATS-UNIS

L'ONU réclame la publication du rapport sur les pratiques d'interrogatoires de la CIA

Un groupe d'experts des droits de l'homme des Nations unies ont exhorté le Président américain Barack Obama à soutenir la publication la plus complète possible d'un rapport d'une commission du Sénat sur les méthodes d'interrogation de la CIA, l'agence de renseignement américaine.

Dans une lettre ouverte publiée mercredi, ces experts soulignent que la décision du Président Obama sur ce rapport du Sénat "sera suivie de près par les victimes de torture et par d'autres pays".

Elle aura des conséquences importantes pour les victimes de violations des droits de l'homme partout dans le

monde et pour la crédibilité des Etats-Unis", ont-ils indiqué.

En tant que nation qui a publiquement affirmé sa conviction que le respect de la vérité fait progresser le respect de la primauté du droit, et en tant que nation qui appelle fréquemment d'autres pays à la transparence et à la responsabilité, les Etats-Unis doivent se mettre au niveau des normes qu'ils ont établies à la fois pour eux-mêmes et pour les autres", poursuit la lettre.

Entamée au début de 2009, l'enquête du Sénat a duré quatre ans et a examiné des millions de pages de documents et d'e-mails de la CIA. Le rapport a été approuvé par la commis-

sion du Sénat à la fin de 2012 et sa publication a été approuvée en avril 2014 à une large majorité.

Mais ce document n'a pas encore été publié, parce que la CIA aurait demandé que des éléments du rapport soient censurés. Selon plusieurs membres de la commission sénatoriale, les suppressions proposées empêcheraient le lecteur de bien comprendre l'étendue des violations.

Les experts de l'ONU appellent donc le Président Obama à publier le rapport sous une forme qui fait sens, permettant au public de comprendre les faits et de promouvoir le droit à la vérité pour les victimes et leurs familles.

YÉMEN

Les Houthis progressent vers le Sud

La milice armée d'Ansaruallah al Houthi, qui a pris le contrôle de la capitale yéménite Sanaa, a poussé son offensive vers le sud, se rapprochant de la ville d'Aden, selon des responsables locaux vendredi. «Un convoi de 16 véhicules transportant quelque 200 miliciens armés de mitrailleuses a pénétré dans la nuit dans la banlieue est de la ville de Taëz, chef-lieu de la province du même nom, où ils se sont déployés non loin de l'aéroport et de la radio locale», ont indiqué ces responsables cités par l'AFP. Les miliciens d'Ansaruallah se sont déjà emparés de nombreuses localités de l'ouest et du centre du Yémen depuis qu'ils ont pris le contrôle de Sanaa, le 21 septembre, mais il n'étaient pas entrés à Taëz, ville située à 250 km au sud-ouest de la capitale, en vertu d'un accord avec les autorités locales.

«Cet accord ne tient plus car les autorités locales n'ont pas honoré leurs engagements à arrêter 14 extrémistes dans la province de Taëz», a déclaré une source proche d'Ansaruallah, citée par l'agence. Selon lui, «des partisans de l'ancien président Ali Abdallah Saleh ont aidé les houthis à parvenir jusqu'à Al-Janad», la banlieue de Taëz où se trouve une caserne de la Garde républicaine, «dont plusieurs officiers sont restés fidèles au fils ainé de l'ex-président qui commandait ce corps d'élite».

SYRIE

Damas réfute un communiqué américain condamnant des raids aériens syriens

Le ministre syrien de l'Information Omran al-Zoubi a réfuté jeudi un communiqué du Département d'Etat américain qui condamnait des raids aériens syriens dans la province de Racca (nord), en soulignant que le document contenait des informations fabriquées, a rapporté l'agence de presse officielle SANA.



Le communiqué du Département d'Etat américain a délibérément passé sous silence les actes de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) à Racca, notamment l'enlèvement, le meurtre, le pillage et le viol de civils, a indiqué M. al-Zoubi. La porte-parole du Département d'Etat américain Jennifer Psaki a indiqué que le Département était «horrifié» par les frappes aériennes syriennes dans la province de Racca, capitale de fait de l'Etat islamique.

Des militaires des droits de l'homme ont indiqué que plus de 100 personnes

avaient été tuées dans les raids aériens. «Nous sommes horrifiés par les informations selon lesquelles des frappes aériennes lancées par l'armée syrienne sur Racca ont tué des dizaines de civils et détruit des quartiers résidentiels», a déclaré la porte-parole américaine.

Les Etats-Unis restent «déterminés à soutenir l'opposition syrienne et à rechercher une solution politique qui puisse mettre fin à la violence et déboucher sur un avenir de liberté et de dignité pour tous les Syriens», a-t-elle ajouté. A Damas, M. al-Zoubi a souligné que la déclaration de Mme Psaki por-

tait des accusations incorrectes contre l'Etat syrien.

«Il s'agit d'une tentative du Département d'Etat américain d'inciter la communauté internationale à ignorer les crimes terroristes en portant des accusations incorrectes contre l'Etat syrien dans l'intérêt de ces organisations terroristes», a déclaré M. al-Zoubi.

L'armée syrienne ne prend pas de civils pour cibles et ne le fera jamais, a-t-il déclaré, avant d'ajouter que tromper l'opinion publique devenait caractéristique des déclarations américaines.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné «fermement» jeudi l'attentat ayant visé un véhicule de l'ambassade britannique à Kaboul, en Afghanistan.

«Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur profonde sympathie et adressé leurs condoléances aux familles des victimes ainsi qu'aux peuples et aux gouvernements afghans et britanniques», a déclaré le Conseil dans un communiqué de presse. Un ressortissant britannique et quatre passagers afghans ont été tués et 33 autres personnes ont été blessées dans un attentat suicide contre un véhicule blindé de l'ambassade britannique. Exprimant leur «grave» préoccupation face aux menaces posées

par les talibans, Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes et extrémistes, le Conseil de sécurité a appelé tous les Etats à coopérer activement avec les autorités afghanes pour traduire en justice les auteurs, organisateurs, soutiens financiers et commanditaires de ces actes terroristes. «Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé qu'aucun acte terroriste ne pouvait faire rebrousser chemin à l'Afghanistan sur la voie qu'il a empruntée vers la paix, la démocratie et la stabilité, qui est soutenue par le peuple et le gouvernement afghans et par la communauté internationale», a indiqué le communiqué.

APS

AFGHANISTAN

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'attentat perpétré contre un véhicule de l'ambassade britannique en Afghanistan

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	10:46	LoliRock
06:20	Franklin	11:09	C'est bon !
06:30	TFou	11:15	Expression directe
08:30	Téléshopping samedi	11:20	Consomag
10:15	L'affiche de la semaine	11:25	Météo
10:30	Nos chers voisins	11:30	La voix est libre
11:00	Tous ensemble	12:00	Journal régional
12:00	Les douze coups de midi	12:25	Journal national
12:48	Météo	12:55	30 millions d'amis
12:50	L'affiche du jour	13:25	Les grands du rire
13:00	Journal	15:00	En course sur France 3
13:55	Les feux de l'amour	15:25	Samedi avec vous
15:15	Disparitions suspectes	16:45	Expression directe
17:05	Tous ensemble	16:50	Un livre toujours
17:55	50mn Inside	17:00	Les carnets de Julie
19:10	50mn Inside	17:55	Questions pour un champion
19:50	Là où je t'emmènerai	18:35	Avenue de l'Europe
19:55	Météo	19:00	19/20 : Journal régional
20:00	Journal	19:30	19/20 : Journal national
20:30	Du côté de chez vous	19:58	Météo
20:35	Tirage du Loto	20:00	Tout le sport
20:40	Météo	20:15	Météo régionale
20:45	Nos chers voisins	20:20	Zorro
20:55	Danse avec les stars	20:45	Commissaire Magellan
23:25	Danse avec les stars, la suite	22:25	Météo
		22:30	Soir 3
		22:50	Pour toi, j'ai tué

2

06:05	Coeur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Coeur Océan	06:25	The Big Bang Theory
06:55	Journal	06:40	The Big Bang Theory
07:00	Télématin	07:05	Les Guignols de l'info
10:00	Thé ou café	07:15	Zapping
10:50	Motus	07:20	Le petit journal
11:20	Les Z'amours	07:50	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	08:45	Engrenages
12:40	Point route	09:35	Casse-tête chinois
12:55	Météo 2	11:30	Album de la semaine
13:00	Journal	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:20	13h15, le samedi...	12:05	La météo
13:50	Météo 2	12:10	Le petit journal de la semaine
13:57	Expression directe	12:45	Le tube
14:00	Mon Envoyé spécial	13:45	L'effet papillon
14:45	Faites entrer l'accusé	14:25	Samedi sport
16:25	Grand public	14:45	Toulon / Clermont-Auvergne
17:20	Vos objets ont une histoire	16:40	Avant-match
18:15	Pyramide	17:00	Paris-SG / Nice
18:50	Mot de passe	18:55	Samedi sport
19:20	Mot de passe	19:00	Le JT
19:55	Météo 2	19:10	Salut les Terriens !
20:00	Journal	20:25	Made in Groland
20:40	Parents mode d'emploi	20:53	A propos du film
20:43	Qui m'aime m'écoute	20:55	48 heures Chrono
20:44	Météo 2	22:35	Jour de rugby
20:45	Le plus grand cabaret du monde	23:20	Jour de foot
23:10	On n'est pas couché		

M

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcats	10:35	Cinésix
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	15:05	Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !
08:07	Wakfu	16:00	Le meilleur pâtissier
08:51	Wakfu	18:35	Vu à la télé
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	19:40	Météo
		19:45	Le 19.45
		20:10	Scènes de ménages
10:16	Les lapins crétins : invasion	20:50	NCIS : Los Angeles
10:23	Les lapins crétins : invasion	21:45	NCIS : Los Angeles
10:29	Les lapins crétins : invasion	22:40	NCIS : Los Angeles
10:35	Les lapins crétins : invasion	23:35	NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

20h55

DANSE AVEC LES STARS - LA FINALE



Après neuf semaines de compétition, l'heure de la finale a sonné pour les trois meilleurs couples de la saison. Le 27 septembre dernier, ils étaient onze personnalités à tenter l'aventure, accompagnées par un(e) danseur(se) professionnel(le). Qu'il s'agisse de rumba, quickstep, salsa, valse, tango ou encore flamenco, les célébrités ont tout donné pour être à la hauteur des exigences du jury composé de Marie-Claude Pietragalla, M. Pokora, Chris Marques et Jean-Marc Généreux. A l'heure où nous imprimions, certaines personnalités, comme Nathalie Péchalat, Tonya Kinzinger ou encore Rayane Bensetti faisaient figure de favoris.

2

20h45

LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE

L'animateur qui vient de fêter ses quarante ans de carrière offre une nouvelle soirée pleine de magie, d'humour et de visuels spectaculaires en compagnie du parrain de l'émission, Jean Dujardin, et de nombreux invités : Claire Keim, Clotilde Courau, Alizée, Elsa Esnoult, Mathieu Madérian, Patrick Sabatier, Guy Savoy, Michel Delpech, Marc Jolivet et Les Chevaliers du Fiel. Les numéros d'illusion d'Adam Trent, de ruban aérien et de couteaux en équilibre de Trinh Trà My, le bar magique de Dani Lary.

**3**

20h45

COMMISSAIRE MAGELLAN - PUR-SANG



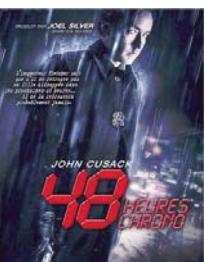
Riche propriétaire d'un haras, Pierre-Yves Montalivet a été assassiné dans ses écuries. Depuis deux ans, il misait tout sur son nouveau cheval, Lafayette, et sur la jeune cavalière Emilie Vauzelle. Il espérait qu'elle participe aux JO de Londres. Au cours de son enquête avec Lucy, sa nouvelle collaboratrice, Magellan obtient des révélations sur les affaires, la vie privée et le passé de la victime.

CANAL+

20h55

48 HEURES CHRONO

Un tueur en série sévit dans les rues de Buffalo et s'en prend principalement à de jeunes prostituées. Mike Fletcher et sa collègue Kelsey Walker sont depuis longtemps sur sa piste. Sa vie familiale est perturbée par la crise d'adolescence de sa fille Abby, qui fugue pour retrouver son petit ami. C'est à ce moment que la jeune fille est enlevée par le criminel. L'enquête de Mike prend alors une tournure beaucoup plus personnelle.

**M**

20h50

NCIS : LOS ANGELES (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn)**Prisonniers de guerre**
Saison 5 - Episode 19 sur 24

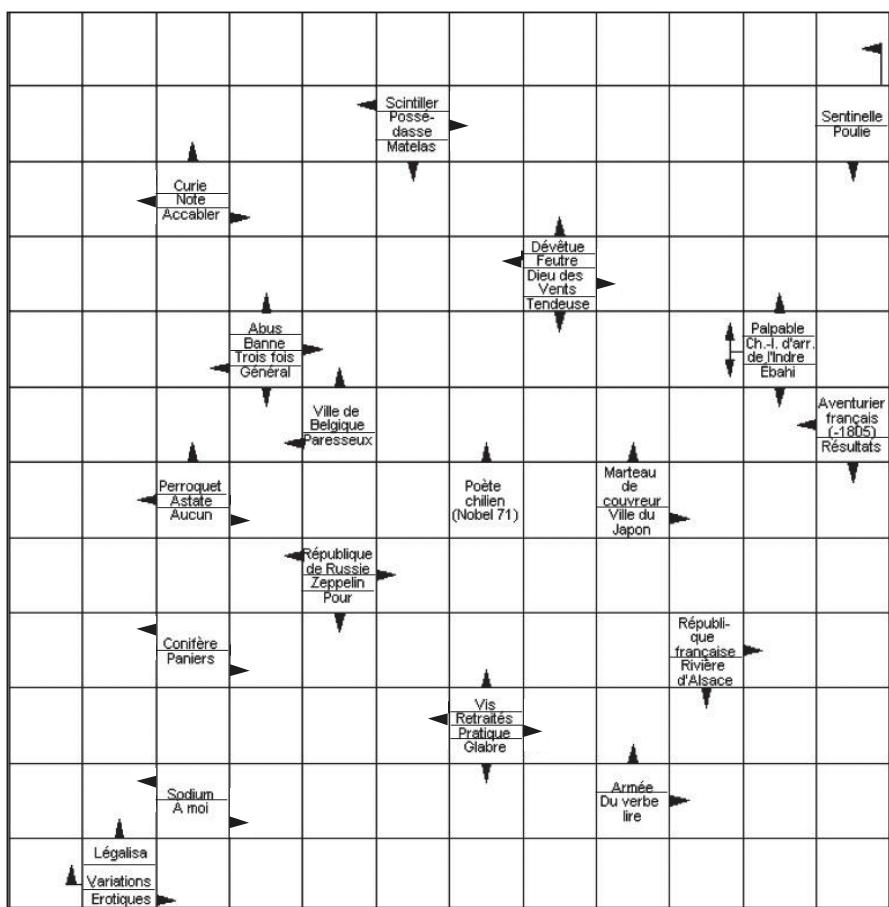
21h45 (55 mn)**Red**
Saison 4 - Episode 18 sur 24

22h40 (55 mn)**Red**
Saison 4 - Episode 19 sur 24

Malgré le malaise qu'elle ressent à l'idée de refaire équipe avec Roy, Paris l'emmène avec elle et le reste de l'équipe à El Centro, à la frontière mexicaine.



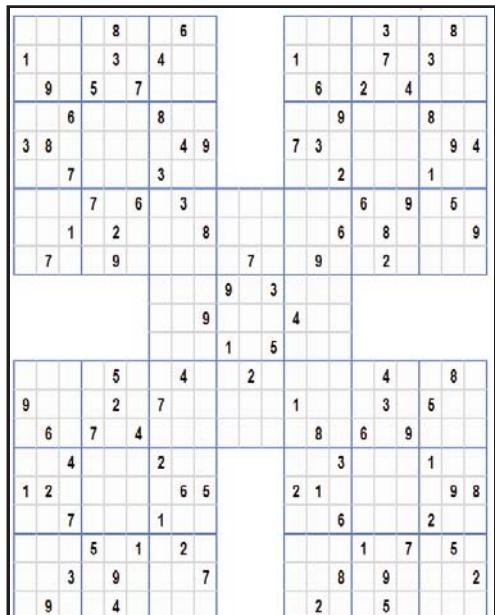
Mots fléchés n°789



Samouraï-Sudoku n°789

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



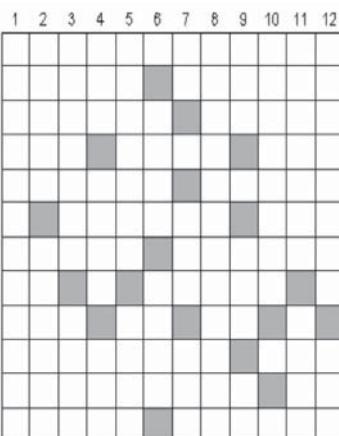
Mots croisés n°789

► Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiséptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habilé à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champs
11. Choisir - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculiserait
9. Art contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucree
12. Harasser - Dévêture



7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 29 Novembre

1645 : mariage du roi Louis XIII de France avec Anne d'Autriche.

1809 : bataille d'Alba de Tormes.

1870 : bataille de Beaune-la-Rolande.

1905 : naissance du parti Sinn Féin.

1912 : indépendance de l'Albanie.

1943 : ouverture de la Conférence de Téhéran.

1947 : accident d'avion du général Leclerc.

1960 : indépendance de la Mauritanie.

1966 : proclamation de la république au Burundi.

1971 : assassinat du Premier ministre jordanien Wasfi Tall.

1975 : indépendance du Timor oriental.

1990 : démission du Premier Ministre Britannique Margaret Thatcher.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, créée en 2003 par l'Organisation internationale du travail.

- **Albanie** : Fête nationale, commémore l'indépendance face à l'Empire ottoman en 1912.

- **Mauritanie** : Fête nationale, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1960.

- **Tchad** : Jour de la République, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1958.

- **Baháïsme** : Ascension d'Abbás Effendi commémorant sa mort en 1921.

CHAMPIONNATS ARABES DES CLUBS DE CYCLISME (CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPES)

2^e place pour le GSP

L'équipe algérienne du GS Pétroliers a terminé à la deuxième place du contre la montre par équipes des 8^{es} championnats arabes des clubs de cyclisme qui ont pris fin mardi au Caire (Egypte).

Les coureurs du GS Pétroliers, emmenés par leur capitaine Azzedine Laagab, ont pris la 2^e place de la course avec un temps de 1h16min 52sec, alors que la première place est revenue à l'équipe émiratie d'Al-Nasr (1h13m13s). Le club d'Al-Ahly des Emirats arabes unis a pris la 3^e place (1h17m44s). Cette dernière épreuve des championnats arabes des clubs, organisée sur un parcours de 64 kilomètres situé dans la localité d'Al-Chourouk au Caire, a vu la participation de 35 coureurs représentant neuf équipes. Au classement général des 8^{es} championnats arabes des clubs de cyclisme, le GS Pétroliers a pris la 2^e place avec un total de 6 médailles (2 or, 2 argent et 2 bronze). L'équipe émiratie d'Al-Nasr a remporté cette édition avec un total de trois médailles d'or. Le club d'Al-Ahly des Emirats arabes unis a pris la 3^e place avec quatre médailles (2 argent et 2 bronze). L'autre équipe algérienne ayant pris part à cette compétition arabe, à savoir l'AS Sûreté nationale (ASSN), a terminé 4^e avec deux médailles (1 argent et 1 bronze). Cette huitième édition des championnats arabes des clubs champions, initialement programmée dans la ville de Port-Saïd, a enregistré la participation de 11 clubs dont le GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale (ASSN) qui ont représenté l'Algérie. La précédente édition des championnats arabes des clubs de cyclisme avait été disputée à Dubaï aux Emirats arabes unis avec la participation du GS Pétroliers et du Club Sovac.

INFRASTRUCTURES

Tahmi : «Une place de choix est réservée aux pelouses naturelles»

Les pelouses en gazon naturel ont désormais «une place de choix» dans les projets de stades en Algérie, car le football «se joue mieux» sur l'herbe, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

«Sur les 1300 stades de football existants, 35 seulement sont dotés de pelouses en gazon naturel. Un constat qui nous amène à nous pencher sérieusement sur cette question car le football se joue mieux sur le gazon naturel», a déclaré Tahmi à la presse en ouverture d'une journée d'étude sur «la pose et l'entretien de surfaces en gazon naturel». «Une bonne partie des pelouses ne sont pas en bon état. Nous avons voulu à travers cette journée faire intervenir des spécialistes pour donner des éclairages et d'éventuelles options», a indi-



qué le premier responsable

matériel pour assurer leur bon entretien», a souligné Tahmi. Durant les années 1990, beaucoup de stades gazonnés en Algérie ont changé leur pelouse naturelle contre un tapis artificiel, en raison de la détérioration du gazon. Cela avait concerné, à titre d'exemple, les stades d'Oran, Relizane, Tiaret, Bel-Abbès, Béjaïa. Excepées les pelouses du stade Mustapha-Tchaker de Blida et

du Chahid-Hamlaoui de Constantine qui sont bien entretenues, les autres pelouses en gazon se trouvent dans un piteux état, notamment celles de Annaba (19-mai 1945 et Colonel-Chabou).

Plusieurs experts algériens et étrangers évoqueront lors de cette journée thématique, leurs expériences dans la pose et l'entretien des surfaces de jeu naturelles.

La première communication sous le thème «importance du sol dans la réussite d'un terrain de football» sera donnée par Aboud Salah Bey, directeur Général du Bureau national d'étude et développement rural (Bnedr). Les responsables des parcs omnisports (Opow) ainsi que le Directeur du sport militaire, le Général major Meguedad Benziane, étaient présents à l'ouverture de cette rencontre.

GAZON NATUREL

Qualité de sol et niveau d'entretien déterminants dans la réussite des pelouses

La qualité de sol et le niveau d'entretien des pelouses en gazon naturel sont déterminants dans la performance et la durée de vie de ces surfaces naturelles, ont estimé jeudi à Alger des experts algériens et étrangers spécialisés dans la gestion de terrains de football et de rugby.

Intervenant au cours d'une journée d'étude sur la pose et l'entretien de surfaces en gazon naturel, ces experts-agronomes ont évoqué leurs expériences dans différents stades en France, en Angleterre, en Afrique et en Asie.

«Les gens parlent chaque fois de la qualité du gazon pour critiquer une mauvaise surface de jeu. On n'est pas du tout d'accord avec cette approche car souvent c'est la qualité de sol qui pose problème», a indiqué Patrice Therre, P-DG de Novare, laboratoire français de contrôle de gazon agréé par la Fédération internationale de football (Fifa).

Le conférencier a insisté sur le compaction du substrat (terre végétale mélangée avec du sable et d'autres matériaux) qui ne doit pas changer d'aspect. «Le sol-

support doit garder son homogénéité pour éviter la déformation du gazon qui sera incorrigible par la suite. Le système de drainage, le bordurage et l'arrosage sont aussi importants» a-t-il fait savoir, révélant que «l'arrosage fait plus de mal au gazon qu'une légère sécheresse. Maîtriser l'eau est une garantie de réussite de la surface verte».

Il aussi a noté que la gestion du gazon n'est pas «standard» et qu'elle diffère d'une région à une autre. «On ne va pas gérer un gazon au stade de Marseille, une ville cottiére, de la même manière de celui de Lens», estimant en outre «que l'importance d'un gazon des Pays Bas pour l'installer à Alger n'est pas une bonne chose».

De son côté, le directeur général du Bureau national d'étude et développement rural (Bnedr), Aboud Salah Bey a abondé dans le même sens en prenant la pelouse du stade du 5-juillet d'Alger comme exemple édifiant.

«Après le fameux match amical Algérie-Bosnie en novembre 2012, tout le monde a critiqué la qualité du gazon posé

qui est le même que celui installé au stade Hamlaoui de Constantine. A Alger ça n'a pas bien marché mais à Constantine si, car finalement le problème est dans la terre végétale», a précisé Aboud.

«Nous avons effectué par la suite des interventions au stade du 5-juillet qui a pu accueillir la finale de Coupe d'Algérie 2013 avec une pelouse en bon état. Cependant, avec l'opération de rénovation générale de cette infrastructure, il est préférable d'installer une nouvelle pelouse», a-t-il dit. Le responsable du Bnedr a assuré que l'entreprise qu'il préside est «prête à accompagner» le ministère des Sports dans le suivi du gazon des nouveaux stades d'Oran, Baraki, Douïera et autres.

Durée de vie du gazon principal soucis des clubs

Le P-DG de Natural Grass, Bertrand Picard, a souligné que les clubs de football veulent avoir des pelouses résistantes et flexibles pour des considérations de performances sportives et aussi de rentabilité économique. «La durée de vie et la qualité

du gazon dépendent en grande partie du niveau de formation de l'équipe d'entretien», a-t-il analysé après avoir évoqué l'expérience de son entreprise en installant en un mois une pelouse naturelle dans un stade de rugby, devenue opérationnelle après seulement sept semaines.

Enfin, le directeur de Team Green (France), Yves Martinotti, a lui insisté notamment sur «la racine et le choix des espèces» qui déterminent la qualité et la résistance du gazon. «Le gazon naturel, c'est la racine. A titre d'exemple, le stade de Rades en Tunisie dispose de la pelouse la plus difficile à entretenir. Sans une prise en charge minutieuse de la racine du gazon, aucune pelouse n'aurait résisté sur un sol aussi compliqué», a expliqué Martinotti. Après les interventions des experts, le ministère des Sports a invité les participants à cette journée d'apporter, en ateliers, leur contribution pour s'échanger les expériences et avoir une idée sur ce qui se passe en matière de pose et d'entretien du gazon à travers les stades du monde.

S o l u t i o n

Sudoku N°788

9	2	5	3	8	7	4	1	6
4	7	8	6	1	5	2	9	3
6	1	3	9	2	4	7	8	5
2	9	4	7	3	6	8	5	1
5	8	7	1	9	2	3	6	4
1	3	6	4	5	8	9	2	7
7	4	1	2	6	9	5	3	8
8	6	2	5	7	3	1	4	9
3	5	9	8	4	1	6	7	2

7	8	5	3	6	1	2	9	4
2	9	3	7	8	4	5	1	6
1	4	6	5	2	9	8	3	7
5	1	9	8	3	6	4	7	2
3	7	8	1	4	2	6	5	9
4	6	2	9	7	5	1	8	3
8	5	1	3	4	9	2	7	6
3	2	6	7	8	1	4	9	5
4	9	7	5	6	2	1	8	3

Mots Croisés N°788

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MAIE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°788

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSI■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONELYSEEN■MENE

12^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

L'ES Sétif veut confirmer contre le RC Arbaâ

Saïd Ben

L'ES Sétif, champion d'Afrique, se déplacera aujourd'hui à l'Arbaâ pour y rencontrer le RCR local dans un match qui s'annonce bien déséquilibré pour le compte de la 12^e journée de la Ligue 1 Mobilis qui a débuté hier avec le derby USM El Harrach-MC Alger avec la défaite du Doyen (1-0).

D'ailleurs, plusieurs autres matchs au programme seront intéressants à suivre aujourd'hui dont les deux rencontres à huis clos, CR Belouizdad-JS Kabylie au stade du 20-aout et MC Oran - Mō Béjaïa à Oran.

L'ES Sétif, sacré champion d'Afrique et auteur d'une remontée impressionnante au classement après avoir occupé la dernière place, veut rester sur cette même dynamique en se déplaçant du côté de la Mitidja pour rencontrer le RC Arbaâ, où rien ne va plus.

Après avoir gagné son match contre le MC Alger lors de son dernier match à domicile, l'Entente de Sétif est décidée de remporter ce match en déplacement face à l'Arbaâ profitant de la mauvaise passe que traverse cette équipe.

Faut-il pour cela rappeler que les joueurs du nouvel entraîneur, Mohamed Mihoubi, ont boycotté l'entraînement de lundi dernier pour protester contre le non paiement par la direction de leurs derniers salaires. Ils ont repris le travail le lendemain après leur réunion avec le président Djamel Amani qui s'est engagé à remédier au problème dans les prochains jours. Contrairement à la saison dernière qui a vu "Ezzarga" s'illustrer pour sa première expérience parmi l'élite, l'équipe peine à trouver ses repères depuis le début du championnat. Après 11 journées, elle est premier club non relégable (13e avec 13 points). Et c'est cette situation que les joueurs du coach Kheireddine Madoui dont veulent profiter les gars d'Ain El Fouara pour continuer leur ascension dans le classement. De son côté, le leader actuel, le MO Bé-



jaia, aura fort à faire en se déplaçant à Oran pour rencontrer le Mouloudia local qui l'attend de pied ferme.

Or, depuis la venue du coach Jen-Michel Cavalie le MCO collectionne les bons résultats. Seulement, cette rencontre est à huis clos et les gars de Béjaïa veulent profiter donc de l'absence du public pour arracher un bon résultat. Les Oranais sont donc bien avertis par cette équipe bien coachée par Amrani et qui joue bien hors de ses bases. La JS Kabylie qui a justement perdu contre le MOB son dernier derby (3-1) sera à rude épreuve devant cette formation du CR Belouizdad qui poursuit sa bonne progression depuis l'arrivée du coach Alain Michel. Le match s'annonce des plus ouverts et bien malin celui qui oserait le moindre pronostic d'autant que cette rencontre est à huis clos le CRB étant sanctionné de deux matches sans public.

Les trois poursuivants directs, l'USM Harrach, le CS Constantine, et l'USM Alger, qui se partagent la 2^e place avec 18 points, accueilleront respectivement le MC Alger, l'ASM Oran, et la JS Saoura, avec l'objectif de l'emporter. Même si sur le papier, les équipes locales partent avec les faveurs des pronostics, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise n'est pas à écarter. Le NA Hussein Dey qui reste sur une victoire éclatante face au RCA (3-0), sera bien en péril à Sidi Bel-Abbès, où l'équipe locale

tentera d'enchaîner un deuxième succès de rang après celui face au MCE Eulma (2-1). Le CSC qui reste sur une victoire contre l'ASO en déplacement tentera de confirmer aujourd'hui sur son propre terrain où elle recevra une équipe de l'ASM Oran qui veut se racheter de son nul à domicile face au CRB (0-0). Les Sanafir sont favoris, mais attention, les Asemistes jouent mieux en dehors de leurs bases... Pour sa part, l'ASO Chlef qui reste sur un cinglant 3-0 à domicile face au CS Constantine, devrait se racheter à El Eulma, face au MCEE. Or, il se trouve que les gars de Babya sont intraitables dans leur antre de Messaoud-Zeggar. Ce qui voudrait dire que pour l'ASO, il va falloir bien se surpasser pour arracher un bon résultat à l'est du pays.

S.B.

Programme :
Aujourd'hui à 15h00 :
 RC Arbaâ - ES Sétif
 À 16h00:
 CS Constantine - ASM Oran
 USM Bel-Abbès - NA Hussein Dey
 CR Belouizdad - JS Kabylie (huis clos)
 À 17h45:
 MC El-Eulma - ASO Chlef (17h45)
 À 18h00:
 MC Oran - MO Béjaïa (huis clos)
 USM Alger - JS Saoura

Le MCO doit s'acquitter de 30 millions DA pour éviter l'interdiction de recrutement

La direction du MC Oran devra débourser la somme de trente (30) millions de dinars pour éviter l'interdiction de recrutement lors du prochain mercato d'hiver, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Cette somme représente les salaires impayés d'anciens joueurs de cette formation ayant recouru à la commission de règlement des litiges de la fédération algérienne (FAF) pour être rétablis dans leurs droits. Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), avait indiqué jeudi que trois clubs de Ligue 1, dont le MCO, risquent

d'être interdits de recrutement lors du prochain mercato d'hiver s'ils ne règlent pas leurs dettes envers leurs anciens joueurs. Les deux autres sont le MC Alger et le RC Arbaâ. L'actuelle direction de la formation de la capitale de l'Ouest algérien impute la responsabilité de cette situation à l'ex-président du club, Youcef Djebbari, qui a cédé son poste à Ahmed Belhadj, lors de l'intersaison, indique-t-on de même source. Récemment, l'ex-entraîneur des Rouge et Blanc, l'Italien Gianni Solinas, s'est manifesté à son tour pour réclamer ses salaires impayés lors de la période qu'il

a entraîné le club, en début d'exercice précédent. Contrairement aux saisons dernières, les "gars d'Al-Hamri" jouent les premiers rôles après 11 journées de championnat. Ils occupent la 5^e place conjointement avec l'ES Sétif, avec 17 points, mais les Sétifiens comptent un match en moins. Ce parcours a ouvert l'appétit aux dirigeants mouloudéens qui s'activent d'ores et déjà pour renforcer leur effectif lors du prochain mercato d'hiver (15 décembre 2014/15 janvier 2015). Mais leurs dettes envers des anciens joueurs risquent de chambouler leur plan en la matière.

Le rôle de la femme dans la lutte contre la violence, thème d'un débat prochainement à Ain Temouchent

Le rôle de la femme dans la lutte contre le phénomène de la violence en milieu sportif est le thème d'une rencontre régionale de sensibilisation qu'organisera, le 6 décembre à Ain Témouchent, l'association de promotion et de développement du sport féminin de la wilaya, a-t-on appris hier auprès de sa présidente. Prévue au "Petit Théâtre" du chef-lieu de wilaya, cette rencontre regroupera des participantes d'une quinzaine de wilayas du pays, qui débattront des voies et moyens à mettre en œuvre pour endiguer le phénomène de la violence dans la société en général et en milieu sportif en particulier, a indiqué Mme Hamadouche. Organisée en étroite

collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, cette rencontre sera marquée par la présentation de cinq communications traitant de thèmes abordant, entre autres, la violence en milieu juvénile, les causes de la violence, le rôle de la femme dans la lutte contre la violence particulièrement dans les stades et le sport en tant que facteur d'éducation et d'émancipation sociale. En marge de cette rencontre, les participantes effectueront une marche entre le "Petit Théâtre" et le stade omnisports "Oucif Omar" de Ain Témouchent en arborant des tee shirts portant la mention "Les femmes contre la violence", a-t-on indiqué.

LIGUE 1
Mohamed Haniched
pressenti pour intégrer le staff technique du MCA



L'ancien international algérien, Mohamed Haniched, devrait intégrer le nouveau staff technique du MC Alger que dirige le Portugais Arthur Jorge, en tant qu'entraîneur des gardiens de but, a appris l'APS jeudi auprès de la direction de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Les contacts avec Haniched «sont à un stade avancé», précise la même source, qui se dit «optimiste» quant à leur aboutissement «dans les prochaines heures».

Le MCA, dernier au classement du championnat, vient de désigner un nouveau staff technique, à sa tête le Portugais Arthur Jorge qui sera assisté par l'ancien international brésilien du Paris SG (France) Valdo, ainsi qu'un préparateur physique portugais.

L'ancien champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987 succèdera, à partir du 1er décembre prochain, à Boualem Charaf démis de ses fonctions depuis pratiquement trois semaines, «pour insuffisance de résultats». Haniched avait démissionné de son poste au sein du staff technique de l'USM El Harrach (Mobilis-Ligue 1, Algérie) en début de saison, après plusieurs années passées dans ce club.

Le MCA, le MCO et le RCA risquent l'interdiction de recrutement

Trois clubs de la Ligue 1 algérienne, le MC Alger, le MC Oran et le RC Arbaâ seront interdits de recrutement au cours du prochain mercato d'hiver s'ils ne règlent pas leurs dettes envers d'anciens joueurs de leurs équipes, a indiqué jeudi le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj.

Les clubs en question ont fait l'objet de plaintes auprès de la commission de règlement des litiges de la Fédération algérienne de football (FAF) de la part de joueurs ayant quitté leurs équipes respectives mais sans pour autant qu'ils ne soient régularisés. «Si ces formations n'honorent pas leurs engagements envers leurs anciens joueurs, elles seront interdites de recrutement lors de la prochaine période des transferts d'hiver (du 15 décembre 2014 au 15 janvier 2015, ndlr)», a averti le patron de la LFP.

Le CAB Bou Arréridj et l'AS Khroub, de la Ligue 2, sont également menacés d'interdiction de recrutement pour les mêmes raisons, a encore précisé Kerbadj, soulignant que plusieurs autres plaintes du genre seront bientôt traitées par le Tribunal arbitral sportif (TAS) dont le verdict pourrait rallonger la liste des équipes menacées d'interdiction de recrutement.

CAN-2015 Le classement FIFA avant le tirage au sort

Le classement FIFA, publié jeudi, des 16 sélections africaines qualifiées à la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football avant le tirage au sort prévu le 3 décembre prochain à Malabo (Guinée équatoriale).

18e- Algérie	51e- Afrique du Sud
22e- Tunisie	55e- RD Congo
24e- Côte d'Ivoire	59e- Congo
35e- Sénégal	62e- Zambie
37e- Ghana	64e- Gabon
38e- Guinée	65e- Burkina Faso
39e- Cap-Vert	119e- Guinée équatoriale
41e- Cameroun	
49e- Mali	

La CAN-2015 se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février.

LIGUE EUROPA 1^{er} but de Belkalem, Bentaleb rejoue

Le défenseur international algérien, Essaid Belkalem, a inscrit son premier but en Ligue Europa de football lors de la victoire à domicile de son équipe turque Trabzonspor face aux Ukrainiens de Metalist Kharkiv (3-1), jeudi soir pour le compte de la 5^e journée de la phase des poules. Cette journée a connu le retour à la compétition de l'autre international algérien, Nabil Bentaleb (Tottenham) après plus de six semaines d'absence pour blessure.

Belkalem a ouvert la marque pour sa formation où évolue son compatriote international, Carl Medjani. Celui-ci a été toutefois expulsé à la 77^e minute, après avoir pris deux cartons jaunes, alors que le score était de parité (1-1). Ses coéquipiers ont réussi par la suite à reprendre l'avantage en inscrivant deux autres buts dans les dix dernières minutes de la rencontre. Les Turcs, qui viennent de se séparer de leur entraîneur bosnien Vahid Hailhodzic, ex-sélectionneur d'Algérie, sont déjà assurés de participer au prochain tour. Pour sa part, le milieu de terrain Nabil Bentaleb, a renoué avec la compétition en faisant son entrée à la 56^e de la rencontre gagnée à domicile par son équipe Tottenham (Angleterre) face aux Serbes du Partizan de Belgrade (1-0). Les "Spurs" ont déjà validé leur billet pour le tour à venir. Bentaleb (20 ans) n'avait plus joué depuis le 15 octobre dernier, à l'occasion du match de la sélection algérienne face au Malawi (victoire 3-0), pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), à cause d'une blessure à une cheville. Pour sa part, Hilal Soudani et son équipe croate, Dynamo Zagreb ont essayé une nouvelle défaite, cette fois sur le terrain d'Astra (Roumanie) (1-0). Soudani a joué toute la partie. Le champion de Croatie, déjà éliminé avant cette journée, a reculé à la dernière place de son groupe. Quant à Fawzi Ghoulam, il a commencé sur le banc de touche le match de son équipe italienne Naples sur le terrain des Tchèques de Sparta Prague (0-0). Il a fait son entrée à la 77^e minute. Le club du Sud italien est déjà assuré de sa qualification au prochain tour ayant une journée de la fin de la phase des poules.

APS

ATTRIBUTION DES LICENCES FIFA

Kerbadj : «Priorité aux clubs engagés dans les compétitions africaines»

L'USM Alger, l'ES Sétif, le MC Alger et le MC El Eulma, seront les premières formations algériennes à disposer de licences de la Fédération internationale de football (Fifa), devenues indispensables pour la participation aux compétitions internationales dès l'année 2015, a indiqué hier le président de la Ligue du football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj.

"Les dossiers des quatre clubs en question sont à l'étude. Nous leur avons accordé la priorité en raison de leur participation prochaine dans les compétitions de la Confédération africaine de football (CAF)", a déclaré Kerbadj à l'APS. L'USMA, champion d'Algérie en titre, et l'ESS, détenteur de la Ligue des champions, participeront dans la prestigieuse compétition continentale des clubs, alors que le MCA, vainqueur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie et le MCEE, quatrième au classement du dernier championnat de Ligue 1, seront engagés dans la Coupe de la



Confédération. "Ces quatre clubs devront se conformer au cahier des charges du professionnalisme pour se faire attribuer des licences Fifa", a précisé le patron de la LFP. Le football algérien était entré dans l'ère du professionnalisme en 2010. L'opération avait démarré avec 32 clubs, après que la Fifa ait décidé d'interdire aux clubs amateurs de participer aux compétitions internationales à partir de 2015. Seulement, l'expérience algérienne est confrontée jusqu'à présent à de nombreux obstacles, notamment sur le double plan de finances et d'infrastructures. La FAF a déjà commencé à accueillir les demandes de licences Fifa, et seuls les clubs répondant au cahier des charges établi pour la circonstance se verront attribuer ces licences, selon Kerbadj. "Ceux ne remplissant pas les conditions seront dans l'obligation de retrouver leur statut de club amateur", a conclu le président de la LFP.

CHAMPIONNAT DE L'UNAF

Oran abritera l'édition 2015 du 8 au 16 janvier

Le championnat de l'Union nord africaine de football (UNAF) des moins de 23 ans qui abritera l'Algérie entre le 8 et le 16 janvier 2015 aura lieu à Oran, a appris l'APS jeudi auprès de Mahfoud Kerbadj, président de la Ligue du football professionnel (LFP) et membre du bureau exécutif de la fédération algérienne (FAF). Outre l'Algérie, les sélections de Libye, Tunisie, Maroc et Egypte devraient être du rendez-vous. Le tournoi, dont les matchs sont programmés au stade Ahmed-

Zabana, sera une aubaine pour les équipes participantes pour préparer les éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie prévu fin 2015 en RD Congo, un rendez-vous qualificatif aux JO-2016. La sélection algérienne entraînée par le Suisse, Pierre-André Shurmann depuis septembre dernier, a disputé quatre matchs amicaux jusqu'à présent, soldés tous par des victoires (deux fois 1-0 sur le terrain du Qatar, 3-0 et 1-0 à domicile contre le Mali).

TRANSFERT

L'USM Bel Abbès n'a reçu aucune proposition d'Al-Merrikh (Soudan) pour le joueur Okbi

La direction de l'USM Bel Abbès n'a reçu aucun contact officiel de la part de son homologue d'Al-Merrikh de Soudan pour demander les services de son meneur de jeu Hichem Okbi, a appris l'APS hier auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le joueur de 23 ans a laissé entendre dans la presse algérienne qu'il compter s'engager avec le champion en titre de l'élite souda-



naisse dans les prochains jours. Okbi, qui a rejoint le promu au premier palier algérien lors de l'intersaison en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie), est lié avec la formation de la "Mekerra" pour un contrat jusqu'à juin 2016, précise la même source. Il ne peut changer d'air sans l'aval de la direction de l'USMBA, insiste-t-on de même source.

COUPE DU MONDE DES CLUBS L'entraîneur de l'ESS arrête la liste des "23"

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a arrêté la liste des 23 joueurs devant participer à la Coupe du monde des clubs, entre le 10 et le 20 décembre au Maroc, a appris l'APS, jeudi, auprès de la direction du club. Le coach a reconduit, à deux ou trois éléments près, l'effectif ayant participé à la Ligue des champions africains auquel il faut ajouter le Centrafricain Dagoulou, ainsi que Nemdil, Gasmi, Baouz et le 3^e gardien de but Saïdoune. Notons que Lazhar Hadj-Aissa sur lequel beaucoup d'espoirs étaient fondés ne sera pas du voyage en raison de son manque de compétition.

Effectif retenu : Gardiens de but :

Sofiane Khedairia - Abderraouf Belhani - Amar Saâdoune

Défenseurs :

Amine Megatli - Lyès Boukria - Saïd-Kheireddine Arroussi - Abdelghani Demmou Farid Mellouli

Milleux de terrain :

Mohamed Lagrâa - Akram Djahnit - Toufik Zebara - Billel Raït - Benjamin Ze Ondo Eudes Daugouli - Sid-Ali Lamri

Attaquants :

Lyès Kourbia - Sofiane Younes - El Hadi Belameiri - Abdelfakher Ziaya - Ahmed Gasmi - Zouheir Nemdil - Mohamed Benyettou - Issam Baouz

WATFORD FC

Guedioura : «Je nourris de grandes ambitions»

Le milieu de terrain international algérien de Crystal Palace Adlene Guedioura, récemment prêté jusqu'au 1^{er} janvier prochain à Watford FC (2^e division), a indiqué qu'il nourrissait de grandes ambitions avec son nouveau club. "Watford a de l'ambition cette saison et moi aussi je nourris de grandes ambitions. Le club est à la poursuite de son rêve de jouer en Premier League, donc c'est une bonne équipe. Je vais l'aider à atteindre cet objectif" a déclaré Guedioura au site officiel de Watford. "Je sais que Watford n'est pas loin du sommet. J'ai regardé le match contre Derby et ils ont eu une chance de gagner ce match" a-t-il poursuivi. En manque de temps de jeu avec seulement de rares apparitions cette saison, le joueur algérien de 29 ans, cherche à se donner toutes les chances pour être dans la liste des 23 pour prendre part à la CAN-2015 en Guinée Équatoriale. "Je suis content que Watford va me donner l'occasion de jouer et je veux montrer ce que je peux faire. Je vais faire de mon mieux pour aider le club," a souligné l'ancien joueur de Nottingham Forest. "J'ai la passion et je me donne à fond sur un terrain. Si je peux utiliser mes forces pour aider l'équipe, ce serait la chose la plus importante pour moi. Je suis ici avec un club qui pratique un bon football, c'est très important pour moi" a-t-il expliqué. Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Gourcuff qui n'avait pas retenu Guedioura lors des deux derniers matchs de qualifications à la CAN-2015 a conseillé Guedioura de changer d'air pour avoir de temps de jeu. Guedioura qui n'avait pas pris part au mondial-2014, avait rejoint Crystal Palace en 2013 en provenance de Nottingham Forest où il avait joué 61 matches.



EVANS FAIT SON RETOUR

Le Mancunien a disputé 60 minutes avec l'équipe réserve et avec les nombreuses blessures, son retour serait salvateur pour la défense des Red Devils. "C'était bien de disputer 60 minutes, a déclaré Evans à la chaîne du club. Cela faisait longtemps. Je ne pensais pas être absent si longtemps et je suis content d'avoir un peu de temps de jeu. Cela fait une semaine ou deux que je m'entraîne, mais il me faut un peu de temps pour retrouver la forme."

**COMAN A DÉJÀ LA COTE**

Arrivé à la Juve en provenance du PSG l'été dernier, Kingsley Coman, a été encensé par Andrea Agnelli, qui l'a même comparé à Paul Pogba.

"Il y a quelques années, personne ne savait qui était Paul Pogba.

Maintenant ce serait un drame s'il partait. Un autre jeune joueur, Coman, a fait un excellent début de saison. Très bientôt, nous pourrons entendre le stade chanter : 'Ne vendez pas Coman ! Je l'espère bien', lâché le dirigeant dans des propos relayés par ESPN. Une déclaration confirmant également son souhait de conserver l'international Espoir français.

**FABREGAS S'ÉCLATE DANS SON NOUVEAU CLUB**

Auteur d'un excellent début de saison avec les Blues (10 passes décisives et un but en Premier League), l'ancien Barcelonais Cesc Fabregas prend beaucoup de plaisir, dans son rôle de chef d'orchestre du jeu de Chelsea.

"Je ne me rappelle pas avoir déjà joué aussi bien et pris autant de plaisir, s'est enthousiasmé l'international ibère dans une interview relayée par le site footespagnol.fr. J'ai disputé des Coupes du monde, des Euro, la Ligue des Champions avec de grandes équipes. Je ne dis donc pas que le match contre West Bromwich Albion ou contre Schalke 04 étaient les meilleures matches que j'ai disputés, mais j'y ai pris un plaisir incroyable. Je pense vraiment jouer le meilleur football de ma carrière actuellement."

CHELSEA : VERS UN PRÊT DE KURT ZOUMA ?

Le cas de Kurt Zouma attire l'intérêt de plusieurs équipes. Recruté en janvier 2014 pour 15 millions d'euros et prêté dans la foulée à son club formateur, il joue peu avec Chelsea. Depuis le début de la saison, le joueur de 20 ans a disputé cinq rencontres, dont deux de CL. Des rumeurs évoquent un départ du défenseur dès janvier.

Selon Fotomac, le Français a toutes ses chances de s'engager avec le Besiktas lors de la trêve hivernale. L'ancien Stéphanois jouerait ainsi la fin du championnat avec le club d'Istanbul. Son salaire serait pris en charge par les Blues, a indiqué le média turc.

**RIBÉRY ET LA POLITIQUE DU BALLON D'OR**

"Regarde comment je vais perdre", a révélé Franck Ribéry, l'ailier du Bayern Munich, dans des propos rapportés par Sport Bild, avant de s'expliquer.

"J'ai vu Sepp Blatter être reine de Cristiano Ronaldo et j'ai remarqué la présence de toute sa famille. Je ne suis pas stupide. Il était évident qu'il allait gagner, sinon il n'aurait pas apporté toute sa famille avec lui. Il en sera de même cette année." Le message est passé.

KLOPP «MON AVENIR EST À DORTMUND»

Depuis quelques jours, plusieurs médias imaginent Jürgen Klopp précipiter son départ du Borussia Dortmund dans les mois à venir, compte tenu de la mauvaise passe traversée par le club. Une situation amplifiée par des déclarations du coach borusse, qui n'a pourtant jamais appuyé un tel scénario mais qui ont visiblement été mal comprises.

« Je ne pense pas qu'après avoir vu le match de mon équipe les fans d'Arsenal

**DROGBA**
Les défenseurs qui ont causé le plus de soucis

Comme il l'a confié à la Daily Express, deux défenseurs ont retenu son attention puisqu'ils lui ont semblé causé assez de soucis. "Je dirais que Jamie Carragher a été le plus difficile en termes d'agression, puis il ya eu Charles Puyol, il était un défenseur fort, dur, mais toujours respectueux, et un monsieur vraiment." En 356 apparitions maintenant avec Chelsea, l'on comprend aisément la raison pour laquelle les chocs contre Liverpool et Barcelone ont été très relevés pour les Blues durant les premières années de l'Ivoirien à Stamford Bridge.



veulent me voir sur leur banc », a ironisé Klopp, cité par Mediaset, après la défaite du BVB à l'Emirates Stadium (2-0). « Ils ont l'un des meilleurs entraîneurs du monde et j'entraîne l'un des meilleurs clubs du monde. Par conséquent, j'apprécie les compliments, mais mon avenir est à Dortmund. »

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue mauritanien à l'occasion de la fête nationale de son pays



Le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa volonté de renforcer les relations bilatérales.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre le 54e anniversaire du recouvrement de sa souveraineté nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple mauritanien frère sous votre direction éclairée», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Cette occasion m'offre également l'opportunité de vous féliciter pour les réalisations accomplies sur la voie du développement global au service de votre peuple, et de saluer votre précieuse contribution à l'instauration de la paix et de la stabilité dans notre continent», a ajouté le Chef de l'Etat. Dans son message le Président Bouteflika a réitéré à son homologue mauritanien sa «volonté sincère» d'œuvrer au renforcement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération existant entre les deux pays au service des deux peuples frères.

FRANCOPHONIE

Lamamra au XV^e Sommet de l'OIF demain à Dakar

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra prendra part les 29 et 30 novembre à Dakar aux travaux du XV^e sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), placé sous le thème : «Femmes et Jeunes et francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement», a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

A l'occasion de ce sommet, les cinquante-sept (57) chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OIF doivent désigner un nouveau secrétaire général de l'organisation qui succédera à M. Abdou Diouf, ancien président du Sénégal, qui aura accompli trois mandats à la tête de l'OIF.

L'Algérie participe en tant que pays invité à ce sommet regroupant les pays ayant en partage la langue française, comme elle a pris part aux sommets précédents depuis celui de Beyrouth en 2002, précise la même source.

ALGÉRIE - PALESTINE

Mahmoud Abbas informe l'ambassadeur d'Algérie au Caire de la situation en Palestine notamment à El-Qods occupée

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a informé, hier au siège de sa résidence au Caire, l'ambassadeur d'Algérie en Egypte et délégué permanent à la Ligue arabe, Nadir Larbaoui, de la situation en Palestine, notamment à El-Qods occupée, dans un contexte de blocage des négociations de paix.

L'ambassadeur d'Algérie a indiqué que le président palestinien lui avait transmis «ses salutations et sa reconnaissance au président Abdelaziz Bouteflika pour ses positions et celles de l'Algérie en faveur de la cause palestiniennes».



M. Larbaoui a fait part au président palestinien de «la solidarité de la direction et du peuple algériens avec le peuple palestinien frère» et de leur «soutien total à sa lutte et à ses revendications légitimes à l'instauration de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale». Le président palestinien a informé l'ambassadeur algérien de la situation en Palestine, notamment à El-Qods occupée, dans un contexte marqué par le blocage des négoiations de paix.

gociations indirectes et les pratiques israéliennes de judaïsation d'El-Qods et d'agression contre la mosquée d'Al-Aqsa.

Les efforts consentis par l'Autorité palestinienne au niveau international, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, pour réclamer une date butoir pour la fin de l'occupation et l'instauration de l'Etat de Palestine dans les frontières de 1967, ont été passés en revue. L'ambassadeur d'Algérie au Caire a précisé que la rencontre avait également porté sur les relations solides et historiques entre l'Algérie et la Palestine et les moyens de renforcer la coopération bilatérale.

Évoquant la situation dans le monde arabe, le président palestinien s'est dit «totalement confiant en la capacité de l'Algérie, sous la direction éclairée du président Bouteflika, de contribuer efficacement au renforcement de la solidarité arabe, eu égard à la place qu'elle occupe aux plans régional et international».

ALGÉRIE - FRANCE

M. Babes évoque avec l'ambassadeur français les perspectives du partenariat interinstitutionnel

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la France, notamment les perspectives du partenariat interinstitutionnel, ont été à l'ordre du jour d'un entretien entre le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babes, et l'ambassadeur de France en Algérie, Bernad Emié, indique vendredi un communiqué du Cnes.

Cette rencontre a permis aux deux parties d'évoquer «les perspectives du partenariat interinstitutionnel tel qu'il résulte de l'accord signé entre le Cnes et le Conseil économique, social et environnemental de France, à l'occasion de la visite en Algérie, début juin 2013, de son président Jean Paul Delevoye», précise la même source. Elle a été l'occasion

également d'évoquer, outre les relations bilatérales entre les deux pays, «les axes à développer au profit de la construction d'un espace d'échanges en s'appuyant sur les sociétés civiles des deux pays».

Par ailleurs, les deux responsables ont convenu de la nécessité d'inscrire ces axes de coopération dans le prolongement des actions menées entre les Conseils des deux pays en se référant notamment à la session qu'ils ont co-organisée successivement à Alger et Marseille en février 2009.

MM. Babes et Emié ont, en outre, «marqué leur intérêt en direction d'un double axe porteur passant par la diaspora algérienne et prenant appui sur la coopération décentralisée

TURQUIE - VATICAN

Le pape François en Turquie

Le pape François a entamé vendredi une visite de trois jours en Turquie, où il doit rencontrer notamment le président Recep Tayyip Erdogan. Accueilli à l'aéroport par le ministre des Affaires étrangères Mehmet Cavusoglu, le souverain pontife doit rencontrer, outre Erdogan, le Premier ministre Ahmet Davutoglu et le principal dignitaire religieux de Turquie. Le pape argentin doit poursuivre samedi et dimanche sa visite à Istanbul, notamment en visitant l'ancienne basilique byzantine Sainte-Sophie, aujourd'hui devenue un musée, et la Mosquée bleue, comme l'avait fait son prédécesseur Benoît XVI en 2006.

Au cours de sa visite, le pape doit plaider pour le dialogue avec l'islam.



APS